Chroniques monistroliennes

BULLETIN DE LA SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE

ISSN 0761-7011 Directeurs de la publication : Philippe MORET et Christian LAURANSON-ROSAZ

TOUT SUR LE CHÂTEAU

par Philippe Moret





les origines

les murs

les histoires

les personnages

les images

15 euros

Extrait des *Chroniques* n° 40, 2006

Présentation

Le château de Monistrol a retrouvé enfin son unité, perdue il y a 172 ans. La Grosse Tour s'ouvre au public. L'exposition de l'été 2006 a fêté l'événement, en offrant l'album d'une longue histoire : un château debout et vivant depuis plus de sept siècles, un château pluriel dans toutes ses histoires, un château singulier parmi tant d'autres châteaux du Velay. Aujourd'hui le château d'une ville en marche.

Il fallait prolonger cette fête, et mettre dans les pages des Chroniques *ce que nous avions mis sur les panneaux de l'exposition. De nombreux visiteurs nous l'avaient gentiment demandé. Comment ne pas répondre à leur attente ?*

Cela a pris plus de temps que nous ne le pensions, et nous vous prions de nous en excuser. Une nouvelle fois le numéro paraît l'année d'après son millésime. Il a fallu refaire toute la mise en page. Nous avons aussi profité des remarques faites par les uns ou les autres sur tel ou tel aspect de l'exposition. Enfin, la curiosité, vilain défaut dont nous ne parvenons pas à nous défaire, nous a mené à compléter, infléchir, enrichir, notamment nos présentations des 35 évêques-seigneurs de Monistrol.

Rien n'est définitif en histoire. Le lecteur le sentira bien : sur nos origines, que de points d'interrogation ! Sur nos évêques, quelle difficulté à saisir ce qui fait la personnalité de chacun ! Sur tout ce qui est le bâtiment même, le manque de sources est terrifiant. Etc.

« Tout sur le château »... Tout sur ? C'est une plaisanterie naturellement, histoire de garder courage.

I.
LE CHÂTEAU DANS SES ORIGINES [1]

Dans les gorges de Bilhard, un chaos granitique impressionnant a pu parler à l'esprit religieux…

Avant qu'on parle de château, avant qu'on parle la langue d'oc, ou latin, ou même gaulois, il y a un site qui a de la force et qui fait parler.

Dans le plateau qui s'incline doucement vers la Loire et sa riche plaine, deux ravins profonds découpent un coin de terre ; ils lui donnent des défenses naturelles, à tout hasard.

Ainsi, avant le château, avant l'église, un site qui les annonce déjà.

Avant tout château, traces et récit du sacré

Pierres à cupules, marmites du diable, pierres plantées, à deux pas de Monistrol.

Ces deux cavités se trouvent sur le socle de la pierre plantée, la bille *plantée de Bilhard.*



1 Dans ce travail sur les origines du château, Christian Lauranson n'a cessé de m'encourager et de m'éclairer. Je ne peux ni l'oublier ni l'engager. Je prends la responsabilité et le risque de mes hypothèses, dans l'espoir qu'elles susciteront explorations et débats..

IV.
LES 35 ÉVÊQUES DU PUY
qui furent aussi comtes du Velay et seigneurs de Monistrol

Nous ne présentons pas ici une histoire des évêques du Puy. Nous souhaitons seulement évoquer les trente-cinq personnages qui furent chez eux dans le château de Monistrol, comme « seigneurs et maîtres ». Nous souhaitons faire mieux connaître, et le château des évêques, et aussi les évêques du château.

Chacun d'eux eut sa façon de vivre ce château. Certains en furent les bâtisseurs, comme Bourbon, Senecterre, Béthune ou Galard, et d'autres encore que dissimule la pauvreté de nos sources. D'autres furent si brièvement évêques du Puy qu'ils furent moins encore seigneurs de Monistrol ; le château ne put leur servir que comme gîte d'étape pour « entrer et sortir », comme dit le frère Théodore ! Mais parmi eux, certains marquèrent leur temps. De tous il y a quelque chose à dire. Chacun exprime un moment d'une histoire dont les institutions, les habitudes, les repères, nous sont très mal connus, et d'ailleurs ne cessent d'évoluer au fil de ces cinq siècles. Quand le personnage est célèbre, ou singulier, la notice s'étend à quelques pages. D'autres, faute de sources et de durée, n'auront droit qu'à quelques lignes. Mais tous méritent leur place dans notre galerie de portraits.

Nous les avons numérotés de 1 à 35. Les dates associées à leur nom sont celles de leur épiscopat. Pour aider à se repérer nous indiquons le roi de France ou les événements qui leur sont contemporains.

Je dois naturellement beaucoup à nos vieux historiens des évêques du Puy, Odo de Gissey (1620) et le frère Théodore (1693),), à l'*Episcopologie du Velay* de l'abbé Payrard (1891), au *Dictionnaire biographique de la Haute-Loire* de Gaston Joubert (2004), au *Diocèse du Puy des origines à nos jours* de Pierre. Cubizolles, à l'article de Georges Paul sur « Monistrol et les évêques du Puy » (*Bulletin de la société académique*, 1935), et du même à l'*Armorial général de la Haute-Loire* (1912), à « l'Armorial chronologique des évêques du Puy » (*Bulletin*, 1966), à la plaquette des Amis du Château de Monistrol rédigée par Christian Lauranson-Rosaz (1991), sans parler des ouvrages sur l'histoire religieuse et politique qui éclairent l'horizon de chaque époque.



Sceau de Bertrand de Chalencon,
évêque du Puy, 1202-1213
Armoiries classiques d'un évêque tenant sa crosse

1. Guillaume de la Roue, 1270-1282 *Saint Louis*

Issu d'une noble famille du Forez. Moine de la Chaise-Dieu (où il se fera enterrer), prieur de divers prieurés de cette abbaye, il est élu évêque du Puy en 1260. Son intérêt pour Monistrol vient d'une parfaite connaissance de cette zone frontière. Il en achète la seigneurie en 1270. Agissant comme seigneur de Monistrol, il y crée la maladrerie du Monteil (sur le chemin du Cuerc-Saunier, naguère bizarrement bretonnisé en Kersonnier). Il meurt au Puy le 2 août 1282, après douze années d'une paisible seigneurie à Monistrol, et vingt-deux d'un épiscopat mouvementé au Puy (révolte des bouchers, suppression du consulat).

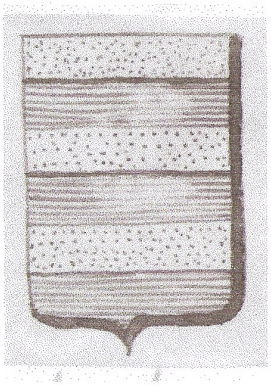

On a lu dans le chapitre précédent l'acte essentiel qui fut le sien à l'égard de Monistrol, l'acquisition de sa seigneurie.

2. Gui IV, 1282-1284

Cité comme évêque du Puy en 1282 et 1284, on ne sait rien de lui.

3. Frédol de St-Bonnet, 1284-1289 *Philippe le Bel*

D'une famille noble d'Arlanc (ou de Suze). Evêque d'Oviedo en Espagne, il fut transféré en 1284 au siège du Puy par le pape Martin IV, à Rome. Il autorisa les Carmes au Puy.

4. Gui de Neuville, 1290-1295 *Philippe le Bel*

Nommé par le pape Nicolas IV contre le candidat du Chapitre, il sera cinq ans après transféré par le pape Boniface VIII à Saintes, pour y apaiser une querelle entre l'évêque et le chapitre. Il avait dû se faire une réputation de pacificateur ou d'arrangeur. Il meurt à Saintes en 1412.

5. Jean de Comines, 1295-1308 *Philippe le Bel*

Un homme du nord, un flamand. Moine d'abord, il fut abbé de St-Victor de Marseille (1277) puis de St-Germain des Près (1289). Treize années d'épiscopat, marquées par de nouvelles relations entre le roi et l'évêque : ils sont associés dans la seigneurie de la ville du Puy ; c'est le « paréage » - la parité. La justice y est rendue par une « cour commune ».

Pour compenser, et aussi pour s'affirmer face aux *vicomtes* de Polignac, Jean de Comines est le premier évêque à s'intituler *comte de Velay.* Il adopte des armoiries éloquentes : elles présentent l'évêque-comte tenant tout à la fois l'épée du pouvoir temporel et la crosse du pouvoir spirituel. Ces armes seront simplifiées par la suite. On ne gardera que les deux



objets symboliques, effaçant ce qui pouvait choquer : l'évêque brandissant lui-même l'épée. Ainsi réduites à leurs attributs elles demeureront celles des évêques-comtes, et donc du Pays de Velay, jusqu'à la Révolution. Comines meurt au concile de Poitiers (été 1308) où il fut question des Templiers et des rapports entre le pape et le roi. Son corps est ramené au Puy et enterré à St-Laurent.

Ci-dessus les armoiries de la cour commune : le paréage s'exprime en juxtaposant les armes du roi (à l'époque fleurs de lys sans nombre)et celles de l'évêque.
Ci-dessous : sceau de Jean de Comines, le premier à figurer les deux pouvoirs de l'évêque. Il tient l'épée d'une main et la crosse épiscopale de l'autre.



6. Bernard de Castanet, 1308-1316 *Clément V, pape*

Pour Monistrol, l'un des évêques les plus déterminants. Rouergat né à Montpellier, avocat, puis prêtre, auditeur du palais pontifical à Avignon. Il est élu évêque d'Albi en 1275. Il se fait remarquer par son soutien aux procédures contre l'hérésie cathare. La cathédrale d'Albi lui doit son caractère militaire. Son transfert au Puy, en octobre 1308, est un désaveu notoire de la part du pape Clément V, le premier pape d'Avignon, élu en 1305. Mais Castanet ne se laisse pas abattre et s'occupe activement de son nouveau diocèse. C'est avant tout un organisateur. Sa démarche est la même pour les deux fondations qu'on lui attribue. Il y avait une petite communauté de pieuses hospitalières à Vals, il en fait en 1313 un vrai couvent, soumis à la règle de saint Augustin : ce seront les Augustines de Vals. A Monistrol, « deuxième ville du Velay » (c'est lui qui l'écrit), il y avait une communauté de prêtres autour de l'église paroissiale Saint-Marcellin : il l'érige en 1309 en une collégiale de treize chanoines – qui durera jusqu'à la Révolution. De même, les Carmes que Frédol de St-Bonnet avait autorisés, ne furent vraiment installés que par les soins de Bernard de Castanet, en juillet 1316. Après huit années de quasi exil, l'élection d'un nouveau pape en 1316, Jean XXII, le fait rentrer en grâce : il reçoit le chapeau de cardinal, mais meurt bientôt, le 14 août 1317, à Avignon, où la cour pontificale est installée depuis 1308.

7. Guillaume de Brosse, 1317-1318 *Louis X le Hutin*

Noble berrichon, il est transféré du tout nouvel évêché de Rieux (Haute-Garonne) à celui du Puy en novembre 1317, mais il est presque aussitôt transféré à Meaux ; il sera archevêque de Bourges, puis de Sens.

8. Guillaume Durand, 1318-1326 *Philippe V*

Né à Saint-Pourçain. Encore un évêque ancien moine : dominicain. *« Doctor resolutissimus »*, philosophe et théologien de renom, il est nommé par le pape à la chaire de théologie. Son enseignement peu scolastique pose des problèmes que le pape suivant apaise en le nommant au Puy en mars 1318. Il y reste jusqu'en 1326, huit années d'activité réformatrice, qui le mettent en difficulté avec son chapitre. Il est transféré à Meaux (lui aussi !).

9. Pierre de Longueil alias Gogueil, 1326-1327 *Charles IV*

Natif de Paris, d'une famille normande, élu évêque du Mans en 1309, il est appelé au Puy en janvier 1326, y entre en juin et y meurt le 27 février 1327.

10. Bernard Brun, ou de Brion, 1326-1342 ***Philippe VI***

Limousin, doyen du chapitre de Limoges en 1321, doyen du chapitre de Notre-Dame du Puy en 1326, élu évêque du Puy cette même année, et après seize ans transféré au siège de Noyon, en 1342, pour cause de mésentente avec le chapitre qui l'avait élu... Il sera nommé évêque d'Auxerre en 1347. Mort en 1349, inhumé à Limoges. « Il passait pour le plus âgé, le plus riche et le plus savant prélat de son temps ». Peut-être se consolait-il de ces bisbilles ponotes par des séjours à Monistrol ?

11. Jean de Chandorat, 1342-1356 ***Jean II le Bon***

Né au Puy, le plus ponot de tous nos évêques. Abbé de la Chaise-Dieu où il rétablit la discipline (1318-1342), il est appelé au siège du Puy en 1342 et y rétablit, plus de force royale que de bon gré, le consulat supprimé en 1277. La Grande Peste (1348) survint pendant son épiscopat. Il meurt dans le château de Monistrol, le 15 septembre 1356, est inhumé à la Chaise-Dieu (où il avait bâti la Tour Clémentine). Les papes d'Avignon ont souvent utilisé les évêchés comme support financier de fonctions auprès d'eux, à la Curie : Chandorat est une heureuse exception.

12. Jean de Jaurens, 1357-1361 ***Jean II le Bon***

Limousin, docteur ès lois, professeur, élu au Puy en 1357, contre Guillaume de Chalencon : c'est contre un homme du lieu la victoire d'un évêque« curialiste » - un habitué de la cour pontificale. Avait été à Riez (en haute Provence), Valence, Luçon, Elne. En 1355 il avait été ambassadeur du pape pour négocier une paix entre la France et l'Angleterre – sans succès ! Mort en octobre 1361, après quatre ans d'épiscopat. Inhumé au Puy, à St-Vozy, où il était figuré en pied.

13. Bertrand de la Tour d'Auvergne, 1361-1382 ***Charles V***

Auvergnat, transféré de Tulle au Puy le 18 décembre 1361. Les incursions des Grandes compagnies touchent le Velay en 1372. Le rétablissement du consulat du Puy (1373) est accepté sous cette pression. De même, en 1377 les États du Velay commencent à s'organiser en réunissant les trois ordres, et l'évêque en est le président, charge que ses successeurs exerceront jusqu'à 1789. Mort le 14 mai 1382, après 21 ans d'épiscopat. Inhumé aux Frères mineurs, puis à Clermont.

14. Bertrand de Chanac, 1383-1384 ***Le Grand Schisme***

Limousin né à Paris avant 1332, il commence sa carrière au parlement de Paris. Ayant la confiance du duc de Berry, il est élu archevêque de Bourges en 1374. Son frère Guillaume est cardinal et le fait nommer par

le pape d'Avignon « patriarche de Jérusalem », titre qui lui donne préséance sur tous les cardinaux français. Clément VII le nomma cardinal en 1385, et il résigna alors l'administration de ses charges de Bourges et du Puy [1]. En 1404 il se trouva *« dépouillé par une apoplexie de tous ses grands titres »* (Fr. Théodore), et fut enseveli à Avignon.

Avec lui commence une série de cinq personnages de grande qualité mais pour qui le Puy n'est qu'une brève étape, et qu'un masque de leur fonction réelle à la Curie, - Le Puy ayant deux atouts : une cathédrale sans pareille et la proximité d'Avignon. Cette instabilité est la conséquence de l'agitation profonde que provoque le « grand schisme » : quand deux papes s'opposent, celui de Rome et celui d'Avignon.

15. Pierre Girard, 1385-1390 *Charles VI le Fol*

Né à St-Symphorien le Chastel vers 1330, licencié en droit. Il commence par une carrière variée : archidiacre de Bourges, chanoine d'Autun, prévôt de Marseille, conseiller clerc de la chambre apostolique, - et surtout l'un des financiers les plus efficaces de Clément VII. Il est élu évêque de Lodève en 1382, du Puy en 1384, mais il est aussi depuis 1382 administrateur de l'évêché d'Avignon. Grandes compagnies obligent, il fait faire des réparations militaires dans ses divers châteaux, ainsi aux deux balistes de Monistrol (ADHL G103). Cardinal en 1390 il résigne les fonctions du Puy (après six ans d'épiscopat) et d'Avignon ; grand pénitencier de Benoit XIII en 1402, légat à Avignon en 1413, il y meurt le 9 septembre 1415, quelques mois avant la fin du Grand Schisme.

16. Gilles Bellemère, 1390-1392 *Charles VI*

Célèbre professeur du droit de l'église, auteur de plusieurs traités qui seront imprimés au 16e siècle, membre du tribunal de la Rote. Il ne fait que passer au Puy, entre Lavaur, petit évêché où il avait été nommé en 1383, et Avignon, évêché... pontifical. Il meurt en 1407[2]. Encore un évêque curialiste.

17. Ithier de Martreuil, 1392-1395 *Charles VI*

Poitevin, chancelier du duc de Berry, et donc puissant personnage, élu évêque du Puy en 1392. Il participe en février 1395, comme évêque du Puy à l'assemblée du clergé convoquée à Paris par le roi pour examiner la situation créée par l'élection de deux papes. Il est transféré à Poitiers en 1395 où il meurt dix ans après.

---

[1] Voir sur cette carrière où Moreri s'embrouille, *les Cahiers de Fanjaux 39, Le Midi et le Grand Schisme*,2004, p.81.

[2] *Les Cahiers de Fanjaux 39, Le Midi et le Grand Schisme*,2004, p. 66, 142, 146,428



18. Pierre d'Ailly, 1395-1397 *Charles VI*

Petrus de Alliaco. L'un des personnages les plus célèbres de son temps, et qui le mérite [3]. Son éloquence était fameuse, comme l'étendue et la diversité de son savoir. « Aigle des docteurs », mais aussi cosmographe et géographe. On dit que Christophe Colomb, lors de son premier voyage avait emporté un manuscrit de *l'Image du monde* dont il lisait un peu chaque jour. En tout cas on conserve à Séville ce livre annoté par Colomb…

Né à Compiègne en 1351. Grand universitaire, il devient en 1389 à 38 ans chancelier de l'université de Paris, et en 1392 aumônier du jeune Charles VI (encore sain d'esprit). Sur le schisme, le roi et l'université ont évolué. Ils avaient d'abord soutenu le pape d'Avignon, Clément VII, pour ensuite pousser aux deux abdications simultanées. En octobre 1394 un fait nouveau : Clément VII est mort et les cardinaux clémentistes ont élu un nouveau pape, Benoît XIII : le schisme s'entête… Charles VI décide de réunir une assemblée du clergé pour faire face à cette situation.

[3] Cf. les sites Wikipedia et surtout Imago Mundi. La gravure, fournie par Wikipedia, vient du livre d'André Thevet, *Vrais portraits et vies des hommes illustres*, 1584. Deux siècles après, la ressemblance n'est pas garantie.

Pierre d'Ailly y affirme sa conviction que seul un concile pourra sortir l'Eglise de cet affrontement des papes. Mais on en reste sur la position : double démission. On a écouté Pierre d'Ailly sans le suivre. Pas découragé et réaliste il fait ce qu'il peut pour que la démarche adoptée réussisse. Il se rend à Avignon pour plaider devant le pape et ses cardinaux la cause de l'abdication. Présomption sans doute, mais il se souvient qu'en 1389, six ans plus tôt, il s'était, de la même façon solennelle, adressé au pape et aux cardinaux, parmi lesquels le futur Benoît XIII… Le succès avait été retentissant. Il s'agissait alors d'engager le pape contre le culte de l'Immaculée Conception.

Mais en 1395 il n'obtient de Benoît XIII que de bonnes paroles. Pour le neutraliser le pape d'Avignon le nomme, cette même année, évêque du Puy.

Quand la voie conciliaire s'impose, il en est l'un des premiers acteurs. Il participe à la grande réunion de Pise, et la prépare par un ouvrage de *Propositions utiles* (1409). Hélas ! cela aboutit à l'élection d'un troisième pape, Alexandre V, puis Jean XXIII – dont Pierre d'Ailly reçoit en 1411 le chapeau de cardinal. La méthode sera reprise au concile de Constance (1414-1418) : les trois papes seront démissionnaires ou neutralisés. Pierre d'Ailly y a joué un rôle éminent et peut mourir en paix, en 1420.

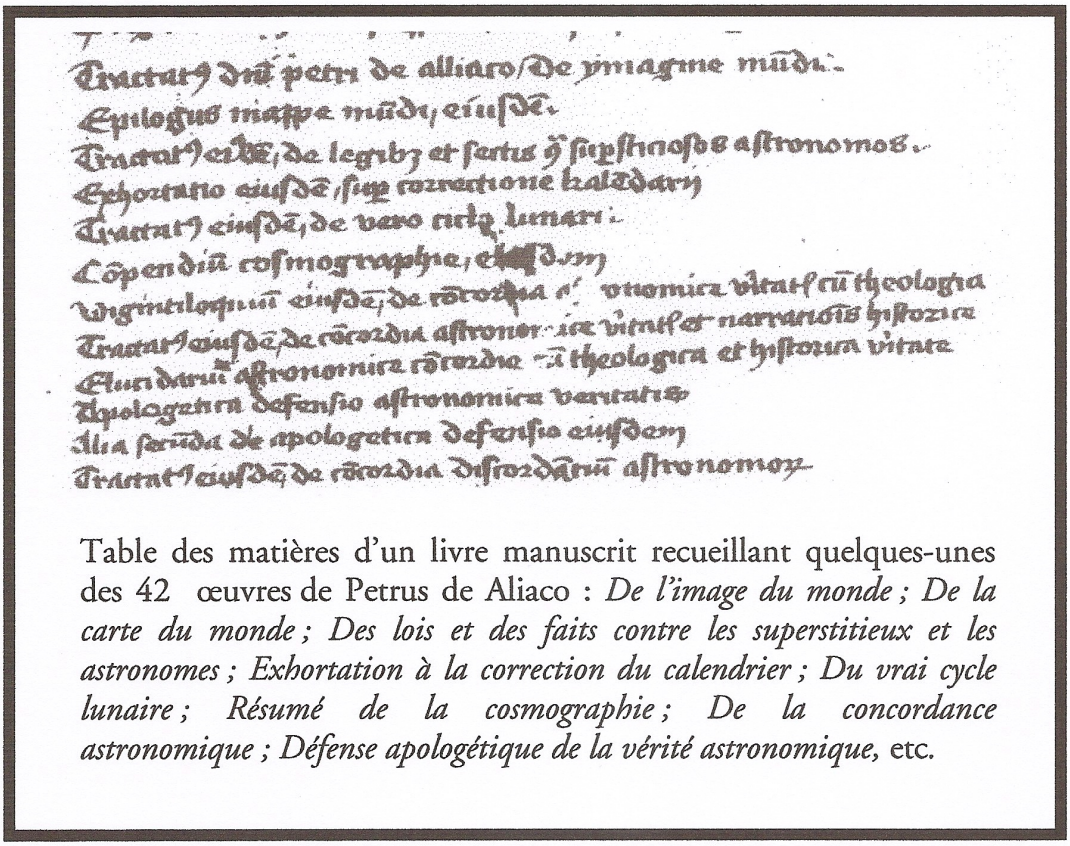

Table des matières d'un livre manuscrit recueillant quelques-unes des 42 œuvres de Petrus de Aliaco : *De l'image du monde ; De la carte du monde ; Des lois et des faits contre les superstitieux et les astronomes ; Exhortation à la correction du calendrier ; Du vrai cycle lunaire ; Résumé de la cosmographie ; De la concordance astronomique ; Défense apologétique de la vérité astronomique,* etc.

19. Élie de Lestrange, 1397-1418 *Charles VI*

La continuité revient dans l'église du Puy - après cinq évêques en quatorze ans. Limousin, transféré de Saintes au Puy en 1397, il restera vingt et un ans au Puy.

C'est un homme de caractère. Il le montre dans les années où le roi et le duc de Berry changent de politique et veulent obtenir la démission de Benoît XIII en obligeant les évêques de France à annuler leur « déclaration d'obédience », en fait à couper tout lien entre eux et Benoît XIII, ce qui aboutit, entre autres conséquences, à assécher financièrement Avignon. Lestrange se refuse à faire cette sorte de grève du pape, qui aboutit à transférer à l'autorité royale la gestion de l'Eglise. Du coup le roi fait pression sur l'évêque en plaçant sous séquestre ses revenus temporels. Lestrange ne céda pas et le roi renonça à cette méthode. L'heure du concile avait sonné, et, comme celle de Pierre d'Ailly son prédécesseur, sa science brilla dans les conciles de Pise et de Constance.

Un autre événement marqua l'épiscopat d'Elie de Lestrange : les deux premiers jubilés du Puy - imposé par la foule en 1407 et régularisé par le pape pour celui de 1418. Élie meurt en juillet 1418, quelques semaines après le jubilé et après la fin du concile de Constance. L'élan populaire qui porte au pied de la Vierge du Puy la prière du grand pardon est concomitante avec la pacification et la réunion du peuple chrétien et de la hiérarchie de l'église.

Comment cette coïncidence n'aurait-elle pas touché Élie de Lestrange ? Il voulut la manifester dans une image qui en porterait le message.

Tous les visiteurs du Musée Crozatier connaîssent l'émouvante toile dite la *Vierge au manteau*, ou encore *Mater omnium*, la Mère de tous, présentée au Musée Crozatier. Marie, aidée des saintes femmes, couvre d'un manteau protecteur le peuple des clercs et des laïcs. Des travaux récents[4] ont cherché à identifier les personnages représentés. Il semble assuré que, pour ce qui concernent les clercs, ils sont emmenés vers la Vierge par le pape de la réunification, Martin V. Immédiatement derrière lui, un cardinal et un évêque, et derrière encore des clercs dont le costume est bien lisible. Ils ne sont pas représentés au hasard. Ce sont tous des clercs du diocèse. L'évêque est donc Élie de Lestrange, et le cardinal est son prédécesseur, Pierre d'Ailly.

Ainsi gagnons-nous une autre représentation du cardinal d'Ailly, sans doute plus sûre, et un portrait en pied d'Elie de Lestrange...

---

[4] Deux articles de Chantal Mestre-Collet et de Colette Rolland-Chaleyé, *Musée Crozatier*, n° 2, 1993, p. 48-69 (à qui nous empruntons les superbes clichés de P. Rolland-Chaleyé). Hélène Millet, « La prière pour l'unité de l'église », *Cahiers de Fanjeaux* 39, *Le Midi et le Grand Schisme d'Occident*, 2004



A droite, les laïcs, entraînés par l'empereur Sigismund (dont la détermination a beaucoup fait pour le succès du concile), et le roi Charles VI.

A gauche, les clercs du Puy emmenés par le pape Martin V. Derrière lui, un cardinal et un évêque : Pierre d'Ailly et Lestrange, ancien et actuel évêques du Puy, tous les deux bons ouvriers du concile.

Ci-dessous, à gauche le trio du pape Martin V, du cardinal d'Ailly, un peu caché, et Lestrange. A droite, l'évêque du Puy, Elie de Lestrange.





20. Guillaume de Chalencon, 1418-1443 *Charles VII*

Prévôt du chapitre du Puy, élu évêque le 23 septembre 1418. Le début de son épiscopat est marqué par une guerre locale entre bourguignons (conduits par le sire de Rochebaron) et armagnacs, parmi lesquels s'illustrent les Chalencon. Les seconds l'emportent.
L'évêque institue les Clarisses au Puy en 1432. Il conduit deux jubilés, en 1429 (où vint Isabelle Romée) et 1440. Il reçoit quatre fois un royal pèlerin : Charles VII, en 1420 (alors dauphin), 1424, 1434, 1439.
Comme Chandorat, il meurt au château de Monistrol le 25 novembre 1443, après vingt-cinq ans d'épiscopat. Il est enterré à St-Laurent, chez les Cordeliers.

La *Danse macabre* de la Chaise-Dieu l'évêque emporté lui aussi (vers 1475)



C. et P. Boissé, *La danse macabre de la Chaise-Dieu*, Brioude.



21. Jean de Bourbon

1443-1485

Dessin du chroniqueur Burel, en marge de son manuscrit. L'écu aux trois fleurs de lys porte la marque de la bâtardise.

Homme de vertus angéliques,
personnage de vie exemplaire,
sincère et sans fard,
véritable et sans ruse,
solide en ce qu'il faisait,
sobre en son vivre,
modéré en ses accoutrements,
chiche et ménager du temps,
ne sachant ce qu'est l'oisivetés,
il édifia divers monastères,
églises, hôpitaux, sans compter
plusieurs qu'il refit et redressa.

Selon la *Chronique de l'abbaye de Cluny*



Bâtard, mais Bourbon quand même

Jean de Bourbon dut naître quelques mois avant la déroute d'Azincourt (1415). Son père, le duc Jean de Bourbon, y fut fait prisonnier et passa le reste de sa courte vie enfermé dans la Tour de Londres.

De sa mère on ne sait rien, sinon qu'il l'aimait tendrement et qu'elle vécut et mourut à Monistrol. Il fonda pour son salut une messe quotidienne, appelé "messe bourbonienne", qui fut chanté à Monistrol chaque jour jusqu'à la révolution

Ses deux frères bâtards se vouèrent à la guerre. Jean, lui, entra dans l'Église. Élevé à Villeneuve-lès-Avignon, il en fut élu abbé à vingt-cinq ans, et lavé de la tache de bâtardise qui interdisait normalement l'accès aux fonctions cléricales. Cinq ans plus tard il était élu évêque du Puy : ses qualités personnelles sont connues, sa maison est illustre.

Sa longue vie, sous les rois Charles VII et Louis XI, cumule les lourdes charges : évêque du Puy (1443-1485), abbé de Cluny (1456-1481), administrateur du diocèse de Lyon (1449-1466), lieutenant général de son neveu le duc comme gouverneur du Languedoc (1465-1474), puis gouverneur général du Forez (1474-1485). Il y emploiera toutes les formes de son immense talent.

Il fut quarante-deux ans évêque du Puy, - acteur vigoureux dans l'histoire de son siècle, personnage incontournable de l'histoire de Monistrol. Mort le 2 décembre 1485 au prieuré de Saint-Rambert et inhumé à Cluny.

Jouer avec les signes

On peut voir, dans la cathédrale du Puy, tendue au fond du chevet, la tapisserie de Jean de Bourbon : sur un semis des lys de France, on devine la fines barre de gueules (rouge), montant de gauche à droite, signe de bâtardise. Jean semble utiliser indifféremment cette barre de bâtardise et la barre des Bourbon, montant de droite à gauche. Il est vrai que les deux écus se ressemblent, que le même ange les présente, et Jean de Bourbon sut jouer de cette ressemblance.





Jean de Bourbon et Louis XI

Le souvenir de Jean de Bourbon est encore vivant à Monistrol parce qu'il s'attache à un lieu hors du commun, un lieu qui ne se laisse pas oublier - la grosse tour de Monistrol. Il l'a voulue et il l'a faite magnifique. Cette grandeur s'impose encore aujourd'hui, en passant le coin d'une rue, en faisant ses courses au marché, en flânant quand l'école est finie...

La Grosse tour, dans l'usage du Moyen Âge, n'est pas une tour plus grosse que les autres. On ne la compare pas. Pour parler d'elle on n'use pas du superlatif relatif mais du superlatif absolue. Elle doit manifester dans la grande de la valeur militaire et la puissance politique.

C'est là que, en ce froid février 1470, Jean de Bourbon tourne en sa tête les mots qu'il va employer pour écrire à son roi. Louis XI est terriblement méfiant, et non sans cause, de ces princes, les Berry, les Bourbon, qui se croient intouchables parce qu'ils ont été loyaux serviteurs de la cause France. Jean de Bourbon annonce qu'il prête 4.000 écus d'or sans attendre que le roi les lui demande, comme aux autres princes. C'est généreux, mais les rois en général et Louis XI en particulier n'aiment pas qu'on leur fasse sentir qu'ils dépendent de cette générosité.

« Sire, très humblement comme je puis, je me recommande à votre bonne grâce et vous plaise savoir, Sire, que sachant qu'en cette guerre et armée, où de présent vous êtes à bonne, sainte et juste querelle, ne peut être que n'ayez nécessités et besoin d'être secouru et servi de vos sujets; et désirant de tout mon cœur et pouvoir que veniez à prendre le dessus, comme je crois parfaitement ainsi ferait, pour à cela vous subvenir et selon ma possibilité servir, me suis délibéré vous prêter la somme de 4.000 écus d'or et les délivrer ès mains de messieurs de vos finances, pour la convertir et employer aux faits et entretènement [entretien] *de votre guerre. Ainsi vous supplie, Sire, très humblement comme je puis, que mon petit offre et service vous plaise prendre en gré. »*

Jean n'oublie pas qu'il est aussi abbé de Cluny, et il profite de ce courrier pour évoquer les épreuves de l'abbaye, ravagée par les bourguignons, et suggérer au roi dont la piété est notoire de la venir voir. Enfin, au terme d'une lettre qu'il a voulu très chaleureuse, il le supplie en trois mots discrets de ne pas prêter l'oreille aux propos de ceux qui voudraient l'éloigner de lui :

« Mais je suis certain, Sire, que lesdits pauvres religieux, comme bons et loyaux à vous, et espérant que brief (bientôt) *serez leur Messie, auront bonne patience, attendant la délivrance qui par vous, en recouvrant votre pays et droit domaine de Mâconnais, leur sera en brief faite.*

« Et plût à Dieu, Sire, qu'eussiez vu, comme j'espère que brief ferez, ce qu'est ladite abbaye et de la bonne et sainte vie qui y est gardée et tenue. Car je crois fermement que bien l'aurez agréable et en bonne, grande et dévote estimation, comme votre fille et de fondation royale, laquelle est la plus florissante en bonne règle jusqu'ici des autres du monde, selon le commun bruit. Sire, plaise vous toujours me recommander vos bons plaisirs, comme à celui qui autant qu'aucun autre votre sujet, a eu et toujours aura vouloir de les loyalement accomplir, quelque chose que l'on vous ait pu contre vérité dire d'au contraire. Ainsi que soit le benoît fils de Dieu qui vous donne bonne vie et longue, et vos nobles désir accomplir. Écrit à Monistrol le onzième jour de février. »



De Vic et Vaissette, *Histoire du Languedoc*, XII, preuves.

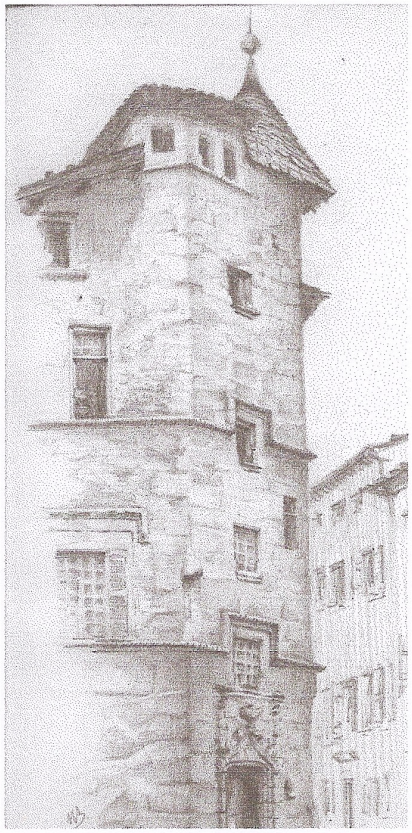

Un logis pour sa mère

De vieilles cartes postales et des dessins de Bouchacourt conservent l'image de l'élégant édifice incendié en 1909, qui fut le logis du commandeur des Antonins. Cet édifice du 15ème siècle s'explique mal. Pourquoi les Antonins, qui sont en train de quitter Monistrol, se seraient-ils engagés dans de pareilles dépenses ?

Voici une hypothèse, fondée sur le fait que la mère de Jean de Bourbon est morte à Monistrol, donc y a vécu.

L'évêque se serait entendu avec les Antonins : il rebâtirait à ses frais la vieille bâtisse antonine, y installerait dignement sa mère, à la mort de laquelle les Antonins retrouveraient leur maison embellie.

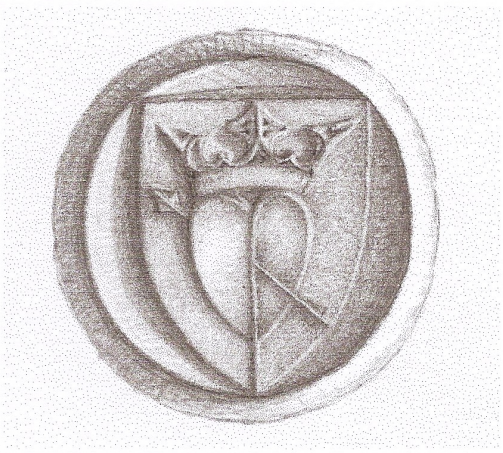

Et de fait la maison présente plus de dix fois un motif original : le cœur percé d'une flèche venant d'en bas et couronnée : ici-bas les plaies de la vie, là-haut le couronnement.

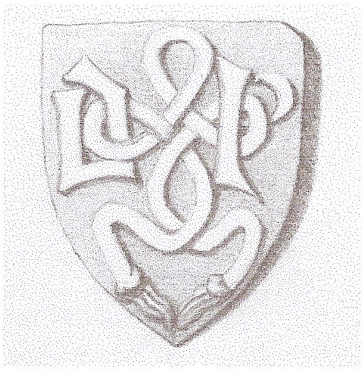

On y voyait aussi un emblème féminin, entourant l'écu, mais ici tout seul : la cordelière du blason des veuves, des femmes seules…

Il n'aurait pas été séant que sa mère vécût au château. Dans quelle position ? Le logis des Antonins, à deux pas de l'église, loin et proche à la fois de son fils et du château, était la meilleure des solutions.

Le soir, dans le belvédère du logis (dessiné en 1898 par Bouchacourt), elle pouvait se rappeler les images de sa vie.

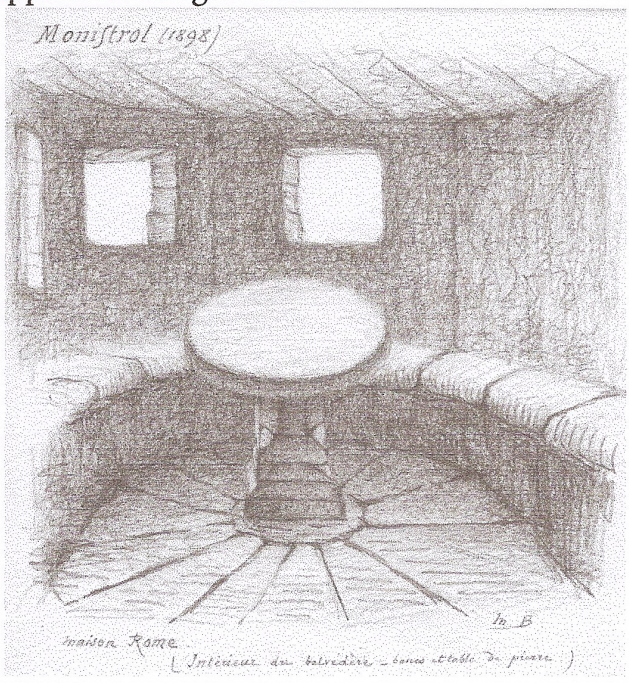

« L'entrée de monseigneur Jehan de Bourbon dans sa bonne ville de Monistrol »

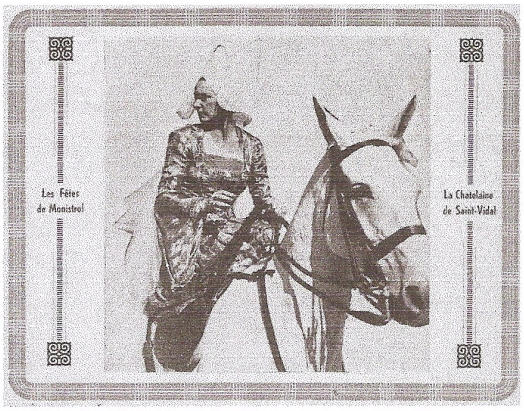

Tel fut le thème des fêtes régionalistes de 1934, à Monistrol. L'entrée solennelle fut le prétexte à une cavalcade joyeuse et médiévale, en costumes et musiques plus ou moins d'époque. *La Région illustrée* en donna un compte-rendu illustré. C'était le 14 juillet, paradoxale célébration de la fête nationale !

VILLE DE MONISTROL-SUR-LOIRE

Fêtes Régionalistes & Félibréennes

des 14 et 15 Juillet 1934

PROGRAMME

DU

CORTÈGE HISTORIQUE



PROGRAMME DU CORTÈGE HISTORIQUE

Entrée de Monseigneur Jehan de Bourbon,

(29 Octobre 1444)

Evêque du Puy, Comte de Velay

dans sa ville de Monistrol, où il veut voir, achevée, la grosse tour du Château.

Hérauts d'armes à cheval
Trompettes
Hallebardiers
Frestels et Tambours aux Armes des Provinces
Arbalétriers
Le Consul de Monistrol,
Les notables de Monistrol.
Le Bailli du Velay.
Musiciens du Moyen-Age, Cornemusés, Bag-pipe, Vielles, Cornet à bouquin, Carillon, Olifant, etc.

Le Char des Châtelaines des environs

Le Seigneur et la Châtelaine du Verd.

Le Seigneur et la Châtelaine d'Yssingeaux.
« « de Maubourg.
« « de Saint-Didier.
« « Feugerolles.
« « de Rochebaron.
« « de Dunières,
« « de Saint-Vidal.
« « de Roche-en-Régnier.
« de Polignac.

Trompettes
Seigneurs de la suite de l'Evêque.
Le porte-fanion.

L'Evêque Jehan de Bourbon

Le Chanoine Odin, son Secrétaire.
Le char de la musique avec l'orgue portatif.
Chanteurs et Chanteuses du Moyen-Age.
Envol de Pigeons.
Arquebusiers,

Pendant le cortège sera exécuté le programme musical suivant : Sonneries de Trompettes sur des Thèmes du Moyen-Age. — Airs joués sur les Frestels par les Enfants de Monistrol. — Mélodies de Charles d'Orléans, d'Adam de la Halle, etc. — Chanteurs accompagnés par l'Orgue portatif du XVe siècle. — Marche de Robert Bruce, En venant de Lyon, etc. joués par les Vielles, Cornemuses, Bag-pipe, Carillon, sous la direction de M. Paul de Sauvières, Fondateur des Concerts de la Sorbonne.

22. Geoffroy de Pompadour, 1486-1514 *Charles VII*

Né en1430 d'un noble lignage du Limousin. Chanoine de Lyon en 1452, prévôt de Fourvière en 1460. Élu évêque d'Angoulême en 1465, transféré à Périgueux en 1470 et enfin au Puy en 1486, âgé de 56 ans. Il y restera 28 ans. Il décentralise les États du Velay : deux sont tenus au Puy (1500 et 1512), un Yssingeaux (1494) et un autre à Monistrol en 1503. Il meurt le 8 mai 1514, âgé de 84 ans, le doyen de nos évêques-comtes.

23. Antoine de Chabannes, 1514-1535 *François Ier*

Il est le dernier évêque élu par le chapitre. Ce fut pour un long épiscopat, 21 ans, mais mouvementé : car il est aussi le seul à être allé en prison. Frère du maréchal de La Palisse, il est entraîné par lui dans la trahison du connétable de Bourbon qui s'est nouée à Bouthéon (1523). Le complot est déjoué alors que l'évêque revient de Savoie où il était allé chercher l'appui du duc. Antoine est enfermé dans la forteresse-prison de Loches, près de Tours. Il y croupira quelques mois, en attendant la grâce royale.

Il fait d'importants travaux dans la Grosse Tour de Monistrol (voir le chapitre VII, Histoire des lieux).

24. François de Sarcus, 1536-1557 *Henri II*

Nommé aumônier du Dauphin, le futur Henri II, en 1526. Il est le premier évêque du Puy nommé par le roi (à la suite du concordat de 1516, qui durera jusqu'à la révolution) : c'est en 1536, il succède à son oncle Antoine de Chabannes.

25. Martin de Beaune, 1557-1561 *Charles IX*

D'une noble famille de Tours, et bien en cour (son grand-père fut surintendant de François Ier), neveu et frère d'évêques, il semble qu'il n'ait pendant ces quatre ans d'épiscopat guère résidé dans son diocèse. L'idée d'un échange est soumise au roi [1] : Martin de Beaune donne le Puy à Antoine de Senecterre, qui lui cède en échange l'abbaye d'Aurillac. Avec la mort de son oncle Charles, abbé de deux abbayes prestigieuses, St-Chaffre et St-Géraud, Antoine avait tout intérêt à s'éloigner d'Aurillac, où la conduite scandaleuse de Charles avait sali le nom des Senecterre. En devenant évêque du Puy, l'abbé de St-Chaffre se facilitait la vie. Quant à Martin de Beaune, il paraîtrait à Aurillac en homme neuf dans un cadre neuf (la sécularisation de l'abbaye). Il meurt en 1565 [2].

---

[1] Des liens de famille ont sans doute facilité la transaction : une tante de notre Antoine de Senecterre a épousé un Claude de Beaune (*Dictionnaire* de Moréri, art. Saint-Nectaire).

[2] Cette permutation est restée très obscure, côté Aurillac. Même le chanoine Joubert (L'abbaye bénédictine de St-Géraud d'Aurillac, 895-1561, Aurillac, 1981) déclare forfait.

26. Antoine de Senecterre

1561-1593



L'évêque du temps des troubles

Il est nommé évêque du Puy en 1561, à la veille de la première guerre de religion. Il meurt trente-deux ans plus tard, le 3 novembre 1593. Le roi Henri IV a abjuré le 25 juillet, et le vieil évêque solitaire peut mourir soulagé : rien n'arrêtera le mouvement vers la réconciliation et la paix. Bien qu'il faille encore trois ans de soubresauts avant que tout revienne à la normale et que le roi puisse lui nommer un successeur.

Pendant ce tiers de siècle, avec constance mais sans grand succès, Senecterre cherche l'apaisement des esprits, les arrangements pratiques. Son profil est celui des « Politiques », hostiles aux intransig eants des deux bords.

Lors de la Saint-Barthélemy, en 1572, il prit les protestants sous sa protection personnelle, dans le palais épiscopal, et sut ainsi éviter le carnage dans son diocèse.



Ci-dessus, une scène de violence. C'est l'un des nombreux dessins dont le chroniqueur ponot et ligueur Jean Burel illustrait son manuscrit.

En tête de la notice, un dessin familier d'un Senecterre bonhomme, vu par Burel en bonnet carré, avec son chien…

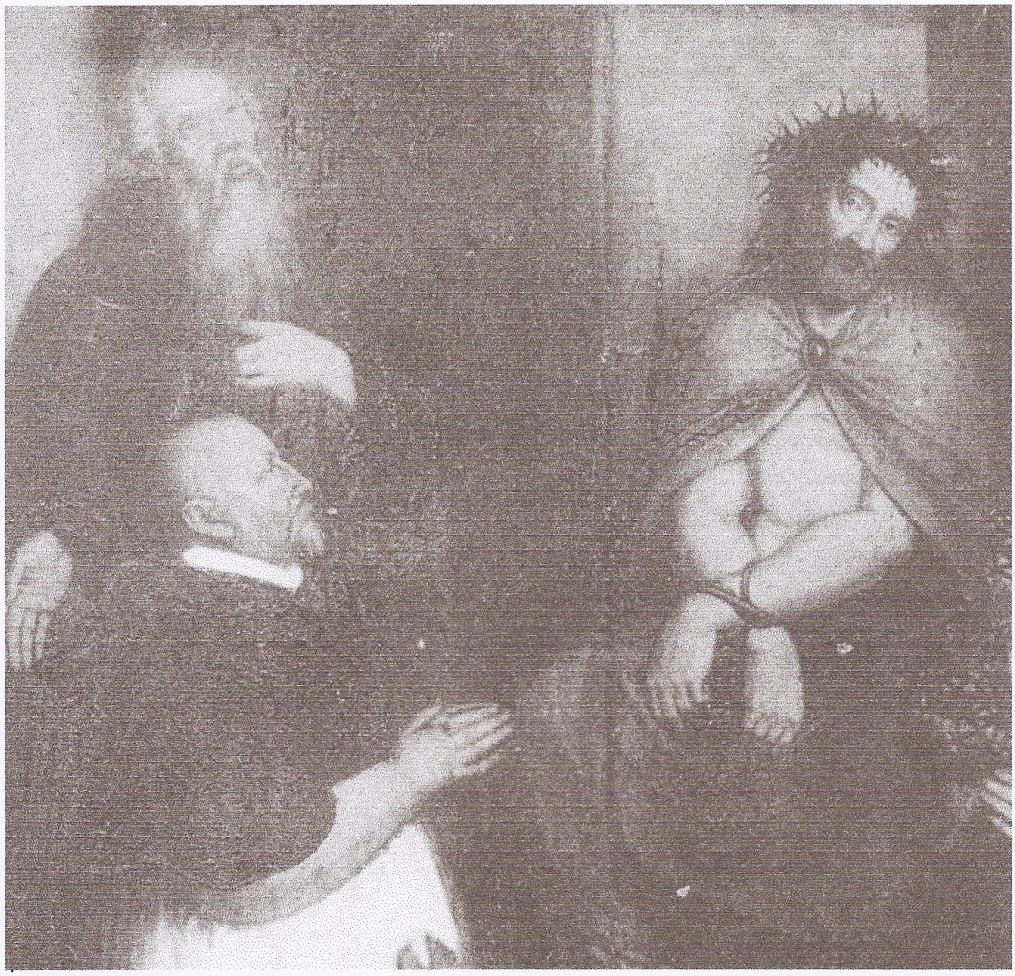

L'ex-voto des Senecterre est conservé au Musée d'art religieux du Puy. On voit dans cette partie gauche de l'œuvre l'évêque à genoux, priant le Christ aux outrages. Derrière, debout, son saint patron, Antoine l'ermite, reconnaissable au Tau de tissu cousu sur son vêtement, le Tau des Antonins. Ci-contre à droite, un détail : le visage.



Cette représentation est signée d'un peintre inconnu par ailleurs, italien sans doute, Bunaglia, et datée 1584.



Frontispice de la *Généalogie de la maison de Senecterre*, 1688

Le nom et les armes

Saint-Nectaire, mais aussi Sennecterre, Senectère, Senecterre, Senetair, Senneterre : un seul nom mais beaucoup de façons de l'écrire ! Le nom est celui d'un très ancien lignage de la noblesse auvergnate. Curieusement, les armes qu'elle s'est données, bien avant notre Antoine, tournent le dos à la terre et au saint. Elles obéissent à la prononciation, et la restituent dans un rébus : *cinq nectaires*, mot rare, synonyme de la *fusée* des fileuses (c'est le terme héraldique), alias fuseaux, comme ceux de la dentelle, - une anticipation ?

Un rébus comme Yssingeaux la « ville au cinq jails »…

L'évêque semble avoir décidé de signer *Senecterre*, comme au bas du document ci-contre : *A : de senecterre E. dupuy*. Elle est suivie d'une autre signature, celle d'un notable monistrolien, Mazet.

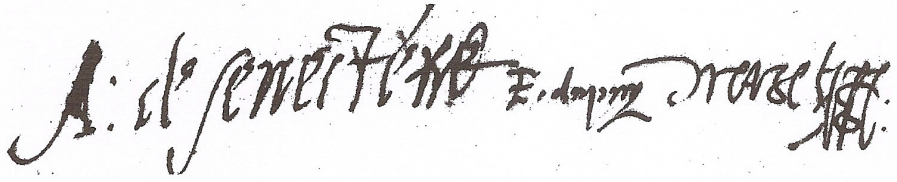

Une cheminée signée Senecterre

Les mêmes écu et monogramme figurent sur la cheminée de la « chambre de monseigneur », dans la Grosse Tour.

Au centre du manteau, les armoiries de son lignage en 1 et 4 (les cinq fusées) prennent le pas sur celles de son diocèse (la crosse et le glaive), peut-être parce que, dans « la chambre de monseigneur », nous sommes dans un lieu supposé privé. L'écu est soutenu par une tête de lion ; il est entouré par la devise *Ad utrumque paratus,* prêt pour l'un ou pour l'autre pouvoir.





Les médaillons se lisent ainsi : le chiffre de l'évêque, *ADS*, Antoine de Senecterre, souligné de la date *1578* ; au dessus, la couronne de comte de Velay, dans laquelle est passée la crosse surmontée de la mitre.

1578 : cette date ostensible nous parle de quoi ? Faute de documents, de rien ! Je note simplement que 1578 a été marqué au Puy par une épidémie de peste particulièrement violente et tenace. L'évêque a ordonné des prières publiques, une procession de la Vierge noire. En a-t-il organisé une aussi à Monistrol, que la peste a dû atteindre ? Si le mal a reculé, l'évêque a pu vouloir en garder le souvenir.

Mais il y a peut-être une explication très différente, que nous présenteront dans le chapitre sur l'Histoire des lieux (chap. VII).

Raids huguenots sur Monistrol

La première guerre de religion commence en 1562 par une offensive huguenote qui surprend les catholiques. Dans notre région elle est menée par le baron des Adrets et son lieutenant Blacons. Le baron attaque le

Puy, mais Senecterre, tout récent évêque, organise la défense et galvanise l'esprit de résistance. Après quelques jours, les huguenots lèvent le camp.



Pendant ce temps, un détachement de l'armée de Blacons (vu ci-contre par le chroniqueur Burel) arrive un dimanche à Monistrol et reste jusqu'au mardi. Il découvre des cachettes, force les placards de l'église et de la maison consulaire, et brûle papiers, livres, images des saints. Mais il ne trouve pas la châsse d'argent de saint Marcellin qui avait été enterrée dans le jardin de la maison où s'élève aujourd'hui la médiathèque.

Cinq ans plus tard, 1567, nouvelle guerre, nouvelle attaque, nouvelle occupation : cette fois la châsse est découverte, - enterrée dans le même jardin qu'en 1562, mais hélas ! le capitaine huguenot y avait pris ses quartiers. Comment une certaine demoiselle de Chantemule persuada le capitaine de rendre les os et de garder les plaques d'argent, c'est une autre histoire.

Le déroulement des deux raids est identique. Ses murailles n'ont protégé Monistrol, ni en 1562, ni en 1567. Étaient-elles en mauvais état ? Furent-elles défendues ? Monistrol ville ouverte ?

Plus étonnant encore : le château ? Il n'en est nulle part fait mention.

Il semble que le seigneur-évêque, concentrant tous ses efforts et tous ses moyens sur le Puy, ait abandonné l'avant-poste de Monistrol.

De leur côté, les huguenots, seulement de passage, ne paraissent pas s'intéresser au château. Dès lors qu'on n'a pas résisté, ils ne mènent que la guerre des images. et des ossements.

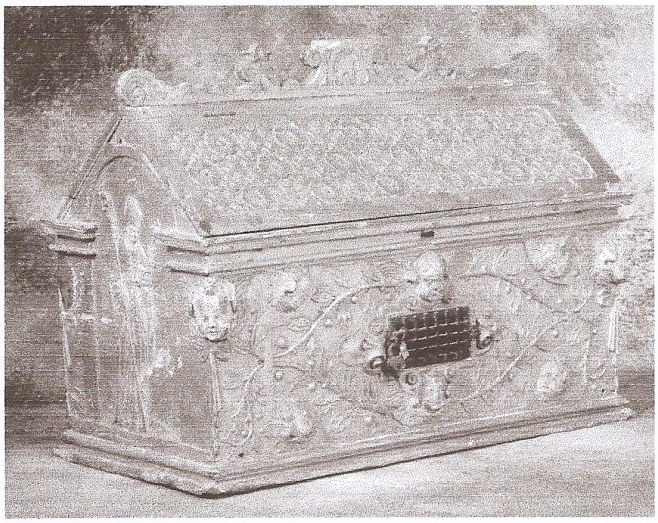

Ci-dessus, la chasse, ou comme on disait, la « caisse » de saint Marcellin. Elle a été refaite vers 1600 en bois doré, un matériau moins attirant que l'argent et qu'on lui préféra après le raid de 1567 (exposée dans la Grosse Tour du château).

L'évêque dépossédé et Monistrol entre deux feux

Qui sera roi ? Celui du bon lignage ? ou celui de la bonne religion ?

Senecterre se retire au Monastier, laissant les deux camps en découdre. Il se laisse aussi déposséder de Monistrol, dont on va disposer sans lui. En juin 1590 une trêve de trois ans est signée. L'une des clauses veut que les royalistes cèdent Monistrol à la Ligue. Avec ou contre l'avis des habitants ? On ne le leur a pas demandé.

La Ligue voulait tenir Yssingeaux et Monistrol, pour assurer les liaisons entre le Puy et Lyon sa place forte. En revanche, la noblesse des petits châteaux du plat pays est presque toute ralliée au roi Henri IV. Dans la trêve, chacun renforce sa force.

A Monistrol la Ligue dispose d'un capitaine énergique, Jean Motier de Champetières, seigneur de Paulin – village de Monistrol. Il prend possession du château des Évêques au début de juin 1590, et y commence des travaux de mise en défense - assez imposants, puisque, à la fin, il sera ordonné de les démolir et raser. Ils furent exécutés par le consul, André Marcon, pour 150 écus. En janvier 1591, Champetières reçoit des renforts : 100 arquebusiers à pied, et aussi 50 hommes à cheval pour patrouiller aux alentours.

Mais la trêve n'empêche pas les positions royalistes de se renforcer. Champetières est de plus en plus isolé. Pire, son propre château de Paulin lui échappe : l'homme qu'il y avait placé pour le tenir, le capitaine Sibourle, change de camp. Il se met à la tête des « croquants », bandes de paysans en colère qui, poussés par les royalistes, saccagent les possessions des ligueurs.



1595 : une escouade de Croquants en expédition, croqués par le chroniqueur Burel. Reproductions réalisées pour le Centre d'étude de la vallée de la Borne, 1983,

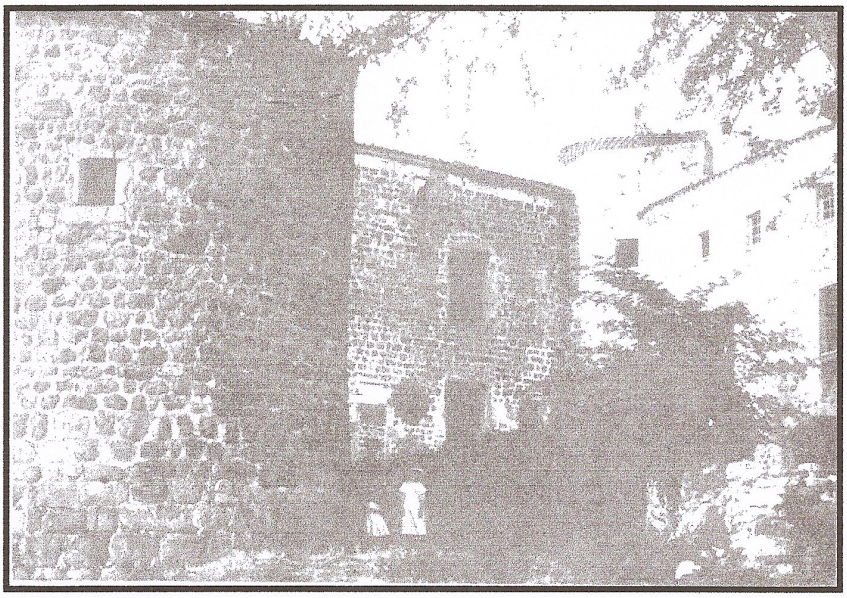

Ci-dessus : le château de Paulin vers 1900, avant son incendie.
Il ne devait pas avoir beaucoup changé depuis M. de Champetières.

1597. Une lettre d'Henri IV pour libérer Monistrol

Décembre 1597. La paix est signée depuis avril 1596. La Ligue est dissoute. Même le Puy crie *Vive le roi !* Mais Champetières s'incruste. Il a joué sur la mort de Senecterre (1593) et sur la vacance du siège.

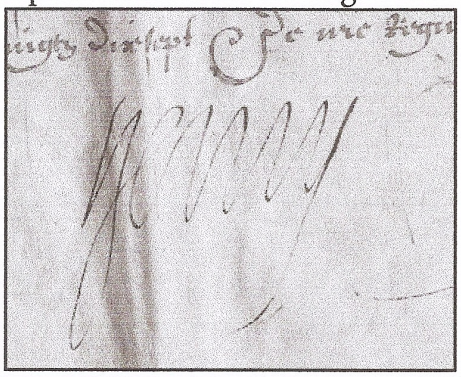

Or Jacques de Serres a été nommé évêque, il est entré au Puy en mars 1597. Mais pas à Monistrol. Pour l'évêque et pour le roi, la situation est intolérable. Champetières fait acte d'usurpation et de rébellion.

Trois petits parchemins liés ensemble, dont l'un est signé du roi Henry (ci-dessus) font connaître la situation.

Un procès criminel a été intenté contre Champetières, puis interrompu quand le roi lui a accordé des *lettres de grâce et abolition, à la charge de rendre et remettre ès mains dudit sire Roi, la Ville, Château et fort de Monistrol en Vellay, en laquelle il a commandé durant au (sic) troubles.*

Mais Champetières n'a rien fait. Comment l'aurait-il pu ? Il est à Paris sous les verrous de la Conciergerie ! Mais « *ceux que ledit Champestières a*

laissés dans la place et fort continuent journellement en leurs rébellion et voleries ». Le 1e décembre, le procès reprend. Faute de remise dans un nouveau délai d'un mois, la procédure ira à son terme. Le surlendemain, l'arrêt est signifié au détenu Champetières, qui fait remarquer qu'il n'est pas en situation d'agir.

Cette fois, Henri IV se fâche. Il écrit le 12 décembre aux détenteurs de l'autorité publique sur place pour que, parallèlement à la procédure et à ses délais, toutes dispositions soient prises, jusqu'à la force, et *incontinent*, pour rendre à l'évêque son château. Il s'agit de « *sommer tous gentils-hommes, capitaines, soldats ou autres qui sont dans ladite Ville et château, de la remettre incontinent ès mains dudit sieur évêque du Puy, sur peine de rébellion et désobéissance, avec les meubles qui y ont trouvés* ».

Que devinrent les rebelles ? Quand Champetières put-il quitter la Conciergerie ? Quand le nouvel évêque fit-il son entrée dans sa bonne ville de Monistrol ? Nous n'en savons rien.

Ou presque : car quelques lignes nous apprennent que, cinq mois plus tard, l'histoire n'est pas finie. Le curé d'Yssingeaux les gribouille en marge du registre où il recense baptêmes, mariages et enterrements.

« *Le 15ème mai 1598, ariva l'artielere conduicte par les sieurs de Adiac et Roqueplan pour batre Poulin rebelles au roy nonobstant la paix. L'acort feut faict le 20ème de may : randirent le canon qu'éstoit dedans et la maison, et feut ledict canon mené à La Brousse.* »

Le château du sieur de Champetières, est tenu par des rebelles au roi, avec du canon (ce qui peut vouloir dire plusieurs pièces de canon – il en reste les canonnières dans ses pauvres ruines). Avec ou sans Champetières à leur tête, ce sont les enfants perdus de la Ligue, les violents façonnés par trente ans de violences. Dans le château de leur ancien chef, avec ou sans son accord, ils narguent l'autorité. Mais après cinq jours de négociation, on s'arrange. L'important, c'est le désarmement.



Comme pour l'évêque et son « château et fort » : il dut « *démolir et raser les fortifications qui y ont été de nouveau faites, et le remettre en tel état qu'il était auparavant les troubles* ».

27 et 28. Jacques de Serres et son neveu Just de Serres

1596-1621 1621-1661

Voici les évêques de l'après-guerre – l'après-guerre civile : Jacques de Serres, puis son neveu Just. Entre eux deux, un demi-siècle à la tête du diocèse : 1596 à 1661.

Continuité bienvenue à un moment clé : il s'agit de réformer l'église catholique, de la rendre plus régulière, plus militante, plus exigeante sur l'essentiel. Le concile de Trente (1545-1563) a défini les objectifs et les méthodes. Les tumultes, les angoisses et les violences nées du conflit entre les deux réformes, la catholique et la protestante, ont retardé l'application. Dans la France à peu près pacifiée par Henri IV, l'église peut commencer un travail de fond : les évêques en sont chargés sur le terrain. Au Puy, le calvinisme est tout proche, bien vivace. Originaires d'Annonay, Jacques et Just de Serres en ont bien conscience. Ils ont un défi à relever.

Ils s'appuient sur des institutions, celles qu'inspire l'esprit du moment. Ils soutiennent le collège des jésuites au Puy, et ils s'y font enterrer. Ils attirent d'autres congrégations. Des couvents : religieuses de sainte Catherine de Sienne, de Sainte-Marie, de la Visitation, du Refuge ; chartreux à Brive, capucins au Puy.

Monistrol leur est particulièrement redevable du soutien accordé aux diverses fondations qui vont durablement changer le paysage religieux de la ville.

Avant les de Serres il n'y avait que la Collégiale.

Après les de Serres il y a les Pénitents blancs du St-Sacrement (1605), les Capucins pour la prédication dans toute la région (1629), les Ursulines pour l'éducation des filles. L'église n'est pas oubliée et c'est sous l'épiscopat de Just de Serres que le clocher de la collégiale St-Marcellin est couronné de son dôme de style classique (1657).

Toutes ces institutions construisent, et c'est à cette époque que Monistrol prend ce visage classique si caractéristique.

Et n'oublions pas que François Régis (1597-1640) vint prêcher à Monistrol.



Ci-dessus, le seul portrait que nous ayons de Just de Serres.
Il n'en existe pas de Jacques son oncle.
Voir page 68 le frontispice dans son entier..

Visite pastorale à Monistrol

L' évêque agit aussi directement, en inspectant les paroisses du diocèse. Rares sont les documents qui nous permettent de suivre pas à pas, en compagnie de l'évêque, ces « visites pastorales ». C'est le cas de celle que fit Just de Serres, du 28 septembre au 1er octobre 1626 à Monistrol.

Il a passé la nuit dans son château, mais il agit ici, non pas en seigneur mais en évêque. La visite commence officiellement au faubourg de Chabannes, comme s'il venait de sa ville cathédrale. Il y est reçu solennellement, et secondé par son « promoteur » Antoine André, curé du Monastier Saint-Chaffre, chargé de proposer les décisions éventuelles.

L'inspection est aussi une cérémonie religieuse. De Chabannes le cortège se rend droit à la Collégiale, où une grand messe est chantée. *« Ensuite de la grande messe avons commencé notre visite par le très saint sacrement ; et avons trouvé qu'il reposait dans un ciboire d'argent, fait en coupe… et cependant le chœur chantait l'hymne Pange lingua, etc. et ayant remis le St sacrement dans le tabernacle, le même chœur a chanté le Tantum ergo sacramentum etc., et nous avons chanté l'oraison du saint sacrement, Deus qui nobis sub sacramento etc. »*

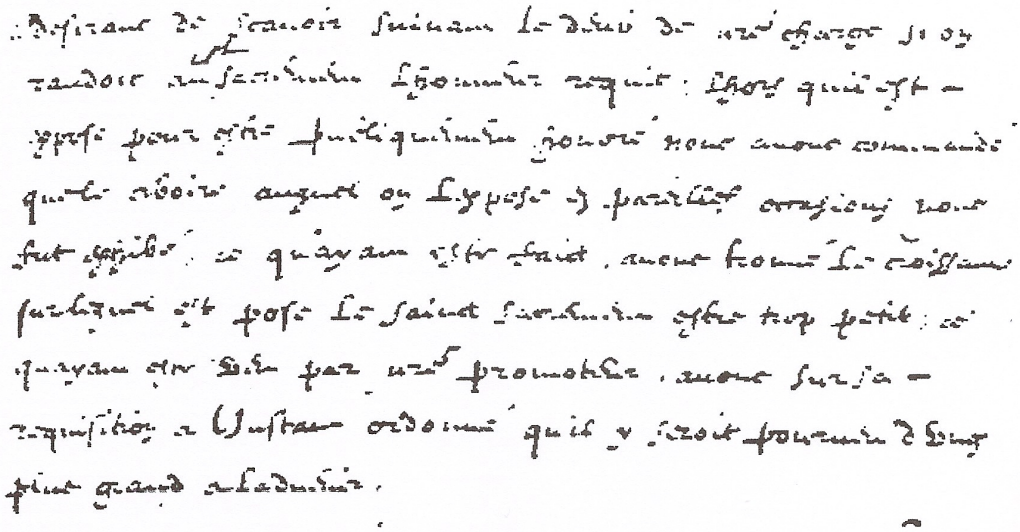

Et plus loin (passage reproduit ci-dessus) :

« Désirant de savoir suivant le dû de notre charge si on rendait au st sacrement l'honneur requis lors qu'il est exposé pour être publiquement honoré, nous avons commandé que le ciboire auquel on l'expose en pareilles occasions nous fût exhibé, ce qu'ayant été fait, avons trouvé le croissant sur lequel est posé le saint sacrement être trop petit ; et qu'ayant été vu par notre promoteur, avons sur sa réquisition, à l'instant ordonné qu'il y serait pourvu d'un plus grand à l'avenir. »

Les évêques de Serres au château, dans leurs travaux et armoiries

Dans la cour intérieure du château, deux médaillons sculptés, malheureusement très abîmés, aux armoiries des de Serres. Celui de l'oncle Jacques au dessus de la porte-fenêtre qui conduit de la grande salle à la cour. Celui du neveu Just sur le linteau de la porte (encore bouchée) conduisant à la chapelle privée des évêques (dont il ne reste absolument rien).

Les deux évêques ont ainsi scellé de leurs armoiries les bâtiments qu'ils y ont édifiés ou modifiés – et qu'on attribue généralement à Béthune leur successeur. Certes, pour l'un comme pour l'autre, et faute d'archives, il n'y a pas d'autre trace de leurs travaux que ces médaillons. Mais c'est un témoignage recevable.

Les médaillons présentent des blasons complexes, dont on peut déchiffrer le langage, malgré leur bien mauvais état.

Les armes de la lignée paternelle sont *« au chevron chargé de trois étoiles, accompagné de trois trèfles »*. Mais pour se distinguer du chef de famille, on y associe d'autres armes.



Ainsi, dans le blason de Jacques, du côté de la grande salle, la place d'honneur est donnée aux armes du Velay (la crosse et le glaive). Au deuxième quartier, le chevron des de Serres. Dans le dernier quartier, en bas à gauche, Jacques honore sa mère, Barbe de Broë, famille du Vivarais *(à l'étoile d'or, au chef chargé de trois feuilles de trèfle)*. Nous reproduisons un médaillon aux mêmes armes, qui surmonte la porte du petit manoir de Nant (longtemps colonie de vacances). Elément rapporté au 19ème siècle, pour son effet décoratif ? Ou lien plus ancien entre l'évêque et cette maison – mais il reste à le trouver…

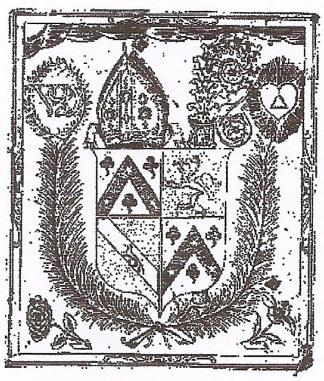

Le second blason, celui de Just, se dispense des armes du Velay, et les remplace par le chevron de la lignée. Restent deux quartiers à remplir : celui de sa mère (une Fay-Gerlande, *à la bande chargée d'une fouine*) et de sa grand-mère maternelle (une Saussac, *d'or au lion de sable*). Subtile association de la ligne de mâle en mâle, et de la ligne de ventre en ventre. Affirmation aussi de son appartenance aux grandesfamilles du Velay. On la etrouve telle quelle dans un joli cuivre, que nous reproduisons ci-contre.

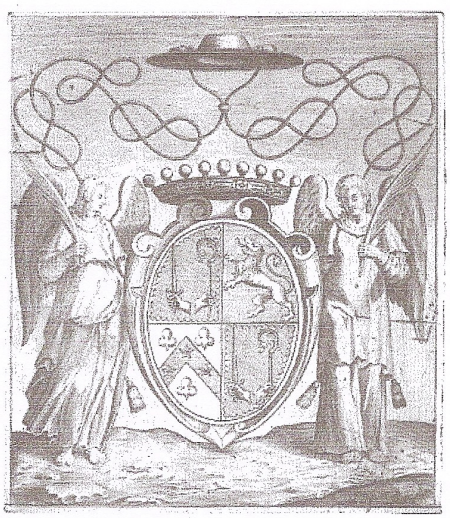

Deux autres gravures des armoiries de Just de Serres incorporent ses armes d'évêque.

Dans l'une, à gauche, l'aïeule l'emporte sur la mère. En 1 et 4, les armes du Velay. En 2 les armes Saussac. En 3, modestement, le chevron des de Serres.

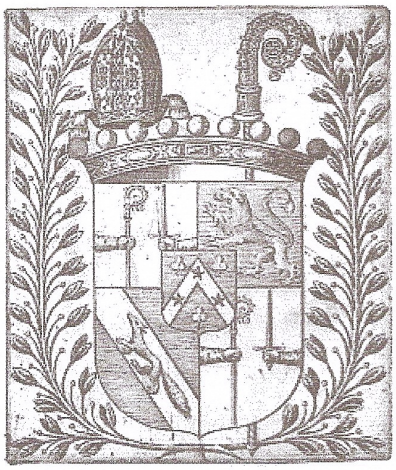

Dans l'autre, à droite, Just se donne de la place : le chevron de Serres « *broche sur le tout* », il passe au premier plan. Du coup la fouine et le lion peuvent coexister.



Vital Bernard, chanoine du Puy, écrit en 1630 un *Miroir des Chanoines* plein de bons conseils.

Il le dédie à son évêque, Just de Serres qui, sur le frontispice, présente le médaillon où s'inscrivent le titre de l'ouvrage et les titres de son auteur. C'est la seule représentation que nous ayons de Just de Serres, et il n'y en a pas de Jacques.

On a pu en voir un agrandissement page 62.

29. Henri de Maupas

1641-1661



Un Champenois, d'une notable famille de Reims, ville dont son père est gouverneur.

Henry IV est son parrain. L'enfant fait ses études chez les jésuites de sa ville. Il a la confiance de la famille royale. Tout jeune il est nommé abbé de St-Rémy à Reims, puis administrateur du diocèse dont l'archevêque titulaire s'occupe très mal. Avant qu'il ait 28 ans, Anne d'Autriche le fait son premier aumônier. Elle le fait nommer au Puy en 1641, mais le retient encore auprès d'elle. Il fait enfin son entrée au Puy début 1643, juste à temps pour y célébrer le jubilé !

Il va y rester presque vingt ans. Homme de grande piété, bon organisateur mais aussi intransigeant sur ses droits. D'où un conflit permanent avec les Polignac, qu'il hérite de son prédécesseur. Devant un Polignac nommé par le roi « gouverneur du Puy » en récompense de ses loyaux services contre la Ligue, Maupas saisit toutes les occasions de se dire « seigneur » du Puy, voire « comte du Puy » : voyez plus loin les titres qu'il se donne sur les frontispices de ses ouvrages.

Henri de Maupas agit aussi par l'écrit. Avec Pierre d'Ailly et Le Franc de Pompignan, il est de nos seigneurs évêques celui qui a le plus écrit. Peut-être a-t-il trouvé à Monistrol un peu de calme, pour y travailler à des ouvrages qui dessinent son propre caractère religieux.

Car Maupas a vécu dans l'admiration de trois maîtres d'esprit, de charité et d'action : saint François de Sales, sainte Françoise de Chantal, saint Vincent de Paul. Il sera leur premier biographe.

Vers 1660, lassé de l'obstacle Polignac, il sollicite son transfert et quitte le Puy pour Évreux où il mourra en 1680.





En 1657 Maupas peut enfin donner au public sa *Vie du bienheureux François de Sales*. Au public et au pape Alexandre VII Chigi. La béatification dépend de la décision de l'un (ce sera oui en 1659) et de la ferveur de l'autre.

Le frontispice montre notre évêque qui présente au pape son ouvrage, après lui avoir très humblement baisé le pied. Mais au delà de ces démarches, Henri de Maupas a tenu à résumer l'esprit salésien dans une superbe gravure de la page titre : un homme vient au secours d'un infirme à terre, et le message tient en un verset de saint Paul : *« La plénitude de la loi, c'est l'amour »*.



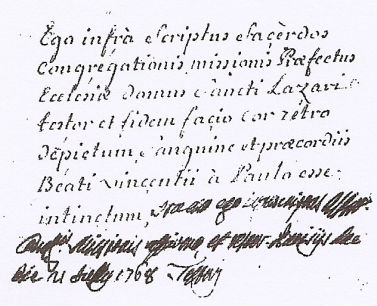

Ego infrascriptus sacerdos congregationis missionnis, praefectus ecclesiae domus sancti Lazari, testor et fidem facio cor retro depictum sanguine et praecordiis Beati vincentii à Paulo esse intinctum - (autre écriture) *ita et ego infrascriptus* (mot illisible) *congregationis Missionnis affirmo et sequor. Parisiis hac die 21 Julii 1768* (signature illisible)

La gravure ci-dessus est en vis-à-vis de la page de titre reproduite ci-contre, page 69. Une indication manuscrite contemporaine en latin (ici à gauche), affirme : *« Le saint tient un cœur qui est peint avec le sang recueilli dans ses entrailles. »*

Les *Ordonnances* de 1654 et l'éducation

Le travail commencé par Jacques et Just de Serres se poursuit, sur la même ligne. Vis à vis du clergé des paroisses, il prend avec Maupas une forme plus ordonnée : le Séminaire, créé en 1652, formera les nouveaux prêtres. Les *Ordonnances* s'adressent au prêtres et surtout aux curés déjà en place : c'est de la formation permanente…

Les sujets abordés sont nombreux : la bonne tenue du clergé (ils n'iront ni à la chasse ni au cabaret), l'usage des sacrements, la prédication : « *Pour la manière de prêcher* (le prêtre) *ne sera point trop élevé, ni en ses raisonnements ni en son style, mais fera en sorte qu'il soit entendu par le commun peuple, qui fait toujours le gros des auditoires.* »

LES
ORDONNANCES
DV DIOCEZE
DV PVY.

Faictes & publiées l'année mil ſix cens cinquante-quatre.

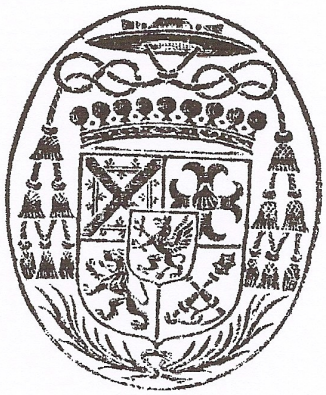

AV PVY,
Par ANDRE' DELAGARDE, Imprimeur & Libraire proche le College, 1654.

Voici le chapitre sur l'instruction. Les ordonnances ne se mêlent pas de la méthode, affaire du maître. La mixité garçons/filles est possible, avec l'autorisation de l'évêque.

XVII.

Qu'il y aura dans toutes les Parroiſſes des Eſcoles pour les Enfans.

NY ayant rien de ſi grande importance pour le reſtabliſſement de l'innocence & des bonnes mœurs dans les Parroiſſes, que la bonne inſtruction des Enfans, Nous deſirons extremement qu'en toutes celles de ce Dioceze il y ait des Eſcoles pour cela, & enjoignons aux Curez de témoigner tout le zele poſſible pour vn ſi grand bien, faiſant en ſorte que les Perſonnes propres à cet employ, ſoit Eccleſiaſtiques, ſoit Seculieres, ne ſe priuent pas d'vn ſi grand ſeruice qu'elles peuuent rendre à Dieu; Et eux-meſmes en certains lieux feront fort bien de s'y employer Quiconque ce ſoit qui s'y employe, le ſera en cette maniere. D

ORAISON FVNEBRE,

A LA MEMOIRE

DE FEV MESSIRE

VINCENT DE PAVL,

INSTITVTEVR,

FONDATEVR,

ET SVPERIEVR GENERAL

DES PRESTRES DE LA MISSION.

Prononcée le 23. Novembre 1660. dans l'Egliſe de S. Germain l'Auxerrois;

Par Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime Eveſque & ſeul Seigneur du Puy, & Comte de Vellay,

HENRY DE MAVPAS DV TOVR.

A PARIS,

Chez GASPAR METVRAS, ruë Saint Iacques, à la Trinité.

IACQVES LANGLOIS, Imp. ord. du Roy, au Mont Sainte Geneviéve; & en ſa boutique dans la grand' Salle du Palais, à la Reyne de Paix.

ET

EMM. LANGLOIS, ruë S. Iacques, à la Reyne du Clergé.

M. DC. LXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

« Monsieur Vincent » est mort. C'est un grand honneur fait à l'évêque du Puy, celui de prononcer son oraison funèbre, à Paris, devant la cour et la ville (St-Germain l'Auxerrois est la « paroisse des rois »). Chacun espère une canonisation rapide. L'oraison funèbre en est la première étape. Il s'agit de ne pas trébucher. Mais Maupas est un prédicateur réputé : *« Il parlait toujours de Dieu d'une manière si éloquente, si naturelle, si mâle, si touchante qu'il tirait des larmes de tous ceux qui l'entendaient ».*

Réglement pour les Maiſtres d'Eſcole.

1. CHacun d'eux eſtimera beaucoup l'employ d'enſeigner la jeuneſſe, comme eſtant vn moyen de gaigner beaucoup d'ames à Noſtre Seigneur, il proteſtera tous les iours à Dieu de n'y vouloir trauailler qu'à cette intention, & luy demandera inſtamment ſa grace pour le bien faire.

2. Il fera profeſſion particuliere de pieté & de modeſtie, éuitant tres-ſoigneuſement tout ce qui eſt capable de donner mauuais exemple, & ſur tout le jeu & le cabaret.

3. Il ſe Confeſſera ſouuent, il Communiera au moins tous les mois, & priera Dieu tous les iours à genoux le ſoir & le matin.

4. Hors le temps de ſon Eſcole il aura quelque vtile & honneſte employ, pour n'eſtre iamais oyſif.

5. Il fera entendre à ſes Eſcoliers qu'ils ne doiuent venir à ſon Eſcole, s'ils n'ont deſir d'y apprendre à craindre & ſeruir Dieu,

Dieu, comme auſſi d'y employer leur temps à l'eſtude.

6. N'admettra aucune fille à ſon Eſcole, ny ne s'ingerera d'en enſeigner aucune dans les maiſons particulieres ſans noſtre expreſſe permiſſion.

7. Prendra les Mecredys & Vendredys de chaque ſepmaine, pour apprendre à ſes Eſcoliers les choſes neceſſaires à ſalut, cõme le *Pater*, *Aue*, le *Credo*, les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, l'Abbregé de la Doctrine Chreſtienne, & l'Exercice du Chreſtien, comme auſſi de ſeruir à la Meſſe, & s'eſſayera pareillement de leur en donner l'explication accommodée à la portée de leur eſprit & capacité.

8. Tiendra dans l'Eſcole au lieu plus apparent & decent vne Image du Crucifix, deuant laquelle il aura ſoin que les Eſcoliers entrant & ſortãt faſſent leurs prieres à genoux.

9. Prendra garde qu'ils ſoient modeſtes & retenus à l'Eſcole, ne s'occupans qu'à leur eſtude, & pour les maintenir dans l'ordre, il leur aſſignera leur place, qu'ils garderont & ne la pourront changer ſans congé.

10. Fera reciter à chacun ſa leçon ſelon ſon rang ſans ſe preſſer, s'ils y commettent quelque manquement s'empeſchera de rire ou de ſe courroucer, mais les en reprendra modeſtement, & aura ſoin qu'ils commencent & finiſſent touſiours leur leçon par le ſigne de la Croix.

11. Ne fera paroiſtre inclination ny aduerſion particuliere à aucun de ſes Eſcoliers, mais témoignera égalité de zele & d'affection au bien de tous par meſme ſoin & diligence qu'il en prendra, pour n'encourir le ſoupçon ou le blâme d'auoir acception de perſonne, & ne ſuſciter parmy eux l'eſprit d'orgueil & de jalouſie ou decouragement; mais ſe contentera de les loüer diſcrettement quand ils feront bien, & les blâmer & corriger moderémẽt quand ils manqueront à leur deuoir.

12. Les conduira tous les Dimanches & Feſtes chomables aux Offices Diuins & Doctrines Chreſtiennes, prendra garde qu'ils n'y commettent aucune irreuerẽce en regardant çà & là, riant, cauſant, ou ſe pouſſant l'vn l'autre, mais aura ſoin qu'ils y aſſiſtent auec grande deuotion & modeſtie dans leur maintien exterieur.

13. S'informera diligemment de leurs deportemens hors de l'Eſcole, & s'il remarque qu'ils ayent donné ſujet de plainte à leurs parens ou autres, ou qu'ils ſoient ſujets à quelque vice, comme de iuremẽt, paroles iniurieuſes ou des-honneſtes, battemens, larcins, ou hantiſe de compagnies mauuaiſes, jeux de hazard ou autres vices, leur en fera le chaſtiment & la correction conuenable.


LA VIE DE LA
VENERABLE MERE
IEANNE
FRANCOISE FREMIOT,
FONDATRICE, PREMIERE MERE
ET RELIGIEVSE DE L'ORDRE DE
la Viſitation de ſaincte Marie.
PAR MESSIRE
HENRY DE MAVPAS DV TOVR,
Eueſque & Comte du Puy, Docteur en Theologie, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils d'Eſtat, & Priué, premier Aumoſnier de la Royne.
EX LIBRIS
SUPERIORIS DOMUS SOLITARIORUM
SOCIETATIS SANCTI SULPITII.
SOLITUDE
ISSY
A PARIS,
Chez SIMEON PIGET, ruë Sainct Iacques
à la Fontaine.
M. DC. XLIV.
AVEC PRIVILEGE DV ROY, ET
Approbation des Docteurs.

Ce premier ouvrage d'Henri de Maupas est le plus caractéristique de son goût de l'action et de son sens de la communication. Jeanne de Frémiot de Chantal meurt en 1641, âgée de 69 ans. Deux ans suffisent à notre évêque pour rassembler les témoignages, interroger les religieuses de la Visitation, et mettre tout en ordre, dans son style familier. Il enquête sur ses « vertus héroïques », première étape officielle vers la béatification. Mais celle-ci ne sera promulguée qu'en 1751 et la canonisation en 1767.

Quand le courrier part trop tôt

Henri de Maupas n'était pas sans humour *« Le vin de champagne vaut mieux que l'eau du Puy »* Et encore :*Je me suis trouvé un peu lassé d'avoir à donner des ordres à près de deux cents personnes. C'est beaucoup pour un petit diocèse… ».*

Il a dû aimer le séjour de Monistrol puisqu'il le prolonge malgré qu'il n'ait pas *« que des avantages : il est cause que je fais réponse huit jours plus tard à cause que le messager part avant que je puisse lui faire partir mes lettres, si bien que je remets à la huitaine ».*

30. Armand de Béthune, une passion pour Monistrol
1661-1703

De tous nos évêques, Armand de Béthune fut le plus étonnant, le plus exubérant, le plus singulier.

Il se prit de passion pour son diocèse, et d'une passion plus vive encore pour Monistrol.

Nommé au diocèse du Puy en 1661, ce petit-fils de Sully dut attendre l'âge canonique de trente ans (il était né en 1635). Il piaffa d'impatience pendant quatre ans, et prit le chemin du Velay dès qu'il fut sacré, en 1665, et y demeura jusqu'à sa mort en 1703.

De cinq ans plus jeune que Louis XIV, il a son exemple constamment sous les yeux. Grandeur, gloire, honneur sont des mots dans l'esprit du temps. Il les assume. On dirait son parcours calqué sur celui du roi. C'est le Grand Siècle en Velay.

Monistrol a pour lui quelque chose de Versailles : un château hérité, respecté, mais autour duquel il faut agrandir et modeler l'espace. C'est un projet d'artiste. Qu'il entreprit avec d'autres artistes.

Armand de Béthune jeune

Dans le coin supérieur droit, on lit : « L'abbé de Béthune ».

Armand devint à 17 ans abbé en commende de l'abbaye de la Vernusse dans l'Indre, abbé mitré comme l'indiquent la mitre et la crosse derrière l'écu. La gravure a dû être faite avant qu'il soit nommé évêque en juillet 1661, à l'âge de 26 ans.



Bibliothèque nationale (Estampes).

Jean Coppin, ou l'ermite dans le siècle

Béthune sait trouver des personnages qui partagent la même créativité que lui. C'est le cas de deux hommes exceptionnels qu'il sut s'attacher. Il leur permit aussi de s'épanouir auprès de lui, chacun selon son tempérament et ses moyens : le père Coppin et Pierre Vaneau.



A MONSEIGNEUR
MONSEIGNEUR
ARMAND DE BETHUNE,
EVESQVE ET SEIGNEUR DU PUY,
COMTE DE VELAY, SUFFRAGANT
IMMEDIAT DE L'EGLISE ROMAINE.
CONSEILLER DV ROY EN TOVS SES CONSEILS &c.

MONSEIGNEUR.

Quoi que la Providence de Dieu ſoit également admirable dans tout ce qu'elle execute, il eſt pourtant des rencontres où il ſemble qu'elle paroît avec un double éclat par le tour ſingulier qu'elle prend, & par la foibleſſe des ſujets dont elle ſe ſert pour faire reuſſir ſes deſſeins les plus relevez. C'eſt avec raiſon MONSEIGNEUR, *que je ſuis dans un pareil ſentiment à l'égard du Livre que je viens preſenter à* VOSTRE GRANDEUR *contre l'Othoman, & me voyant à vos pieds comme un autre Pierre l'Hermite à ceux du Pape Vrbain II. pour propoſer le projet le plus glorieux à Jeſus-Chriſt que l'on puiſſe*

Le père Coppin, c'est un ermite, niché vers Boisset, dans la vallée de l'Ance. Cette retraite du monde conclut le plus agité des parcours : mercenaire pendant la guerre de Trente Ans en Allemagne. Voyageur commerçant au Levant. Consul de France en Egypte. Cet homme sait tout faire, il a de l'expérience et de la réflexion. Béthune va l'arracher à cet oubli de lui-même. Il sera le Mansart et le Le Nôtre dont l'évêque a besoin pour faire le palais et le parc qu'il a en tête.

Un autre projet les rapproche – et les éloigne du Velay ! L'un et l'autre croient que le moment est venu de détruire l'empire ottoman. Les années passées à parcourir ce vaste empire en ont convaincu le père Coppin. Et Béthune a des raisons familiales de partager cette conviction : le roi de Pologne, vainqueur des Ottomans devant Vienne, a épousé une dame française dont la sœur est la femme de son frère, Gaston de Béthune.

Armand persuade Coppin d'argumenter le grand dessein – ce qu'il fait avec brio dans le *Bouclier de l'Europe*, publié en 1686. Puis l'ermite redevient ermite.

Pierre Vaneau, ou la passion du bois

Vaneau, c'est l'homme d'un engagement, d'une fidélité. Armand de Béthune l'a découvert à Montpellier, certainement à l'occasion d'une réunion annuelle des États Généraux du Languedoc. Il suffit d'une conversation pour un coup de foudre artistique. Béthune propose à Vaneau de venir au Puy, ou à Monistrol – où il aura bientôt son atelier.

Il reste en Velay de nombreuses œuvres qui témoignent du talent de ce sculpteur baroque, et de son activité incessante. Le couvent des Ursulines de Monistrol conserve en particulier l'un des plus émouvants chefs-d'œuvre de Vaneau (le seul en bois doré) : la *Mort de saint Joseph*, ainsi que les statues de *sainte Ursule* et de *sainte Madeleine*.

Vaneau fut aussi mobilisé par Béthune pour son grand dessein politique. Le château s'orna de sculptures à la gloire du roi de Pologne. On mit en chantier un monument commémorant sa victoire : sa statue en pied s'élèverait au dessus d'un socle orné de bas-reliefs sur toutes ses faces ; aux quatre angles, la statue d'un captif. La mort de Vaneau en 1694 interrompit ce programme monumental. Les pièces furent dispersées. Une exposition à l'initiative de Mme Vialet réussit à rassembler presque tous ces éléments et à en proposer une reconstitution, reproduite ci-contre.



Reconstitution du monument à Sobieski, roi de Pologne, par Pierre Vaneau.



Superbe portrait d'Armand de Béthune à sa table de travail. C'est un portrait privé, intime, intense – un portrait de l'intériorité. L'évêque n'est pas en représentation. Il travaille, son regard ne cherche pas le nôtre mais est attentif à ce qu'il écrit. De tous nos évêques c'est le seul dont nous ayons un portrait aussi personnel. Le peintre est inconnu. Nous sommes très reconnaissants au Musée Crozatier de nous avoir prêté cette œuvre émouvante pour la durée de l'exposition de 2006 .

Dans la ligne des Serres et de Maupas, son action consiste surtout à créer ou soutenir des congrégations très diverses, tournées vers l'éducation (les Béates), le service aux malades (les sœurs de St-Joseph, les Franciscaines, l'hôpital général), la prière (les carmélites), les « filles perdues » (le Refuge St-Maurice), etc..



Gravure sur cuivre de format in folio, signée de Jacobus Jollain, Musée Crozatier.

Le nez Béthune

Il est beaucoup plus célèbre à la cour et à la ville que celui de Cyrano. C'est une marque de fabrique, comme on peut s'en assurer en examinant les tableaux de la famille… Mais c'est bien à l'évêque que Boileau rend hommage dans ses *Satires* :

> *« Son nez, proche parent de celui de Béthune,*
> *Se plaisant à bon droit d'être si mal braqué,*
> *Va baiser, en pleurant, un menton disloqué.. »*

On raconte encore que le duc de Roquelaure lui dit d'aventure : *« Monsieur, vous avez le nez si long que je ne puis voir le roi. »* A quoi Béthune répondit : *« Il se peut que j'aie le nez long, mais j'ai le bras plus long encore. »*

Sentant sa mort prochaine

Le 1er mars 1703 Béthune avait écrit au pape pour soutenir la cause de la béatification de François Régis. Lui-même, disait-il, atteint d'une « maladie maligne », une sorte de peste, avait été guéri ayant « toujours sous ses yeux l'image du serviteur de Dieu ».

Au printemps, la maladie s'installe. Sa famille, sa domesticité le rejoignent. Il ne quittera plus Monistrol vivant.

L'an mil sept cens trois et le dixieme jour du mois de decembre messire Armand de Bethune evêque et S(ei)gn(eu)r du Puy comte de Velay & est décédé dans la communion de n(ot)re Ste Eglise aprez avoir recu les sacremens de penitence d'eucharistie et d'extreme onction dans le chateau de Monistrol. Ses entrailles ont été enterrées le douzieme dud(it) mois dans le sanctuaire de l'eglise parroissiale dud(it) Monistrol du cote de levangile pres le balustre dud(it) sanctuaire, et le reste de son corps a ete trasporté au Puy pour etre inhumé selon sa derniere volonté dans leglise des religieuses de n(ot)re Dame du refuge. ledit s(ei)gn(eu)r Eveque estoit agé denviron soixante neuf ans, et il est mort dans la trente neuvieme année de son episcopat. en foi de quoy ay signé ce douxieme dud(it) mois et an. De ferraigne curé

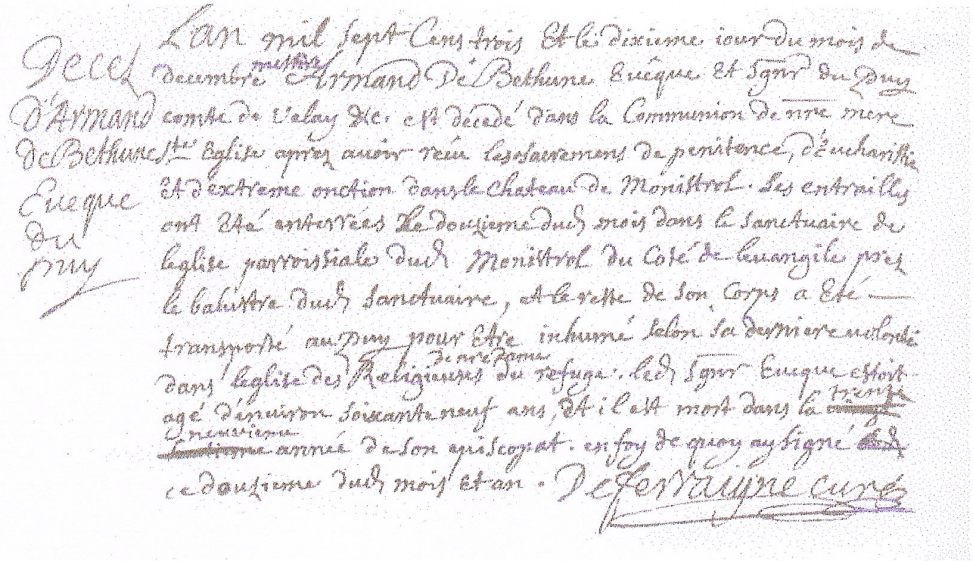
Decez d'Armand de Bethune Eveque du Puy

L'an mil sept Cens trois Et le dixieme iour du mois de decembre messire Armand De Bethune Evêque Et Sgnr du Puy comte de Velay &c. est decedé dans la Communion de nre mere Ste Eglise aprez avoir reçu les sacremens de penitence, d'Eucharistie Et d'extreme onction dans le Chateau de Monistrol. Ses entrailles ont Eté enterrées le douzieme dud mois dans le sanctuaire de leglise parroissiale dud Monistrol du Coté de levangile prez le balustre dud sanctuaire, et le reste de son Corps a Eté transporté au Puy pour Etre inhumé selon sa derniere volonté dans leglise des Religieuses de nre Dame du refuge. led Sgnr Eveque estoit agé d'environ soixante neuf ans, Et il est mort dans la trente neuvieme année de son episcopat. en foy de quoy ay signé ce douzieme dud mois et an. De ferraigne curé

Les adieux de Monistrol

Béthune avait demandé à être inhumé au Puy, dans la chapelle des religieuses du Refuge, *« sous le second reliquaire à gauche »*. Mais avant de laisser partir son évêque Monistrol lui fit de grandioses obsèques, dont nous avons la trace dans des comptes. Le corps, une fois embaumé, fut exposé à Monistrol, trois jours au château et huit jours dans l'église. On paya à cet effet 18 livres à un marchand d'aromates, 34 livres à

Bernard, comme aussi à Mathieu Peyron, marchands de Monistrol, qui avaient fourni de quoi étoffer la litière où le corps de monseigneur devait être porté au Puy, faire des caparaçons pour les mulets, tendre de noir la chapelle St-Marcellin (c'est la chapelle nord du transept, où la chasse de saint Marcellin était alors exposée). Un menuisier reçut dix-huit sols pour avoir planchéié le sanctuaire de l'église où les entrailles de l'évêque étaient déposés, et pour les sonneurs de cloches 8 livres. Il fallut vendre de l'argenterie pour faire face à ces frais posthumes.

L'évêque avait désigné parmi ses exécuteurs testamentaires, l'abbé Antoine Arcis, son grand vicaire, et François Armand de Colomb de la Tour-Beauzac. Ils ne manquèrent pas d'occupation.

Les inventaires faits à l'occasion de sa mort montrent la profusion des œuvres d'art qui peuplaient le château d'Armand de Béthune. Comme souvent, on se disputa sur leur propriété : objets et meubles de l'évêque, ou de l'évêché. La plupart des objets furent vendus aux enchères, jusqu'à Paris. Beaucoup de meubles et d'objets étaient encore au château quand, en 1711, un incendie fit ses ravages. « C'était une désolation, écrit une monistrolienne, sans un bon secours, tout le château serait brûlé. »



Panneau en bois sculpté, noyer, 85 cm sur 133 cm.

Musée d'art religieux du Puy.

Un ange présente un médaillon représentant Béthune, en buste et sans coiffure, posé sur un coffre (ou tombeau) aux armes de Béthune. Trois angelots s'activent : l'un tient une couronne de fleurs au dessus du médaillon, un autre porte mitre et chapeau, le troisième présente la crosse (incomplète). Cela ressemble à un décor funéraire. Mais Vaneau est mort en 1694, Béthune en 1703. Est-ce un problème ? Les obsèques se préparent longtemps à l'avance à une époque où la mort frappe plus aléatoirement qu'aujourd'hui.

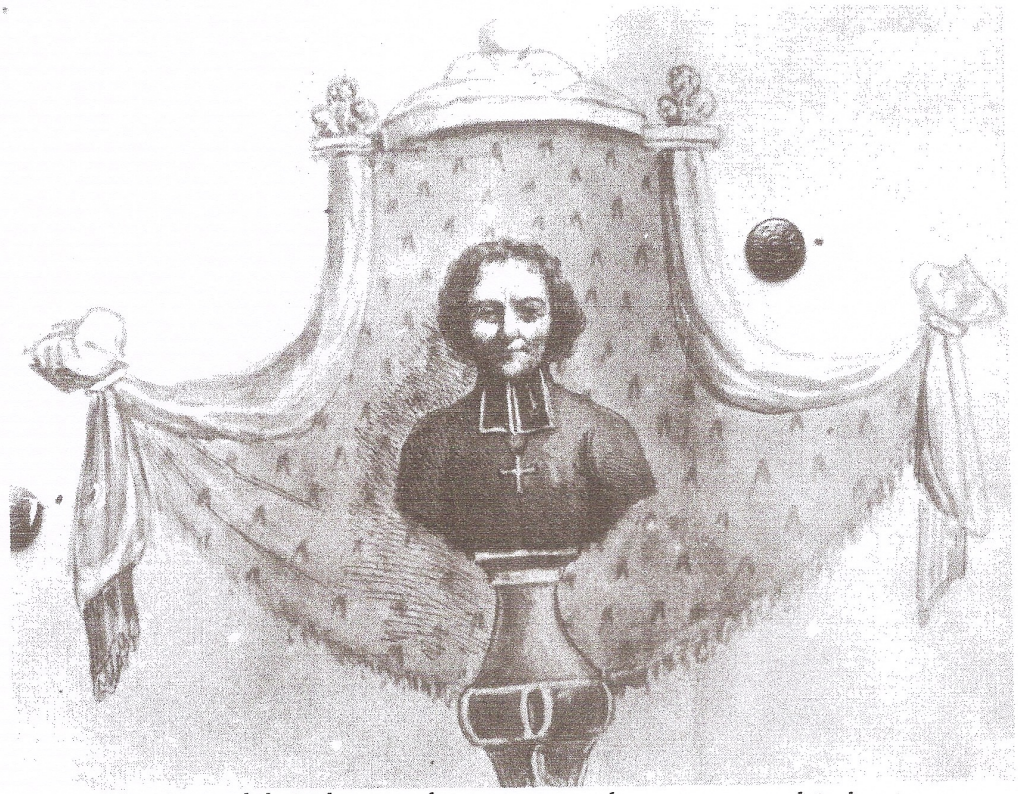

Mgr Armand de Béthune, en buste, sur une colonne et sous un dais drapé.
Dessin à la plume (photo d'un document disparu)
Bibliothèque municipale du Puy, fonds Léon Cortial

Ce serait le projet d'un monument à élever à Mgr de Béthune dans l'église de Monistrol. L'évêque mourut dans le château de Monistrol. Il avait de longue date préparé sa sépulture, dans son cher couvent du Refuge. Pierre Vaneau n'avait-il pas sculpté un bas-relief à cet effet (page précédente) ? Mais le cœur et les viscères furent enterrés sans attendre dans le sanctuaire de la Collégiale St-Marcellin, à Monistrol. Il se peut que l'on ait pensé à y édifier un modeste monument pour commémorer le fait et marquer la reconnaissance d'une ville pour laquelle il avait tant fait. L'absence de tout attribut épiscopal est-il un signe de cette modestie ?

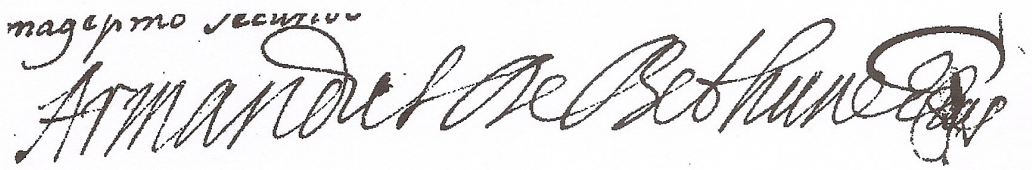

31. Claude de La Roche-Aymon, 1703-1720

Dix-sept ans évêque du Puy. Fils d'Antoine et de Marie de Lusignan, chanoine et vicaire général de Mende ; nommé évêque du Puy le 24 décembre 1703. Mort le 4 juin 1720.

L'hospice ci-dessous fut construit en 1709. Ce fut l'œuvre majeure et posthume de La Roche-Aymon à Monistrol. Il lui légua par testament ses meubles des châteaux d'Yssingeaux et de Monistrol, par voies d'enchères.

A notre connaissance, c'est la seule photo qui conserve la mémoire de l'ancien Hôpital. Elle est d'avant 1912, date de la démolition pour faire place au groupe scolaire, On voit la façade donnant sur le pré Vescal. A gauche, la porte d'entrée vers la chapelle.

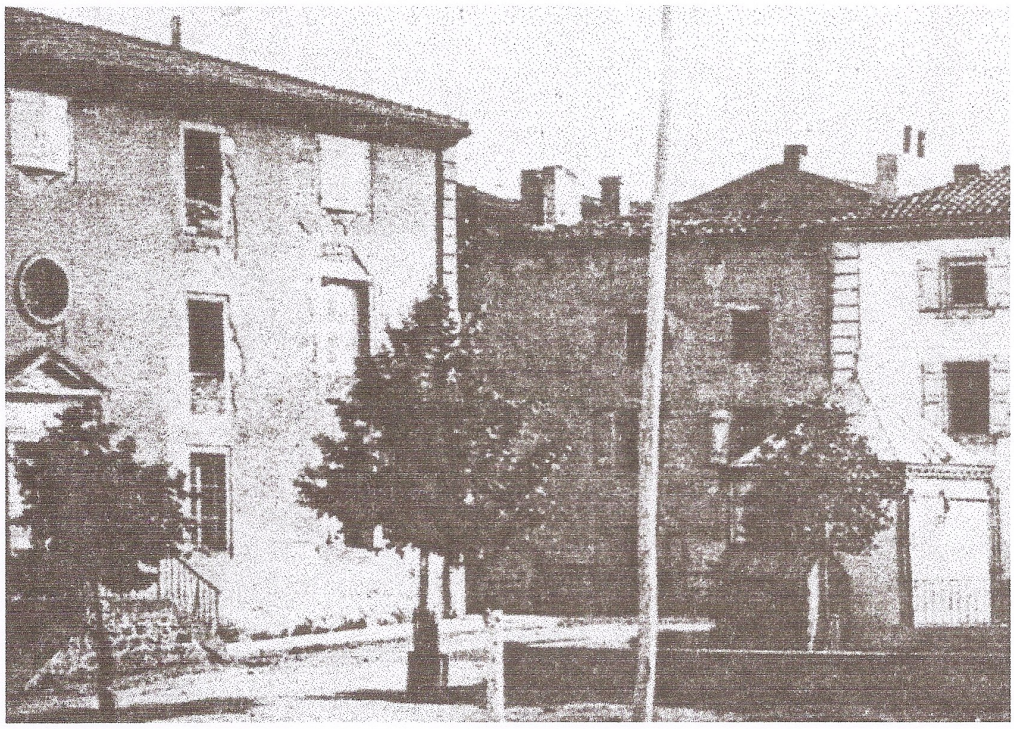

32. Godefroy Maurice de Conflans, 1721-1725

Licencié en droit, chanoine-archidiacre de Soissons, prédicateur du roi ; abbé d'Aiguebeille 1708 ; prieur de Vaisseaux en Vivarais ; évêque du Puy le 8 janvier 1721.

Remarquable par son humilité et la pureté de ses mœurs. Mort prématurément, âgé de 41 ans, au château de Monistrol, le 14 mars 1725. Il est inhumé dans le sanctuaire de la collégiale de Monistrol.

Il fut le seul évêque à élire sépulture à Monistrol.

33. François-Charles de Beringhen, 1726-1742

Seize ans évêque du Puy. Abbé de Ste-Croix de Bordeaux (1712) ; archidiacre de Melun (1721) ; vicaire général de Sens ; sacré évêque du Puy le 24 mars 1726. Mort au Puy le 17 octobre 1742.

Il ne semble pas que son épiscopat ait été très heureux. Il eut des démêlés avec le chapitre. Ainsi, venant célébrer les vêpres de Pâques 1738, le chapitre ne fait pas jouer l'orgue, et ses deux acolytes ne sont que de tout jeunes chanoines.[1] Il eut des démêlés avec le consulat, ou plutôt avec les avocats, toujours en guerre contre un arrêt qui donnait à Polignac et à l'évêque le droit de donner le premier chaperon.

Impulsif, on le voit intervenir dans une bagarre entre habitants d'Espaly et ceux de Ceyssac, près de St-Laurent. Ils sont 80 à s'envoyer des pierres, dont une atteint l'évêque. Il est accompagné d'un petit groupe de messieurs, qui mettent l'épée à la main. On fait des prisonniers, les autres s'enfuient. L'évêque les fera mettre en prison pour deux heures[2].

Le 3 mai 1740, Monistrol vient rendre grâces à la Vierge pour une épidémie bientôt étreintes : *« Ils vinrent en procession au Puy, les pénitents, les capucins et le chapitre en aumusses rouges, mitrés, précédés de leur bedoc et de leur grandes croix, le peuple en nombre.*[3] *»*



[1] Mialon, *Journal d'un bourgeois du Puy au 18ème s.*, Ed. du Roure, 1997.
[2] Ibidem, 19 avril 1740, p. 132
[3] Ibidem, p. 133

34. Jean-Georges Le Franc de Pompignan, 1743-1773



Nommé évêque du Puy à l'âge de 28 ans, en 1743[1], il le restera trente ans, jusqu'à son transfert sur le siège archiépiscopal de Vienne en 1774.

Son destin fut singulier, marqué par le contraste entre deux époques.

Celle où l'évêque du Puy mène au premier rang le combat contre les Lumières, ou plutôt contre les « incrédules modernes ». Celle où l'archevêque de Vienne, élu aux États-Généraux, cherche les voies de la conciliation. Mais commençons par des évocations plus locales…



[1] .Il est né à Montauban le 22 février 1715, l'année où le dauphin Louis, âgé de cinq ans, devient Louis XV. A cinq ans près, c'est la même génération.

Monseigneur écrit de Monistrol

La vie n'est pas faite que de son destin. Il y a les routines, et parmi les routines d'un évêque du Puy il y a toujours quelque contentieux entre lui, le consulat, le chapitre et les Polignac. Les configurations peuvent changer. Cette fois c'est consulat contre évêque et Polignac. Mgr Le Franc de Pompignan est à Monistrol, pour y passer quelques jours de la belle saison. Il y reçoit du premier consul du Puy un mémoire fait au nom de la ville contre lui-même et le vicomte de Polignac.

La réponse est datée du 14 juillet. L'évêque n'a pas précisé l'année, mais cela ne peut pas être avant 1756, date à laquelle Monistrol promu bureau de poste fait graver son premier tampon. Car monseigneur ne dédaigne pas de confier cette lettre à la poste. C'est aussi par la poste qu'il a reçu d'autres exemplaires d'un mémoire hostile qu'il n'a pas l'air de juger inquiétant… Sur le fond, on peut admirer la façon élégante de soutenir sa cause, en mettant l'adversaire dans la confidence de son jugement sur le mémoire…

Le pli est cacheté d'un sceau bien conservé, où l'on devine ses armes : un Franc à cheval.

« à monistrol le 14 juillet

je vous rens mille graces, Monsieur, de la peine que vous avez prise de m'adresser le mémoire publié au nom de la ville contre M. de polignac et contre moy. Deux de vos confrères m'en ont adressé par le courrier d'aujourd'huy un autre exemplaire. J'aurai soin de vous renvoyer le vôtre à la premiere occasion favorable. Ce mémoire est louable dans les expressions mais il n'en est rien moins que concluant dans le fond. Ses réponses sont foibles aux raisons qu'il rapporte. Son silence est sa seule réponse à d'autres qu'il dissimule. Si nous devons perdre notre procès, ce ne sera pas sans doute à ce mémoire qu'il faudra l'imputer.

Je suis toujours avec les mêmes sentimens, Monsieur, votre très humble et très obéïssant serviteur.

+ j.g. evêque du puy «



(Les évêques ne signent que de leur prénom : Jean Georges.)

+ à monistrol le 14 juillet.

je vous rens mille graces, Monsieur, de la peine que vous avez prise de m'adresser le mémoire publié au nom de la ville contre M. de polignac et contre moy. Deux de vos confreres m'en ont adressé par le courrier d'aujourd'huy un autre exemplaire. j'aurai

je suis toûjours avec les mêmes sentimens, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. + j.g. evêque du puy.

Les élèves de Mandrin passent, le château se tait

Le beau siècle est fragile. Les bandes s'organisent. Voici un raid brutal sur Monistrol, ou plutôt sur les notables, les supposés.. L'émotion passée, on établit devant le juge Danhec un procès-verbal, à tout hasard :

« Nous soussignés Maurice Danhiec… juge civil, criminel et de police de la ville et juridiction de Monistrol, certifions à tous qu'il appartiendra que le jour d'hier sur les dix heures du matin une troupe d'environ vingt hommes à cheval armés de fusils et vendant du tabac arrivèrent en cette ville et que dix d'iceux avec quinze chevaux furent loger à l'auberge de sieur Pierre Chometton qui a pour enseigne Notre Dame, que lesdits homme s'y firent loger par force et n'en sont partis que ce jour d'hui à huit heures du matin, et le surplus de la troupe alla loger chez Sr Joseph Beau, ce que nous certifions véritable…Ce jourd'hui 12 février 1760. »

Mandrin ? Non, il a été exécuté en 1755 ! Mais il a laissé des émules, et une technique, la vente forcée du précieux tabac, denrée chère et facile à transporter à cheval ; sans oublier l'auto-invitation dans les meilleures auberges du lieu.

Quant au château, il n'en est pas question.

Le combat des lumières

Le Franc de Pompignan écrivit beaucoup d'autres pages que sa lettre au premier consul du Puy, et plus importantes. Tous ont été rédigés alors qu'il était évêque du Puy et sans doute le furent-elles pour une bonne part dans la tranquillité du château de Monistrol .

Il débattit sur les rapports entre puissance de l'Etat et puissance de l'Eglise. Il explora la question des « hérésiarques modernes » (essentiellement les jansénistes). Mais le livre qui le rendit célèbre fut celui où il mena bataille ouverte contre *« la prétendue philosophie des incrédules modernes »* (voir ci-contre le frontispice).

Il attaque avec calme, évitant les emportements de la polémique, ce qui entrerait dans le jeu de la dérision où excellent Voltaire et les siens. Il aime mettre à jour les contradictions de philosophes un peu légers. Il est un grand lecteur de Rousseau, qui va au bout de ses idées et de ses désirs, et qui lui sert à débusquer les encyclopédistes.

Cette polémique lui valut une réelle notoriété, qu'il partageait avec son frère, dramaturge, poète religieux et académicien, lequel eut la malencontreuse idée de s'en prendre à Voltaire, dans un discours devant l'Académie – ce qui lui valut d'être à jamais ridiculisé.

INSTRUCTION
PASTORALE
DE MONSEIGNEUR
L'ÉVÊQUE DU PUY,
SUR LA PRÉTENDUE PHILOSOPHIE DES INCRÉDULES MODERNES,

par Mgr Jean-Georges Le Franc de Pompignan.

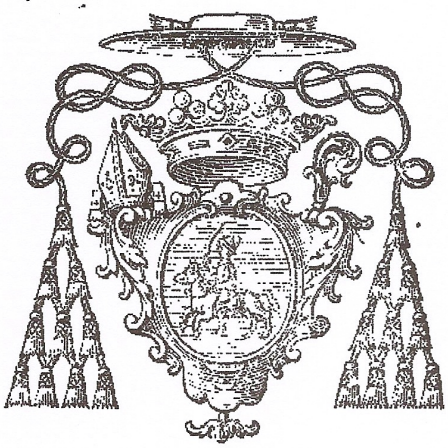

AU PUY;
Chez CLET, Imprimeur de Monſeigneur l'Evêque.
Et ſe trouve
A LYON, chez J. DEVILLE.
A PARIS, chez CHAUBERT, Quai des Auguſtins.

M. DCC. LXIII.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

INSTRUCTION PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE DU PUY,

SUR L'HÉRÉSIE:

Pour ſervir de ſuite à celle du même Prélat ſur la prétendue Philoſophie des Incrédules modernes.

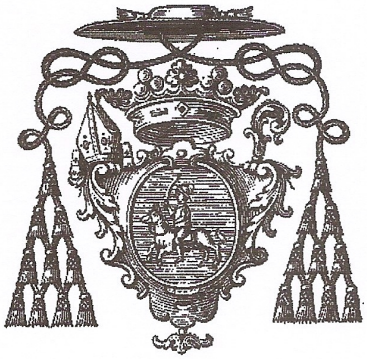

AU PUY,

Chez CLET, Imprimeur de Monſeigneur l'Évêque.

Et ſe trouve

A LYON, chez J. DEVILLE;

A PARIS, chez L.F. DELATOUR, rue Saint Jacques.

M. DCC. LXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

De Vienne à Versailles

Promu archevêque de Vienne en 1774, il fut élu en 1789 représentant du clergé aux États-Généraux. Dans la partie de bras de fer qui s'engagea entre les trois ordres, il fut l'un des premiers évêques à vouloir que le Clergé débloque la situation.

17 juin, le Tiers se proclame assemblée nationale et invite les deux autres ordres à le rejoindre. C'est sur ce point que le Clergé se divise. Le Franc de Pompignan, et avec lui les archevêques de Bordeaux et d'Aix, convainquent la moitié du Clergé qu'il y a plus à perdre qu'à gagner à refuser cette invitation. Les 149 prélats et curés rejoignent le Tiers et Pompignan est leur porte-parole. Pour lui, il s'agit de délibérer en commun sur les pouvoirs des représentants ; pour le Tiers, il s'agit d'une adhésion irréversible au caractère « national » de l'assemblée. Le 23 juin, Louis XVI fait devant les trois ordres réunis au complet le plan de toutes les réformes à faire, en respectant l'existence des ordres. La séance finie le Clergé se retire, comme le roi l'a demandé. Le Tiers refuse. Le lendemain, les 150 membres du Clergé ralliés persistent dans leur ralliement. Pompignan est appelé par Bailly, président du Tiers devenu assemblée nationale, à s'asseoir à côté de lui, comme co-président. Trois jours après, le roi cède et pour en terminer ordonne à la Noblesse et au Clergé de se réunir au Tiers.

Le 3 juillet, l'assemblée nationale reconnaît le rôle décisif de Pompignan en le portant à sa présidence. Bailly, président depuis un mois, a quitté le fauteuil pour respecter la durée du mandat présidentiel fixée à 15 jours seulement. « *C'était un beau spectacle que de voir un prélat respectable, couvert de l'éclat de ses vertus, un vieillard environné d'une longue suite de belles actions. invité (...) à s'élever (à ce) rang...* [1] » C'est dans cette fonction qu'il vivra, du 3 au 18 juillet, plutôt mal, le 14 juillet.

Son profil politique amènera Louis XVI à lui confier les affaires religieuses dans le ministère d'ouverture qu'il compose le 4 août. Face à la Constitution civile du Clergé, il conseilla au roi et au pape de l'accepter de crainte d'une guerre religieuse.

Il mourut à la fin de l'année 1790, âgé de 75 ans.

---

[1] Le Hodey, *Journal des Etats-Généraux*, 1789, I. p. 321.



35. Marie-Joseph de Galard, 1774-1791

Né à Lectoure dans le Gers le 20 mai 1736 fils de Jean-Gilles de Galard de Terraube. Premier aumônier du roi, chanoine de Notre-Dame de Paris ; abbé de St-Pol de Verdun ; sa vie est contemporaine de celle de Louis XVI, elle a connu les mêmes dates, les mêmes espoirs, les mêmes crises, et s'est finie par un semblable drame.

Nommé évêque du Puy par Louis XV le 12 février 1774 il est sacré le 24 juillet 1774 sous Louis XVI.

Évêque du Puy et seigneur de Monistrol pendant dix-sept ans.

Il quitte Monistrol pour l'exil en mai 1791. Il meurt à Ratisbonne en Bavière, le 7 octobre 1804.

Monistrol : le dernier seigneur

Dernier : il n'a pas cherché à l'être. Les habitants de Monistrol n'ont pas cherché à ce qu'il le soit.

Marie-Joseph de Galard est un administrateur actif, concret et éclairé.

Louis XV l'avait pressenti ; le récit de sa nomination le montre : « Monsieur Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, venait d'être promu à l'archevêché de Vienne. Autrefois, comme aujourd'hui peut-être, on briguait un évêché, car les passions sont de tous les temps. Les solliciteurs accourent ; le ministère est pressé, obsédé. Enfin le choix est soumis à l'approbation du souverain ; il parcourt des yeux la liste qu'on lui présente ; je ne sais quel mouvement d'humeur se peint dans ses traits, il saisit la plume : *« C'est non seulement un évêque qu'il me faut au Puy,* dit le roi, *mais aussi un administrateur ; c'est Monsieur de Galard que je nomme »,* et ce nom auquel personne n'avait songé est tracé par la main royale. [1] »

Galard administrateur, inventif et généreux, c'est connu au Puy. C'est à connaître à Monistrol :

Promouvoir l'instruction et l'éducation des filles, confiées aux sœurs de Saint-Joseph (c'est nouveau à Monistrol), également chargée de l'hôpital (c'est une continuation). Galard les refonde en mettant à leur

[1] Eloge de monsieur de Galard, ancien évêque du Puy, par monsieur de Bastard. *Annales de la Société académique*, t. III.

tête trois femmes d'exception, les sœurs Fontbonne, qu'il a repérées à Bas. Il leur fait construire, de 1776 à 1786 une nouvelle maison, à proximité de l'hôpital (toujours leur, rue de Chabron)[2].

Fermer le cimetière environnant l'église, et en aménager un nouveau et hygiénique sur l'actuelle place de Vaux. Réaménager et paver la place devenue libre.

Embellir l'église en lui offrant un maître-autel de marbre blanc.

Et au château ?

Deux dates nous apportent un renseignement précis, et une question.

La date de 1785 au dessus du portail d'entrée en bois peut signifier que les huisseries ont été entièrement refaites cette année-là. Mais peut-être aussi toute la façade de pierre ?

Pour le grand escalier, nous sommes sûrs que Miramand, ferronnier de Monistrol, fit le magnifique garde-corps en fer forgé.

Mais l'escalier lui-même ? C'est une pure hardiesse technique du 18ème siècle. Se pourrait-il que l'escalier ait été construit en même temps que le garde-corps, c'est-à-dire dans ces années 1780 ? Les documents sont inexistants sur cette période.

Une soirée au château

Vitrolles, futur homme politique de la Restauration, alors adolescent, a été envoyé en pension au collège du Puy, et son oncle, grand vicaire, veille sur lui. En septembre, ce sont encore les vacances, et Vitrolles les passe au château[3] :

« *Au cours de l'automne 1788-1789, nous restâmes peu nombreux à Monistrol-l'Evêque : deux de ses grands vicaires, mon oncle* [l'abbé de Pina] *et l'abbé Desgranges* [il accompagnera l'évêque en exil]. *Ce dernier avait été pendant plus de vingt ans professeur de Sorbonne, et des plus distingués. Il s'y trouvait aussi deux chanoines de Montpellier. Presque tous les soirs s'établissait sur quelque point de la politique de ce temps, ou sur les questions morales, une discussion lumineuse, dont j'ai gardé le souvenir comme de véritables modèles dans l'art de soutenir les idées qu'on peut avoir. J'admire encore le profond savoir qui s'y révélait, uni à la forme la plus parfaite du raisonnement. Je n'en ai depuis lors jamais retrouvé l'équivalent. La rigueur des méthodes était cachée sous la plus parfaite aisance. Les interlocuteurs conservaient même au milieu des plus forts dissentiments, une politesse de discours, une clarté d'esprit, un calme qui disparaissent aujourd'hui en*

[2] Voir Ph. Moret, « Le service de l'hospitalité à Monistrol », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2005.
[3] Vitrolles, *Mémoires*, éd. Farel, p. 55, et Christian Lauranson-Rosaz, « Quand Monistrol tenait salon», *Chroniques monistroliennes,* n° 5.

présence de la moindre contradiction. Celui qui répondait à la thèse tout d'abord exposée commençait par résumer avec une extrême courtoisie l'opinion opposée, en laissant dans toute leur force les objections auxquelles il répondait ensuite en donnant à ses propres idées un ordre rigoureux, dans un langage simple et net. C'était dans l'enchaînement merveilleux des pensées qu'elles trouvaient toute leur force. »



Mgr de Galard à son bureau. Peut-être dans la solitude de Monistrol y travaille-t-il à l'une de ses entreprises majeures : reprendre et remettre en

cohérence tous les livres liturgiques. Avec détermination et non sans difficultés soulevées par le chapitre cathédral, il les publie l'un après l'autre : *Psautier* (1782), *Missel* (1783), *Bréviaire* et *Vespéral* (1784), *Graduel* et *Antiphonaire (1785)*. Le frontispice y est toujours orné de ses armoiries, « d'or à trois corneilles »

IMPRIMÉ PAR L'ORDRE

Illuſtriſſime & Révérendiſſime Pere en Dieu, Monſeigneur

MARIE-JOSEPH

DE GALARD DE TERRAUBE,

ÉVÊQUE DU PUY,

ET DU CONSENTEMENT DU CHAPITRE.

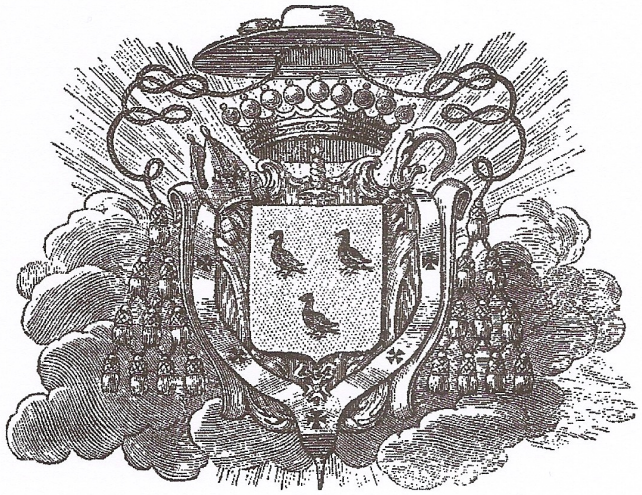

Le parc de l'évêque, « séjour enchanté », et disparu

Séjour enchanté : quelques textes de caractères divers en donnent une idée.

L'*Almanach historique de la ville et du diocèse du Puy* (1788) présente ainsi Monistrol : *« Cette ville est dans la plus heureuse position. Son principal ornement est le château et le parc des Évêques du Puy, séjour enchanté, surtout depuis les embellissements qui s'y font depuis quelques années. »* Cela vaut sans doute autant pour le château que pour le parc. Mais ce sont les embellissements du parc qui retiennent davantage l'attention, parce qu'ils sont plus accessibles.

L'affiche de la vente révolutionnaire

Trois ans après, l'administration révolutionnaire cherche à vendre le château épiscopal. Pour en tirer le meilleur profit, c'est le Parc qu'elle met en avant. Voici le texte de l'affiche :

« Un superbe château avec quatre Tours et Bâtiments nouvellement construits, où l'on parvient par un grand Portail en fer, à la moderne, et par une grande allée garnie d'arbres de toute espèce.

En un Parterre entouré de charmilles avec un Bassin au milieu, dans lequel on parvient de la Salle à manger par un grand escalier, à suite duquel est un grand Jardin bien distribué, avec des allées à droite et à gauche, garnies d'arbres à fruits, un grand Bassin au milieu, au bout duquel jardin il y a une superbe vue, donnant accès sur la plaine de Bas, où passe la rivière de Loire. A suite dudit jardin est une Glacière et un Labyrinthe, une Pépinière assortie de toutes sortes d'arbres, un Kiosque et un Bosquet, avec des allées garnies d'arbres fruitiers, aboutissantes à une grande Prairie et Terres ; le tout entouré de murs fort élevés, grandes allées, grilles de fer, lavoirs : il y a en outre plusieurs Remises, Granges, Ecuries, Greniers, Bûchers et Appartements pour le Jardinier, et autres agréments qu'il seroit trop long de détailler ».

Le parc-musée

Deux ans avant la révolution de 1789, Mgr de Galard y avait transporté du Puy une statue antique, qui s'élevait à un carrefour derrière la cathédrale, et connue sous le nom de père Colhargue, et dont les femmes stériles appréciaient le contact. Voici le rapport de Duranson, témoin contemporain[4].

[4] Publié par Jacotin dans les *Mémoires de la Société agricole et scientifique*, t. XII, p. 94.

« En 1787, *une pierre représentant les attributs de la religion païenne excitoit la curiosité de tous les antiquaires*[5]*. Elle était placée, aux regards de tout le monde, entre les églises de Saint-Georges et de Saint-Vosy, peu distantes de la cathédrale.*

Comme les enfants la dégradaient chaque jour, M. de Galard la fit placer et transporter, ladite année, avec plusieurs autres qu'il fit arracher de la place du Fort (sic), *dans son château de Monistrol où il avait fait faire un petit muséum où figuroient, dit-on, plusieurs objets d'antiquité pris dans le Velay, très intéressants.*

Du temps de la Terreur, rien ne fut respecté dans ce parc, on ne sçait plus ce que sont devenues ces pierres. Mes recherches ont été vaines à *cet égard. »*

Nos recherches d'aujourd'hui n'ont pas été plus heureuses…[6]

La description d'un poète

Autre témoin, Hippolyte de Chabron, qui reprend en vers les souvenirs de sa mère, laquelle avait 15 ans en 1789, et comme tous les Monistroliens connaissait par cœur le parc, qui leur était ouvert[7].

Tout était ravissant ! Du haut de ce vallon,
Les yeux se reposaient sur un vaste horizon,
(…) Là, les dieux que la Grèce avait fait immortels
Retrouvaient à la fois des temples, des autels,
Et l'artiste à leur front rendant le diadème
Multipliait pour eux l'attribut ou l'emblème.
Bacchus, le vieux Bacchus, auprès de son tonneau,
Attendait pour l'emplir les raisins du coteau.
Vénus aux doux regards dont la simple parure
Egalait sans effort l'attrait de la nature,
Assise mollement sur les fleurs du gazon,
Tenait sur ses genoux le malin Cupidon.
Neptune au front bruni, les yeux fixés sur l'onde,
Armé de son trident aussi vieux que le monde,
N'avait pas à calmer les eaux de ces bassins :
Dans ces riants bosquets les cieux étaient sereins.
Pan, sa flûte à la main, des oiseaux du bocage
Essayait vainement d'imiter le langage.
L'Olympe tout entier, en ce brillant séjour,
Semblait sans nul regret avoir formé sa cour.

---

[5] C'est-à-dire des amateurs d'objets d'art et d'antiquités archéologiques. Voir mon exploration sur « Le musée perdu de Mgr de Galard, ou le père Colhargue à Monistrol », *Bulletin historique de la Société académique du Puy,* 2005 .

[7] *Notre pays et notre mère,* Le Puy, 1859.

Donc au moins quatre sculptures de pierre : un Bacchus et son tonneau, une Vénus assise, un Neptune, un Pan jouant de sa flûte. De quand dataient-elles ? La description fait penser à des œuvres du répertoire classique. Ce parc orné à la Versailles l'avait-il été par Béthune ? Ou par Galard ? Ou par quel autre évêque ?

Essai de reconstitution du parc épiscopal

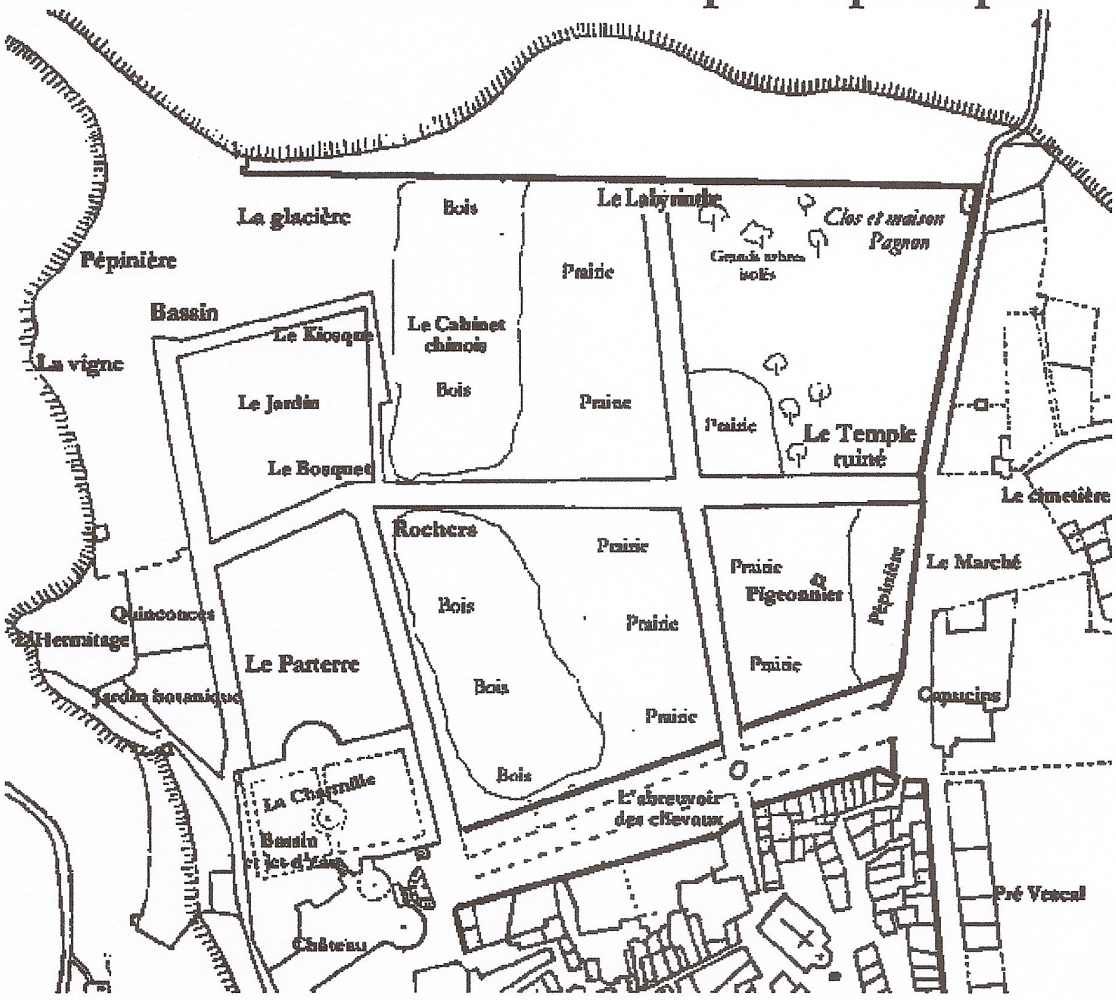

Le parc s'organise en deux espaces distincts.

Le premier s'étend devant la façade (la maison de retraite, les terrains de sport). Là se succèdent le Parterre et sa Charmille, avec bassin et jet d'eau, puis le Jardin formant terrasse. Sous la terrasse, arbres et arbustes, avec un Bassin et une Glacière. A l'ouest, en contrebas, le Jardin botanique et les Quinconces dominent l'Hermitage.

Le second espace, loti en 1793, est plus difficile à imaginer. C'est un quadrilatère découpé en quatre quartiers par deux allées en croix (qui

subsistent). La « grande prairie » occupe tout le centre. La partie ouest, la plus élevée, est couronnée de bois, qui font écran entre le premier et le second espace. La partie orientale semble plus ouverte au jardinage. Elle est aussi ponctuée de grands arbres isolés.

Le parc est dans le goût anglais, modifié par la mode des « fabriques ». Deux sont localisées avec exactitude : le Temple ruiné et le Cabinet chinois. Le Bosquet peut avoir été là où nous situons encore le Bosquet du mamelon. La place du Kiosque oriental et celle du Labyrinthe ont dû être supposées.

Du narval à la guillotine

Fin 1793, les « sans-culotte » épurent les « patriotes ». Un certain Dutreuil, suspect de modérantisme et de traficotages, ira à la guillotine, pour s'être intéressé de trop près aux objets de curiosités réunis naguère par Mgr de Galard. Avaient-ils une place dans le « muséum » dont Duranson nous parlait plus haut ?

En effet, un témoin dépose avoir vu chez Dutreuil *« dans une garde-robe qui est dans sa chambre, une machoire d'un poisson marin de mer d'une manière curieuse étant en façon de rateau ayant des dents de chaque côté, et d'une longueur d'environ deux pieds et demi ; qu'il avait de même une espèce de boule ou tête de coco, et une corbeille d'un travail étranger, et que Dutreuil lui a dit avoir acheté de l'évêché*[8] ».

Le même goût pour les objets exotiques et scientifiques nous sont révélés par le procès-verbal d'une vente aux enchères : *« Quelques vieux plans géométriques, 20 l., une optique avec ses gravures, 10 l., lunette à longue vue, 20 l., petite lanterne magique, quelques vieilles cartes géographiques et des dessins, 6 l., quelques objets d'histoire naturelle, 15 l., deux petites caisses de pierre d'histoire naturelle, 10 livres 5 s. »*

Le grand dénonciateur dans cette affaire ajoute son commentaire : *« Le cabinet d'histoire naturelle qui, quoique imparfait, contenoit quelques articles curieux et rares ne devoit pas être vendu, et j'en avois demandé la conservation suivant la loi, et cependant il a été vendu et on dit que Dutreuil en a acheté la meilleure partie au prix de trois livres dix sols. »*

(Archives nationales, W 417 / 953)

[8] Pour les gens de Monistrol, *l'évêché* n'était pas au Puy. C'est le château et le parc de l'évêque. Au cadastre de 1812, la rue qui mène de l'église aux allées, l'actuel parvis Hippolyte Fraisse, s'appelle *rue de l'évêché*. L'actuelle rue de l'évêché, parallèle, n'existait pas à l'époque.

L'exil forcé

Mgr de Galard a adhéré en novembre 1790 comme la quasi-totalité des évêques à « l'exposition des principes », par laquelle ceux-ci se disent prêts à accepter les dispositions de la Constitution civile du clergé, à condition que soit reconnu que l'église n'est pas une administration comme les autres, réformable au bon plaisir de l'Etat. L'assemblée nationale se refuse absolument à ces arrangements et les ecclésiastiques doivent prêter serment d'obéissance à la Constitution civile du Clergé, sans réserves d'aucune sorte. Galard s'y refuse.

Le 5 mai 1791 il quitte le Puy pour Monistrol. Sans doute est-il surpris de la vive tension qui déchire alors la ville, et surtout de l'attitude hostile des autorités. Le curé Ollier a prêté le serment et le bruit court qu'il s'active pour être élu évêque (ce sera un brivadois, Delcher). Il fait partie de la municipalité « patriote » qu'anime le procureur, Moret du Monteil. On n'est plus au moment de réfléchir, de prendre du recul. C'est oui ou c'est non. Les deux camps se comptent.

Galard est au château, avec deux vicaires généraux, qui l'accompagneront dans l'exil : le chanoine Desgranges, et l'abbé Roux, jeune sulpicien, venu au Puy il y a quelques semaines et dont le dynamisme a été immédiatement embauché par Galard.

A Monistrol, la collégiale est l'enjeu. Messe du curé Ollier contre messe de l'abbé Roux, qui s'exprime au nom de l'évêque.

Galard voudrait gagner du temps, voir comment les choses évoluent. Mais contre ce mouvement irrésistible de la Révolution il faut plier comme le roseau – et cela implique qu'il parte, mais pas forcément tout de suite. Il faut aussi, plus prosaïquement, préparer le voyage, s'en donner les moyens, en fixer le but, organiser les liaisons avec ceux qui vont rester, dans la clandestinité.

Il tiendra dix-huit jours dans ce château qui ne lui appartient pas, au milieu de cette ville dont il n'est plus seigneur (depuis la nuit du 4 août)..

Le long mariage entre le château et la ville se défait, et le divorce a mal tourné.

Laissons parler les deux protagonistes, la municipalité et l'évêque. Leur langage est encore celui d'une excellente éducation, mais derrière...

La municipalité à M. de Galard, 16 mai 1791

Monsieur, la municipalité de cette ville, délibérant sur le réquisitoire du procureur de la commune, qui concluait à votre départ dans les vingt-quatre heures, l'ajourne à huitaine, par respect pour vos vertus et par reconnaissance de vos bienfaits. De nouveaux avis, de nouvelles menaces des villes et bourgs

du voisinage, très à craindre pour vous et pour nous, nous force à vous indiquer un temps plus court. Vous voudrez bien, Monsieur, prendre en considération les motifs d'une démarche qui coûte infiniment à notre cœur, et une détermination qui nous épargne des désagréments et principalement celui de vous voir insulter. Peut-être ne prévoyez-vous pas tous les malheurs que votre présence prolongée dans notre ville pourrait occasionner. Nous espérons de votre prudence et de votre amour pour la paix et la tranquillité, que vous prendrez promptement votre parti. Nous sommes avec respect, Monsieur, etc.

La réponse de monseigneur [9]

Messieurs, votre lettre, en annonçant la double proscription que vous avez prononcée coup sur coup contre moi, m'a plus affecté qu'étonné. J'ai vu cependant avec quelque surprise que des magistrats qui se piquaient de patriotisme se soient permis de prendre contre moi des délibérations aussi inconstitutionnelles. Comment pouvez-vous ignorer que, loin d'être autorisés par aucun décret, vous blessez essentiellement les droits de l'homme et du citoyen, lorsque, sans jugement préalable, vous violez la liberté qui lui appartient d'habiter où il veut. Ce jugement n'existe pas contre moi : fort de ma confiance et de ma conduite, je ne l'appréhende pas.

Vous trouverez bon, Messieurs, que je ne sois pas alarmé des insultes et des outrages que vous paraissez craindre pour moi. Je dois savoir les supporter. Si j'avais besoin d'être soutenus par des consolations humaines, j'en trouverais une bien précieuse dans l'intérêt et le suffrage des âmes honnêtes qui sont ici en grand nombre et dont l'opinion et des procédés peuvent seuls me toucher.

(...) Comment la présence d'un homme dont vous connaissez l'amour pour la paix et la tranquillité, et qui n'a jamais respiré que la félicité de votre patrie, pourrait-elle y occasionner des malheurs ? (...)

Du reste, vous serez satisfaits. Je sacrifiais depuis longtemps à mon intérêt et à mon zèle pour ce diocèse, le besoin d'un voyage nécessaire à ma santé. (...)

Fasse le Ciel que je subisse ces rigoureuses épreuves de manière à soutenir dans les leurs mes dignes coopérateurs et les fidèles de ce diocèse ; qu'elles me servent à expier mes torts, à devenir meilleur et à me rendre plus digne de mon ministère et des regrets sur lesquels j'ose compter.

Je vous prie de vouloir bien me faire expédier les passeports nécessaires pour moi et les personnes qui m'accompagneront dans mon voyage. On vous en remettra la note. Je partirai le plus tôt possible. Je suis avec tous les sentiments que je vous dois et la charité que ma religion me prescrit et dont je dois l'exemple, Messieurs, votre etc.

---

[9] Abbé Cornut, *Causeries historiques sur le Velay*, Le Puy, 1865, t. II, les deux lettres p.148-151.



Mgr de Galard à Ratisbonne : c'est le même que celui de la page 93, la vieillesse en plus. Mais de son exil, l'évêque continue de guider son diocèse.

Le dernier jour

23 mai 1791. La berline descend la grande allée du château, passe la grille de fer devant les Capucins, maison vide… On longe le *prévescal*, le pré de l'évêque, venu du plus lointain moyen âge. On n'a pas le temps d'y penser. Galard arrive devant l'hôpital, celui de La Roche-Aymon, celui que tiennent les sœurs joséphines. Pense-t-il qu'il leur a offert, pour leur pharmacie, une belle série de pots de faïence ? Il n'a pas le temps. Un coup de pistolet claque. Quelqu'un a tiré sur sa voiture. Le postillon pousse les chevaux, la voiture tourne au carrefour et descend vers Brunel. C'est fini.

V.
PHOTOS DE GROUPE
DE NOS 35 ÉVÊQUES

Dans le chapitre précédent s'est déroulé devant nous le long cortège de nos trente-cinq évêques, seigneurs du château de Monistrol, chacun avec son caractère, ses circonstances, son époque. Il s'agit maintenant de les regrouper pour en offrir un aperçu plus synthétique.

La première table suit l'ordre des notices individuelles, n'en conservant que l'essentiel : le nom, les dates et durée de l'épiscopat, et une indication simple mais très significative : l'évêque est-il mort dans sa charge d'évêque du Puy ? Si oui, une croix le précise. Cela permet de les distinguer de ceux pour qui le siège du Puy ne fut qu'une étape – pour des raisons variées d'ailleurs : moment dans une carrière vers de plus hautes charges, moyen de sortir d'une crise avec le chapitre, etc.

Une indication sur les grandes époques de la vie de l'Église pendant toute cette période complète le cadrage.

Un aperçu des 35 évêques

N° d'ordre et nom	*dates de l'épiscopat*	*durée*	*mort évêque du Puy*
1. Guillaume de la Roue	1260-1282	22	+
2. Gui IV	1282-1284	3	?
3. Frédol de St-Bonnet	1284-1289	5	+
4. Gui de Neuville	1290-1295	5	
5. Jean de Comines	1295-1308	13	+
			Les papes d'Avignon
6. Bernard de Castanet	1308-1316	8	
7. Guillaume de Brosse	1317-1318	1	
8. Durand de Saint-Pourçain	1318-1326	8	
9. Pierre de Longueil	1326-1327	2	
10. Bernard Brun, ou de Brion	1326-1342	16	
11. Jean de Chandorat	1342-1356	14	+
12. Jean de Jaurens	1357-1361	4	
13. Bertrand de la Tour d'Auvergne	1361-1382	21	+

		Le Grand Schisme	
14. Bertrand de Chanac	1383-1384	2	
15. Pierre Girard	385-1390	6	
16. Gilles de Bellemère	1390-1391	2	
17. Itier de Martreuil	1392-1394	3	
18. Pierre d'Ally	1395-1397	3	
19. Elie de Lestrange	1397-1418	21	+
		L'Eglise réconciliée	
20. Guillaume de Chalencon	1418-1443	25	+
21. Jean de Bourbon	1443-1485	42	+
22. Geoffroy de Pompadour	1486-1514	34	+
23. Antoine de Chabannes	1514-1535	21	+
24. François de Sarcus	1536-1557	21	+
		Guerres de religion et de la Ligue	
25. Martin de Beaune	1557-1561	4	
26. Antoine de Senecterre	1561-1593	32	+
		Après le concile de Trente	
27. Jacques de Serres	1596-1621	25	+
28. Just de Serres	1621-1641	20	+
29. Henri de Maupas du Tour	1641-1661	20	
30. Armand de Béthune	1665-1703	42	+
31. Claude de La Roche-Aymon	1703-1720	17	+
32. Godefroy-Maurice de Conflans	1721-1725	5	+
33. François-Ch. de Beringhen	1726-1742	16	+
34. Jean-G. Le Franc de Pompignan	1743-1773	29	
35. Marie-Joseph de Galard	1774-1791	17	

La durée des épiscopats

De 1270 à 1790, 520 années. Cela fait une moyenne de 21 ans, trois septennats…

Voici dans l'ordre de la durée les 14 évêques qui se placent au dessus de la moyenne :

Bourbon	42	La Roue	22
Béthune	42	Lestrange	21
Senecterre	32	La Tour d'Auvergne	21
Pompignan	29	Sarcus	21
Pompadour	28	Just de Serres	21
Chalancon	25	Chabannes	20
Jacques de Serres	25	Maupas	20

Deux époques sont marquées par la longévité :

* « L'Église réconciliée », un siècle et demi, de 1400 à 1550, pas un seul en dessous de la moyenne.

* Le 17e siècle : trois évêques en cent ans, Jacques et Just de Serres, puis Armand de Béthune.

Symétriquement, on compte 21 évêques sous la barre – une barre placée très haute.

La période qui a droit à la lanterne rouge, c'est celle du Grand Schisme : cinq évêques (Chanac, Girard, Bellemère, Martreuil, Ailly) en quinze ans (1383-1397).

Et la période précédente, celle des papes d'Avignon, a sur la durée une même influence délétère, mais moindre et surtout inégale : trois évêques sont des oiseaux de passage (Brosse, Longueil, Jaurens), entre un et quatre ans. C'est compensé par Brion et Chandorat (16 et 14 ans). Castanet et St-Pourçain sont entre les deux avec huit ans chacun.

Les évêques morts évêque du Puy

Ils sont 18, soit la grosse moitié de nos 35. Il y a une corrélation évidente et normale avec leur longévité. Dans les périodes stables, on est au Puy pour y rester, Avec de meilleurs médecins, les durées d'épiscopat seraient plus longues encore.

De Senecterre (1561) à la fin, on meurt évêque du Puy, Les seules exceptions sont Maupas, qui n'en peut plus de son chapitre, et Pompignan que sa notoriété propulse archevêque de Vienne. Et encore, l'un et l'autre, nommés jeunes au Puy, y ont demeuré longtemps : vingt ans pour Maupas et vingt-neuf pour Pompignan…

Quatre sont morts en leur château de Monistrol : Chandorat en 1356, Chalencon en 1443, Béthune en 1703 (qui nous laissa son cœur et ses entrailles), Conflans en 1725 (enterré dans le chœur de la Collégiale).

Le visage de 16 évêques

Castanet, gravure ; Saint-Pourçain, gravure ? Chanac, gravure ; Girard, gravure ? Bourbon, dessin de Burel dans le manuscrit de ses Mémoires ; d'Ailly, portrait, détail de la *Vierge au manteau ;* Lestrange, détail de la *Vierge au manteau* ; Senecterre, détail de l'*Ex-voto des Senecterre* et dessin de Burel ; Just de Serres, gravure. À partir de Henri de Maupas, on dispose de plusieurs représentations de chacun des évêques, (huiles sur toile, gravures) : Béthune, La Roche-Aymon, Conflans, Beringhem, Le Franc de Pompignan, Galard.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Le tableau suivant fait une liste alphabétique des évêques, en l'accompagnant du numéro d'ordre de la notice qui lui est consacrée, et aussi avec les dates de l'épiscopat pour voir d'un coup d'œil à quelle époque tel ou tel évêque appartient.

	N° d'ordre	*dates de l'épiscopat*	*durée*
Ally (Pierre d')	18	1395-1397	3
Beaune (Martin de)	25	1557-1561	4
Bellemère (Gilles de)	16	1390-1391	2
Beringhem (François-Charles de)	33	1726-1742	16
Béthune (Armand de)	30	1665-17031	42
Bourbon (Jean de)	21	1443-1485	42
Brosse Guillaume de)	7	1317-1318	1
Brun, ou de Brion (Bernard	10	1326-1342	16
Castanet (Bernard de)	6	1308-1316	8
Chabannes (Antoine de)	23	1514-1535	21
Chalencon (Guillaume de)	20	1418-1443	25
Chanac (Bertrand de)	14	1383-1384	2
Chandorat (Jean de)	11	1342-1356	14
Conflans (Godefroy-Maurice de)	32	1721-1725	5
Cumènes (Jean de)	5	1295-1308	13
Galard (Marie-Joseph de)	35	1774-1791	17
Girard (Pierre)	15	1385-1390	6
Gui IV	2	1282-1284	3
Jaurens (Jean de)	12	1357-1361	4
La Roche-Aymon (Claude de)	31	1703-1720	17
La Roue (Guillaume de)	1	1260-1282	22
La Tour d'Auvergne (Bertrand de)	13	1361-1382	21
Le Franc de Pompignan Jean-G.	34	1743-1773	29
Lestrange (Elie de)	19	1397-1418	21
Longueil (Pierre de)	9	1326-1327	2
Martreuil (Itier de)	17	1392-1394	3
Maupas du Tour (Henri de)	29	1641-1661	20
Neuville (Gui de)	4	1290-1295	5
Pompadour (Geoffroy de)	22	1486-1514	34
Saint-Bonnet (Frédol de	3	1284-1289	5
Saint-Pourçain (Durand de)	8	1318-1326	8
Sarcus (François de)	24	1536 – 1557	21
Senecterre (Antoine de)	26	1561-1593	32
Serres (Jacques de)	27	1596-1621	25
Serres (Just de)	28	1621-1641	20

Les États du Pays de Velay

Photo de groupe encore – nos évêques superposables dans une même fonction d'ordre temporel. Depuis 1377, sous la présidence de l'évêque, les Etats du Pays de Velay se réunissent une fois par an. La Noblesse et l'Eglise dominent, mais les Communes ne sont pas absentes. Six consuls du Puy y participent, et deux des huit villes murées, chaque couple à son cours. Ainsi Monistrol siège une fois tous les quatre ans, toujours avec Craponne.

Les décisions sont préparées et exécutées par une administration, que dirige le *syndic* (on dirait notre secrétaire général), flanqué du responsable des ponts et chaussées – la dépense majeure.

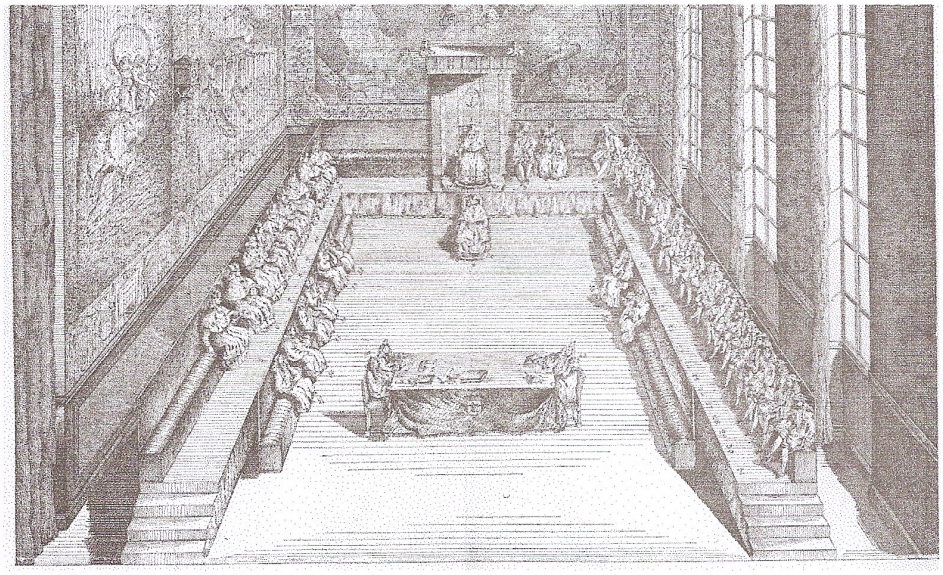

Au fond, sous le dais, l'évêque, président ; devant lui sur un fauteuil isolé, son vicaire général. Autour de la longue table, seul meuble qui permette d'écrire : à gauche le syndic du Pays et son commis, à droite le greffier des Etats et son commis. A la gauche de l'évêque, un peu en arrière, deux commissaires.

A gauche les représentants du Clergé, placés selon une subtile hiérarchie, à partir du plus proche de l'évêque : le doyen le prévot et le baron du chapitre, le commandant de Devesset, l'abbé du Monastier, les prieurs du Bouchet-St Nicolas, de Grazac, de Goudet et de Chamalières.

En vis-à-vis, à la gauche du président, la Noblesse, commençant par Polignac, Maubourg, St-Didier, jusqu'à Jonchères et Queyrières, les 18 barons (ou leurs représentants, nobles aussi, qui résident dans le pays).

Les consuls des communes se répartissent entre les six consuls du Puy, assis sur une banquette sous le Clergé ; et sous les barons les deux consuls « de tour » - celui de Monistrol par exemple…

Les États-Généraux du Languedoc

L'administration du diocèse est subordonnée à celle de la province de Languedoc, que dirigent les États-Généraux de la Province. Ils fonctionnent sur le même modèle. Le président est l'archevêque de Narbonne et les États siègent à Montpellier. Le Velay est représenté par l'évêque du Puy, le vicomte de Polignac (second dans l'ordre de préséance), et deux consuls du Puy, qui viennent au sixième rang. Comme la gravure le montre, c'est une affaire plus grandiose et plus complexe que celle des États du Pays de Velay. Les communes y tiennent un plus grande place. Les badauds, hommes et femmes aussi, pouvaient suivre les séances[1].

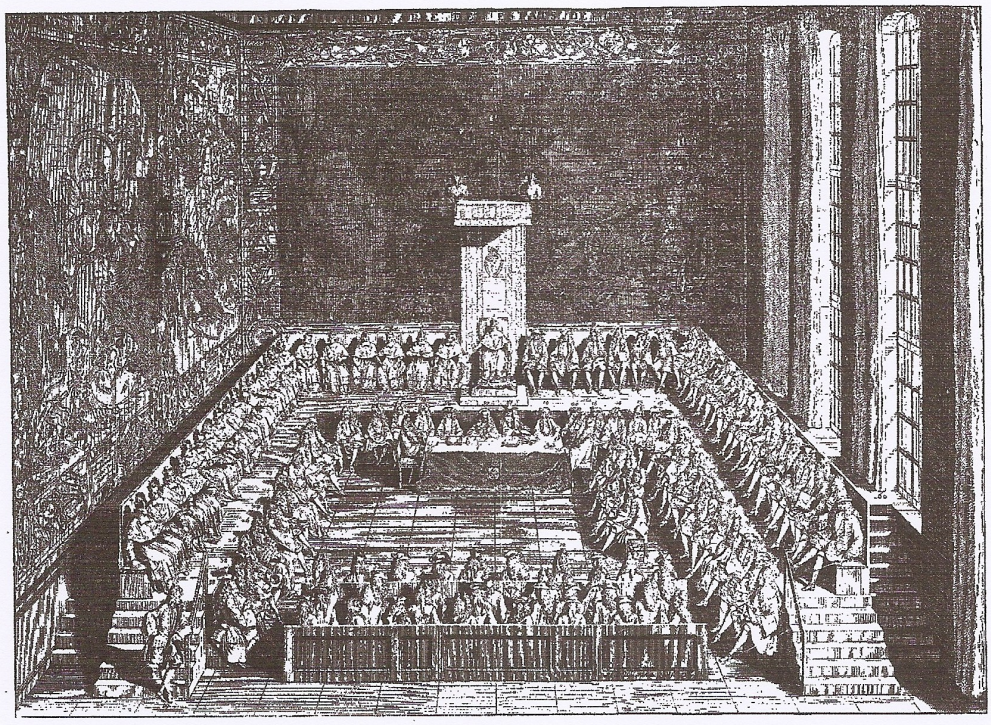

Chaque année les États-Généraux frappaient une nouvelle médaille, en argent. Celle-ci, datée de 1731, présente au revers la muse Clio environnée de livres et de chartes, ayant à ses pieds le blason de la Province et rédigeant *l'Histoire du Languedoc*, qu'en effet les États subventionnent. La devise se lit : IMMORTALE DECUS FASTORUM, Gloire immortelle de nos annales. En exergue : COM. OCC., abréviation de *comitia occitaniae*, comices de l'Occitanie.



[1] Les gravures des Etats du Velay et des Etats-Généraux viennent de Rioufol, *La Révolution de 1789 en Velay*.

Seigneur de Monistrol, qu'est-ce ?

L'évêque du Puy est, depuis 1270, seigneur de Monistrol. La seigneurie comporte essentiellement deux volets : la justice et les droits seigneuriaux.

La seigneurie justicière

Seigneur, l'évêque assure la police et la justice de proximité. En termes d'aujourd'hui on pourrait dire qu'il a quelque chose du maire pour ce qui est de la police municipale et rurale, de la vie de la communauté ; quelque chose du ci-devant juge de paix, pour enquêter, concilier et juger au civil et au criminel sur toutes causes ne dépassant pas un certain seuil.

Cette responsabilité, il ne l'exerce pas personnellement. Elle exige résidence et compétence. A Monistrol elle est déléguée au « bailli », secondée par son « lieutenant de juge », licenciés en droit, renforcé du procureur fiscal, du greffier, du sergent…

La police consiste à faire des règlements pour le repos et la commodité du peuple. Ils concernent toutes sortes de sujets :

* les denrées et la menue marchandise pour l'entretien journalier du peuple ; les poids et mesures, les marchés ;

* le règlement des chemins, ponts, passages, que le seigneur est tenu d'entretenir ;

* ban des vendanges, droit de jouer du violon, d'ouvrir des boutiques, de suspendre des bassins et des enseignes.

* nommer des tuteurs et les curateurs, faire apposer des scellés,

Le seigneur a normalement la charge du four banal. A Monistrol ce droit appartient au seigneur de Paulin. Occasion de se rappeler que le ressort d'une justice donnée n'est pas d'ordre territorial. Dans le même village les habitants peuvent payer censive à deux seigneurs ; il y aura deux justices. Monistrol échappe à peu près à cette fragmentation.

Le seigneur perçoit des droits seigneuriaux.

Le cens est une reconnaissance de la propriété éminente du seigneur. Le cens est d'un montant symbolique, mais le symbole est fort.

Le censitaire est un quasi-propriétaire : il exploite lui-même ou donne à bail, achète et vend, hérite et transmet librement. Mais le langage féodal subsiste : il est « l'homme » de son seigneur, même pour un jardin.

La perception de ce revenu est arrentée, louée à un notable avec lequel on convient d'un forfait. Le seigneur est assuré d'un revenu régulier. A son rentier de faire rentrer les censives.

Plus rémunérateurs, les droits de mutation foncière, on dit *les lods et ventes,* qui sont perçus à chaque changement de propriétaire.

VI.
LES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES

4 août 1789. Les droits féodaux sont abolis ; il n'y a plus de seigneur à Monistrol - même si le château appartient toujours à l'évêché.

7 novembre 1789. Le château, comme bien d'église, est saisi par l'État. Il est affermé provisoirement à un M. Saint-Genest, ami de l'évêque.

27 février 1791. Delcher, de Brioude, est élu évêque constitutionnel.

3 mai 1791. La municipalité exige de Mgr de Galard de quitter le Puy pour éviter des troubles. L'évêque vient se réfugier à Monistrol, accueilli par M. Saint-Genest.

16 mai 1791. La municipalité de Monistrol invoque les mêmes craintes ; Mgr de Galard quitte le château et gagne la Suisse.

11 juillet 1791. Vente aux enchères de l'entier château et parc des évêques. Balthazar Bonet de Chabanolle l'emporte sur une enchère de 81.100 livres, soit 4.000 louis d'or.

Qui est Bonet de Chabanolle, bientôt **Bonet-Chabanolle** ? D'abord le fils de son père, Joseph Bonet de Treyches, le plus important magistrat du Velay, dont les attaches sont à St-Jeures et à Grazac. Il a été élu l'un des deux représentants du Tiers aux Etats-Généraux. Il a 69 ans.

Son fils Balthazar n'est à 34 ans qu'un jeune avocat. L'argent qui s'investit massivement est celui du père, d'ailleurs retenu à Paris par les débats de la Constituante.

Avant d'acheter Monistrol, Bonet fils avait déjà acheté le 23 mai, pour 117.000 livres, le domaine rural et les bois de l'abbaye de la Séauve. L'abbaye elle-même n'avait pas été mise en vente, de peur de la brader. C'est ce qui arrivera en 1797, quand le même Bonet-Chabanolle se la fera adjuger à 32.440 livres dévaluées.

Une troisième prise complète le tableau de chasse : la maison et les terres du prieuré de Grazac pour 9.300 livres (31 mai 1791). Total, pour le printemps 1791 seulement : 200.000 livres, soit 10.000 louis d'or.

Pourquoi ces achats ? La Séauve, c'est un bon investissement rural. Grazac, c'est près des biens de famille. Mais Monistrol ? Pour montrer à tous que le pouvoir avait changé de camp ? Que ce château qui symbolisait, depuis des siècles, l'alliance entre la noblesse (les évêques) et le clergé (l'évêché) passait aux mains du Tiers Etat ?



Antoine-Joseph Bonet de Treyches, père

Première division : adieu au parc

Septembre 1792. Bonet fils est « élu » à la Convention. En janvier 1793 il vote la mort du roi.

31 mai 1793 : il est proscrit comme « girondin », brûlé en effigie au Puy. Il réussit à se cacher pendant dix-huit mois. Le château et le parc sont saisis comme biens d'émigré, et connaissent des destins différents.

Côté château, le sort demeure en suspens : quel imprudent oserait en acheter un en pleine Terreur ?

Côté parc, c'est plus facile. On découpe en 37 lots et on les vend tous aux enchères le 1er juin 1794.

Thermidor, septembre 1794 : chute de Robespierre. Le conventionnel Bonet retrouve son siège à Paris, et à Monistrol son château, mais sans le parc.

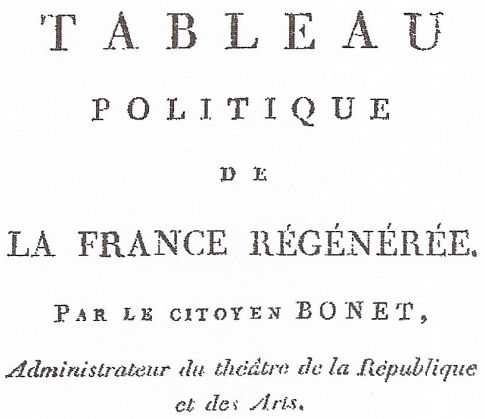

TABLEAU

POLITIQUE

DE

LA FRANCE RÉGÉNÉRÉE.

PAR LE CITOYEN BONET,

Administrateur du théâtre de la République et des Arts.

Qu'a-t-il à en faire ? Membre du conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, du corps législatif sous l'Empire, Bonet a chanté la France régénérée par le 18 brumaire (*voir ci-contre.*). Il réside ordinairement à Paris. Il est même de 1799 à 1807 codirecteur du ci-devant et ci-après Opéra. Il veut se débarrasser du château sans parc de Monistrol. Une bonne idée : le vendre à une administration.

HONNEUR et gloire à la Révolution du 18 brumaire; grâces immortelles soient rendues à ces héros intrépides de la liberté publique, à ces défenseurs courageux des droits de l'humanité, à ces amis de la paix et du bonheur du peuple français, qui ont sauvé la république et l'ont arrachée aux fureurs de cette secte insolente et séditieuse qui, pour satisfaire ses passions haîneuses, vouloit perpétuer les crimes de l'anarchie et les fléaux de la guerre, conduire le vaisseau de l'Etat à travers les flots révolutionnaires, et formaient des vœux homicides pour l'esclavage du Peuple. Cette minorité factieuse est enchaînée pour jamais ; elle a trop longtems dominé dans le sanctuaire des lois pour l'effroi de l'humanité et le malheur de la

Un château pour les mendiants

La mode est aux ***dépôts de mendicité :*** rafler les mendiants, les concentrer derrière des murs, les mettre au travail plus ou moins forcé. Bonet, bien informé à Paris comme au Puy, apprend en 1808 qu'il est question d'installer le dépôt départemental au Puy, dans l'ancien couvent de Ste-Marie devenu propriété de l'armée. Bonet a vite fait de poser la candidature de Monistrol.

Le château pourrait accueillir 200 mendiants. On installerait un petit poste militaire (dans l'actuel Office du tourisme), le dortoir des hommes dans l'aile est, les jeunes garçons à la suite, aile du midi, l'infirmerie des hommes dans les pièces donnant sur le jardin. Le bâtiment neuf (qui n'existe plus) recevrait les bains, et les femmes en couche au dessus. A l'étage, c'est le domaine des femmes et des filles, selon le même plan. Dans la Grosse Tour, la cuisine resterait à sa place (aujourd'hui la grande salle) et la salle au-dessus renfermerait les « galeux ». Les deux étages du pavillon de la petite tour (aujourd'hui la « chambre du malade » et le local au dessus) accueilleraient les fous. Il n'est pas question d'ateliers.

Deux préfets successifs et l'administration centrale sont conquis par le projet Monistrol. Pourquoi ? C'est très simple, dit une note : *« La grandeur, la solidité des batimens du château de Monistrol, l'immensité des cours qui entourent le château et qui permettent toutes les divisions désirables, pour séparer les sexes, les ages et les malades, les jardins ombragés presque tous clos de murs et qui offriront par leur contenance un travail assuré et salutaire aux détenus ; les manufactures de rubans établies dans cette contrée auxquelles les détenus pourront être très avantageusement occupés une partie de l'année ; le prix très modique du combustible de charbon de terre, qui coûte tout au plus à Monistrol 15 sols le quintal tandis que cent livres de bois vert se payent au Puy 50 sols, etc. »*

Tandis qu'à Ste-Marie au Puy *« la contagion à laquelle seroient exposés les détenus et les habitans de la ville…Les rayons du soleil de midi qui se réverbèrent sur une cour, qui … ne saurait offrir un espace suffisant pour prendre le moindre exercice et n'offre aucun moyen d'agrandissement ni de verdure pour mettre à l'abri les malheureux de l'ardeur du soleil. …*

« Ces raisons ne permettent pas de balancer. Le château de Monistrol mérite incontestablement la préférence sous tous les rapports, l'économie et l'humanité commandent cette mesure. »

Malgré l'opposition du Conseil général, c'est le site du château qui s'impose en 1810. Les choses semblent aller assez vite pour qu'on nomme un directeur, M. Thoury, qui s'installe dans la chambre de l'évêque.

Le dépôt est créé sur le papier du *Bulletin des Lois*, le 29 décembre 1810. En août 1811 le prix de vente est fixé par experts : 39.000 fr.-or.

C'est la moitié de ce que Bonet a payé vingt ans plus tôt. Mais, sans le parc, pouvait-il espérer mieux ? L'acte est signé le 30 novembre 1811. L'Etat devient propriétaire.

À Vitebsk, Napoléon refuse de signer

L'administration est maîtresse des lieux. Elle a son concept. Pourtant, elle va s'ingénier à tout ralentir, par excès d'ambition.

31 juillet 1812 : la guerre a recommencé. Avec la Grande Armée Napoléon est depuis trois jours à Vitebsk en Biélo-Russie, en route pour Moscou. Cela ne l'empêche pas de lire attentivement ce décret que le comte Daru, ministre d'Etat, lui présente, de la part de Savary ministre de l'Intérieur. Le sujet ? Le dépôt de mendicité de Monistrol… Et Napoléon refuse de signer !

Le comte Daru explique le raisonnement de l'Empereur :

« Sa Majesté remarqua que la Haute-Loire est très chargée d'impositions et que les 50.000 fr. demandés pour l'entretien de 200 mendiants rendraient la dépense de chacun d'eux trop coûteuse et plus considérable que celle des infirmes ou mendiants recueillis dans les hôpitaux, qui n'est par an que de 180 fr. environ pour chacun. » L'Empereur ajoute qu'un seul dépôt de mendicité pourrait suffire pour deux départements.

Napoléon en campagne s'intéresse au prix de journée à Monistrol ! Extraordinaire !

C'est l'émoi à Paris. Savary tient à s'expliquer, mais ne veut pas énerver Napoléon, qui voit Moscou brûler devant lui. Le 22 septembre, il gribouille en marge d'un brouillon de lettre à Daru pour demander à celui-ci d'en parler oralement à l'Empereur : le prix de journée est dans la moyenne…

Et si l'on ajoutait le Puy-de-Dôme, et les Ursulines ?

L'idée de l'Empereur (un dépôt pour deux départements), l'administration des Prisons (c'est elle qui gère le dossier) y pensait déjà.

Mais il faudrait plus de place. Justement, le vaste couvent des Ursulines, à côté, est vide depuis que le culte catholique réunifié a rejoint l'église rebâtie en 1807. On met les architectes au travail, pour comparer les deux options, *sans* ou *avec* le couvent. Cela occupe l'année 1813. Par chance, ils concluent que le projet *avec* coûterait moins cher que le projet *sans*, car les travaux ne consisterait qu'en réparations, au lieu que le premier supposerait des constructions : 90.000 avec, 170.000 sans.

Le nombre de « détenus » est aussi revu à la baisse. Le préfet explique : *« Beaucoup d'individus qui se livrent à la mendicité cesseront ce genre de vie lorsqu'ils sauront qu'un établissement public est destiné à les réunir ».* Le préfet du Puy-de-Dôme avance un autre argument : *« Ce serait un grand inconvénient pour l'agriculture que de renfermer un enfant qui, dans les premières années, a besoin de la charité publique, mais qui dès l'âge de huit ans pourvoit à sa subsistance et apprend à se livrer aux travaux les plus pénibles ».*

Bref on ne croit plus guère au concept, et l'investissement est lourd, environ 200.000 franc-or. .

L'architecte pense loger 500 mendiants (à parité hommes et femmes), soit 150 pour la Haute-Loire et 250 pour le Puy-de-Dôme. Les hommes seraient au château, les femmes au couvent. La plupart des lits seraient à deux places. La chapelle des Ursulines ferait un grand atelier. Il y aurait 12 surveillants et surveillantes.

C'est de plus en plus pharaonique. Les plans que le préfet envoie au ministre sont de plus en plus magnifiques. On se hâte de plus en plus lentement.

Après Napoléon

1814... 1815... La Restauration délie les langues. Le système des dépôts de mendicité a des adversaires. Le Conseil général dès octobre 1814 émet le vœu que le dépôt de Monistrol soit supprimé. La mode n'est plus aux dépôts de mendicité. La charité publique doit être plus décentralisée, plus proche, pour être plus efficace, plus humaine.

Mais même la suppression traîne. En 1817 le Conseil général émet le vœu que le château soit vendu et que le produit *« soit consacré à l'achat d'un palais épiscopal »* - espérant le rétablissement d'un *« évêché aussi illustre par les vertus de ses prélats que recommandable par son antiquité ».*

En 1819, le Conseil demande de nouveau l'aliénation de l'édifice, mais cette fois c'est pour aider à la construction d'un hôtel de préfecture.

Mais à qui aliéner le château ? Un projet vient de la Loire : l'établissement d'une maison d'aliénés, pour lutter contre les *« désordres occasionnés par les aliénés qui restent libres et par ceux qui sont enfermés dans les prisons faute d'autres asyles ».* Cela n'aboutira pas davantage.

L'Etat s'impatiente de ce dossier pourri. Il faut reconnaître l'échec et libérer la voie pour une solution privée. Les châteaux font moins peur... En août 1824 on se prépare à supprimer juridiquement un dépôt qui n'existait que juridiquement...

Deuxième division, ou 172 ans de séparation

1824. En treize ans, l'Etat n'a rien su faire du château. Il passe la main et le revend aux enchères. Monteyrimard, officier de cavalerie, achète le tout. La commune aimerait bien le lui racheter, mais c'est trop cher. Elle ne peut réunir que 15.000 francs. Monteyrimard en voudrait 22.000.

1834. Le gendre et héritier de Monteyrimard trouve la solution : pour mieux vendre, vendre par moitiés…

Ainsi commence la seconde division du château, des bâtiments cette fois. Elle durera jusqu'en 2006, 172 ans.

L'école des Frères

L'abbé Bonnet, curé de Monistrol de 1823 à sa mort en 1867 (rien à voir avec l'acheteur de 1791) achète l'aile sud-est, la Grosse Tour, la moitié de l'aile sud. Il en fait don à la mairie, à condition que celle-ci y installe l'école communale de garçons et que dans cette école l'enseignement soit donné par les Frères des écoles chrétiennes. A l'époque cette pratique est légale et courante : on fait appel à une congrégation enseignante, à des spécialistes de l'éducation, pour garantir continuité et compétence. Les lois anti-congréganistes vont faire exploser le système. Nous avons déjà raconté dans nos *Chroniques* consacrées à *Monistrol 1900* (n°32-33, 1999) comment les Frères ont réussi à rester dans les lieux et la commune à conserver la propriété du bâtiment. Avec de nouveaux projets, le lycée privé quitte le château en 2005 et la commune entame la lourde entreprise de réunifier le château.

Le château privé, ou comment s'en débarrasser

L'autre moitié du château et le jardin sont achetés en 1834 par un particulier, un certain Pagès, ancien juge de paix à Saugues.

Même réduit, c'est lourd à porter, et les propriétaires se succèdent : après Pagès (1834-1842), Camille de Brye (1842-1876), Zénon de Mans puis son gendre le colonel Blanc, dit Blanc de Mans.

En 1893 le colonel offre de vendre son château à la commune pour y installer mairie, justice de paix, pompes à incendie, et école publique de filles. L'expertise décourage : sans l'école on est trop au large ; avec l'école, c'est l'entassement, et des travaux dispendieux… On renonce.

La solution sera, quinze plus tard, d'y installer l'hôpital, grâce à une opération triangulaire. L'administration de l'hospice vend à la mairie

l'hôpital du Pré Vescal, pour le démolir et y construire le groupe scolaire. Avec l'argent l'hôpital achète le demi-château.

L'hôpital des Sœurs, et de leurs pensionnaires

En 1912 les pensionnaires et les sœurs de Saint-Joseph montent s'installer au château. Emouvant rapprochement : on craint de « finir à l'hospice », symbole et réalité de la misère. On rêve de la « vie de château ». Le château des évêques devient celui des « pauvres infirmes »

Autre rapprochement symbolique : l'école au service des enfants, l'hôpital au service des vieillards. Deux âges dans les deux moitiés. À vrai dire ils sont dos à dos. Ceux de l'hospice vivent tournés vers le jardin et le soleil couchant. Ceux de l'école sont tournés vers la grande cour et le soleil levant. Et les fenêtres de l'école donnant sur la cour intérieure sont obturées, comme on le voit encore, provisoirement.

Les légendaires quatre vaches du legs Charentus sont du voyage : elles ont leur étable dans un bâtiment le long de l'allée. Elles fournissent le lait ; le potager et le verger de l'enclos pourvoient aux légumes et aux fruits, sans oublier poulailler, porcherie et ruches…

Les débuts sont difficiles : on vient à peine de signer l'acte qu'un incendie dû à la foudre détruit les toitures et le coin sud-ouest du château. Mais cette reconstruction accélère la modernisation : on construit le petit corps de bâtiment, plaqué sur la façade, contenant buanderie et cuisine. La façade perd son harmonie, mais le service est facilité… On renonce à construire un immeuble pour les bains.

Jean de Bourbon et le chauffage central

Le point très faible est celui du chauffage. Le colonel, avec deux ou trois cheminées, s'en sortait. Mais quand il faut tout chauffer ? En 1934, l'économe, Preynet, organise une kermesse, en s'associant aux Fêtes régionalistes de 1934. On organise « l'entrée de Jean de Bourbon dans sa bonne ville »… (voir la notice sur Bourbon). La fête fut magnifique et *« l'année suivante, les vieillards ne tremblaient plus dans les immenses corridors, ni dans les chambres. Une chaleur artificielle adoucissait les rigueurs de l'hiver. »*

La question de la pharmacie

Toujours à la recherche de ressources, le conseil d'administration, un peu avant la guerre de 39, caressa le projet de rétablir une pharmacie dans l'hôpital. On achète le matériel. Mais l'on ne trouve pas de volontaire pour cette pharmacie excentrée. La situation fut assez confuse. et après la guerre il fallut fermer.

La pharmacie était installée dans le vestibule d'entrée et on y accédait par le grand portail. Le laboratoire était logé dans l'actuel bureau de l'Office de tourisme. Quant aux pensionnaires et à leurs visiteurs ils utilisaient le petit escalier donnant sur le jardin. De cette aventure il reste une magnifique enseigne lumineuse.

La Maternité

1er janvier 1960 : une maternité (dix lits et deux sages-femmes), construite dans l'enclos, ouvre officiellement ses portes. Le premier bébé y est né trois jours plus tôt. Il aura vingt ans quand, faute de naissances suffisantes, il faudra fermer la maternité. Une fermeture mouvementée, avec occupation des lieux…



La carte postale pétition.
Recto : la maternité avec la banderole « Vivre, travailler, naître au pays »
Verso : la pétition adressée au président de la République.

Du château à son parc

En 1973, l'hospice fait peau neuve : sanitaires, ascenseur, chambres individuelles. Non sans dommage pour la conservation du patrimoine architectural. Le rez-de-chaussée de l'antique château et la cour intérieure, ont souffert.

L'hôpital rural devient maison de retraite en 1983. Mais ce ne peut être qu'une étape. Besoins et normes veulent un bâtiment moderne, que l'on construit dans le jardin à partir de la maternité désaffectée. En 1989 la maison de retraite quitte le château pour son jardin et la commune le rachète.

Le début de la réunification est en marche. L'association des Amis du Château reçoit mission de faire connaître le château des Évêques et de lui donner vie. Installées au château, les hôtesses de l'Office en tiennent ouvertes les portes à tous les visiteurs.



Commençons cette visite par les deux éléments architecturaux les plus anciens et les plus méconnus du château. Ils assuraient et défendaient l'accès au château primitif, par le chemin des Côtes. On peut dater ce dispositif du 14ème siècle.

VII.
Histoire des lieux, une esquisse

Nous nous sommes attachés à faire vivre les personnages qui ont habité et fait ce château.

Mais les murs aussi ont une histoire à nous raconter - complexe, surprenante. Dans ces lieux divers, les siècles s'emboîtent. Ils ne suivent pas forcément un itinéraire logique, et encore moins chronologique.

On déchiffre sur ces murs plus de questions que de réponses. Les sources écrites peuvent nous aider, mais elles sont incroyablement rares. Une demi-douzaine d'états annuels des recettes et dépenses de la seigneurie, toutes de la fin du 14ème siècle, une dizaine de prix-faits (devis), alors que nous devrions compter les uns et les autres par centaines... Incendies involontaires ou *brûlements* révolutionnaires sont la cause de cette extrême rareté.

Mais en faisant parler les murs et les papiers, tentons une histoire provisoire.

Le premier château sur les côtes

Les bâtiments les plus anciens qui nous restent sur le site actuel sont d'une époque postérieure à 1270. Les Saint-Didier avaient-ils commencé de construire quelque chose ici ? Si oui, cela a complètement disparu.

Prudemment, avant toute exploration archéologique sérieuse, nous daterons du 14ème siècle les éléments bien visibles sur la façade méridionale du château – celle qu'on connaît si mal, et qui est si malcommode d'accès. . Pour voir ce premier château, il faut longer la façade donnant sur le jardin et prendre la rampe d'accès à la terrasse, d'où l'on voit en contrebas ce dispositif. (Voir la photographie page ci-contre)

Cet ensemble est bâti au bord des « côtes », escarpements de forte qualité défensive qui dominent le ruisseau de Piat.

L'arc et la tourelle furent englobés vers 1788 dans un « cinquième corps de bâtiment » voulu par monseigneur de Galard : ceci explique les trous destinés à recevoir les poutres de deux niveaux et les traces d'une

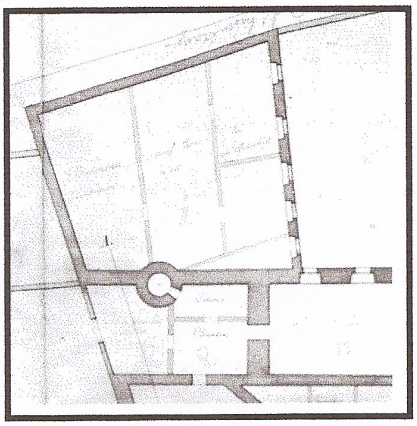

moraine de la couverture. Quand la Révolution éclata, seuls les gros murs et le toit étaient achevés. Vingt-cinq ans d'incertitudes causèrent sa perte. Le bâtiment fut sans doute démoli vers 1820.

Ci-contre : ce « cinquième corps de bâtiment » englobait la tourelle. Il avait ses vues sur le jardin et laissait intactes les baies de la grande salle.

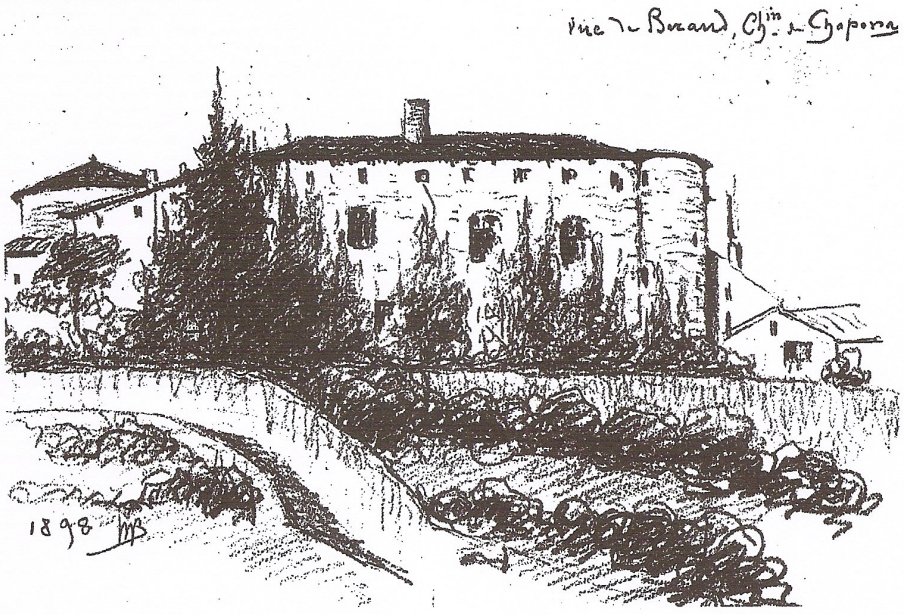

Ci-dessus, un dessin de Bouchacourt, en 1898, montre la façade telle qu'elle était entre cette démolition et l'incendie de 1909, lequel en a détruit une partie (on voit le wellingtonia cause de ce malheur).

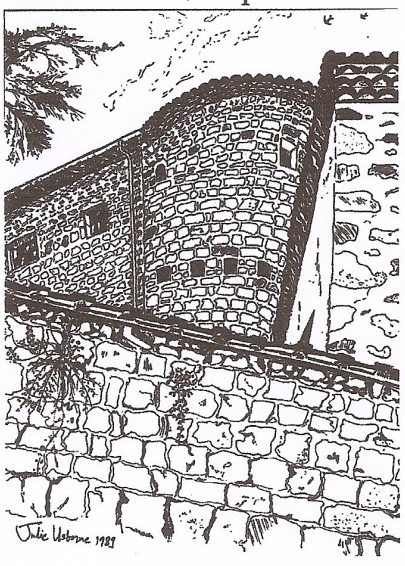

Page ci-contre : l'accès au château primitif, par le chemin qu'on appelle aujourd'hui de l'Hermitage.

L'arc brisé comporte le logement pour la manœuvre d'une herse, associée à un fossé sec et sans doute à un pont-levis. La partie inférieure a été murée, mais sans masquer les pierres de taille. Pourrons-nous voir un jour cette porte dans son état d'origine ?

Le dessin de la tourelle par J. Usborne (1989) présente un angle inhabituel.

Derrière cette façade existait un bâtiment rectangulaire, encore facilement repérable sur plan et sur place. Une tour s'élevait-elle à l'autre extrémité ? On peut le supposer. Elle aurait été détruite par la construction du pavillon, au 17ème siècle.

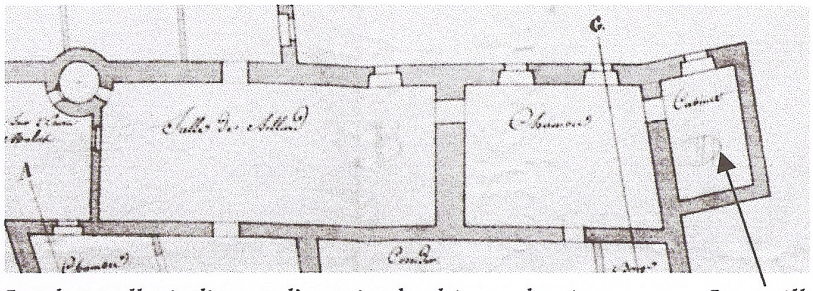

Les deux salles indiquant l'emprise du château des côtes *Le pavillon*

Une hypothèse

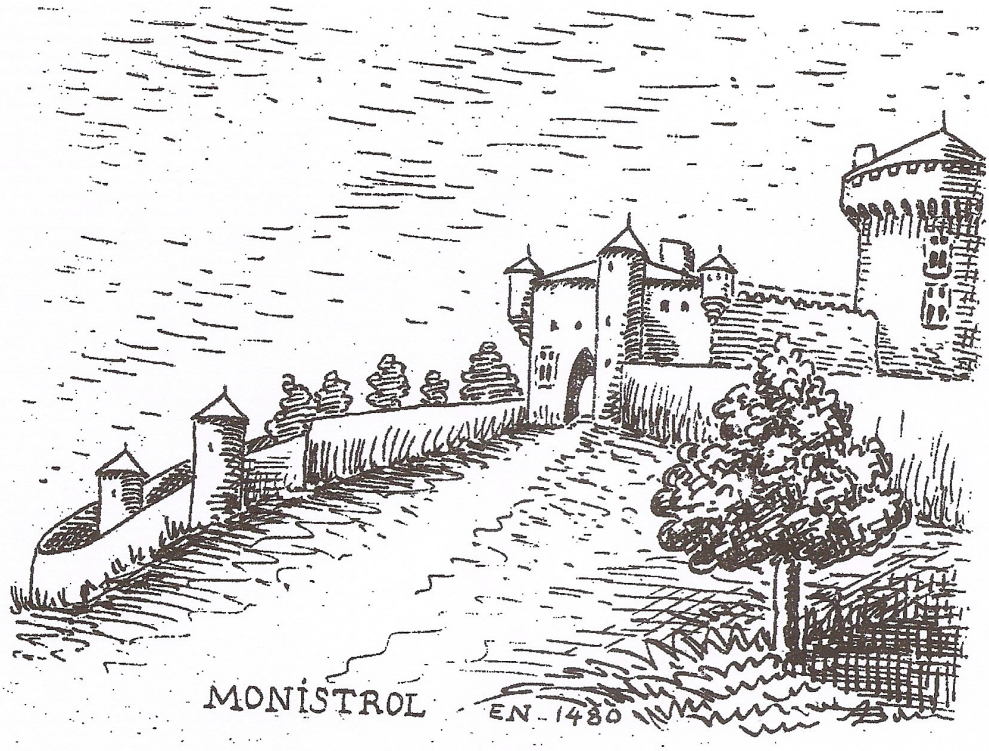

Ce dessin de Boudon-Lashermes date des années 30. Ce n'est qu'une hypothèse. « Monistrol en 1480 » : Boudon se place *après* la construction de la Grosse Tour, que l'on voit en haut à droite. Quel rôle cette Tour laissait-elle au petit château des côtes ? Pour Boudon il reste l'entrée principale, avec son arc et sa tourelle ; et il ajoute échauguettes et une première enceinte en contrebas, avec ses tours.

Laissons la question ouverte.

Tours de rêve ou rêve de tours ?



Ce dessin de Jourda de Vaux, vers 1900, fait un ensemble très inventif des deux tours qui accueillent le visiteur du château. Il donne à la Grosse Tour une élévation hardie : quatre niveaux, plus une cave avec sa poterne, et deux étages de couronnements militaires. Soit sept niveaux, où nous n'en voyons que quatre. Il pose un château complexe sur un piton champêtre, qui fleure bon le haut moyen âge…

Oublions cette fiction charmante et partons de ce qui est sûr.

Le couple des tours

Le premier château épiscopal était tourné côté soleil, et le plus loin possible du bourg, et même lui tournant le dos. Le château de Jean de Bourbon se tourne vers le bourg et moins de lumière.

Une question importante : quel est le rapport entre les deux tours ? Ont-elles été conçues et construites ensemble ? Sinon, laquelle vient en premier ?

Les deux présentent aujourd'hui les mêmes ouvertures typiques du 18ème siècle, avec leur linteau légèrement cintré. Mais autant celles de la Grosse Tour laissent voir les baies d'origine, beaucoup plus hautes et à meneau, autant celles de la tour du Buisson (j'adopte ce nom qu'on trouve dans un inventaire de 1720) s'inscrivent naturellement dans la façade, comme si elles étaient de la même époque que sa construction.

Il faut écarter cette hypothèse. La tour du Buisson n'a pas l'âge de ses fenêtres. Elle est beaucoup plus ancienne.

On s'en convainc en vérifiant sur plan et sur place que tout ce qui est construction classique (17 ou 18ème siècle) englobe cette tour. Le pavillon notamment est un placage sur la tour, et lui enlève toute utilité militaire vis-à-vis de la façade est. La grande cage d'escalier et le pavillon ont dû, de ce côté, amener à boucher une ouverture de flanquement.

Le reste de la tour devait présenter à l'origine des baies étroites, archères ou archères canonnières. Hors d'usage militaire depuis longtemps, les baies ont été élargies au 18ème à une dimension normale pour un château d'agrément. Il a été possible d'élargir sans laisser de traces. Alors que, sur la Grosse Tour, il a fallu réduire au contraire, et les structures du 15ème siècle sont restées apparentes.

Elles ont pu être bâties simultanément, comme un ensemble cohérent et contrasté, de part et d'autre d'un pont-levis. La tour du Buisson avait un caractère militaire accentué. La Grosse Tour manifestait la fonction politique.

Hypothèse alternative : la tour du Buisson était plus ancienne de quelques décennies. La Grosse Tour a été conçue pour s'associer à elle dans un dispositif commun.

Une courtine devait s'ancrer sur la tour du Buisson. Elle ne peut correspondre ni à la façade ouest du 17ème siècle (trop en avant), ni au mur séparatif de la cour intérieur (trop en arrière). Elle serait logiquement entre ces deux murs postérieurs.

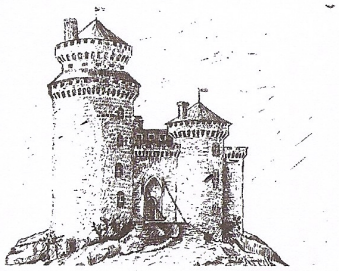

A la découverte de la Grosse Tour

Elle est le monument emblématique du château épiscopal, et depuis l'été 2006 elle est ouverte au public. Il est temps de partir à sa découverte, qui nous ménage bien des surprises.

Grosse Tour : c'est le nom que lui donnaient les contemporains, et ils en connaissaient la signification. Pour eux ce n'est pas une tour plus haute et plus large que ses voisines. Elle s'élève hors des proportions ordinaires ; elle doit manifester dans la grandeur la valeur militaire et la puissance politique. La plupart des Grosses Tours connues sont édifiées par le roi, ou par un prince, ou par un très haut seigneur.

Encore en 1696 le frère Théodore, historien du Velay, ne dit pas « la grosse tour du château », il dit « la grosse tour de Monistrol ». La différence est sensible.

Fr. Théodore *Histoire de l'église angélique de N. D. du Puy,* 1693, p. 357

Rappelons ce que nous avons dit dans la rubrique consacrée à Jean de Bourbon : en Velay il y a deux Grosses Tours, Polignac, construit au 14ème siècle, et, peut-être pour relever ce défi, Monistrol au 15ème. Il fallait être un Bourbon, même bâtard, pour oser.

1446, la date à écarter

Et la date ? Le même historien parle : *« En 1446 [Jean de Bourbon] érigea la paroisse de Retournac en collégiale et il pourvut à la réparation du palais épiscopal que le séjour d'Espaly avoit fait tellement négliger à ses devanciers qu'il n'étoit presque plus habitable ; il acheva aussi une des faces de ce château, et fit bâtir, à quelque temps de là, le donjon d'Yssingeaux, ville de sa mense* [de son domaine], *et la grosse tour de Monistrol qui parmi* [malgré] *son antiquité se trouve encore magnifique. »*

On en a souvent déduit que la date était 1446. Théodore est pourtant très clair : la Grosse Tour, c'est *« à quelque temps de là »*, <u>après</u> 1446, et sans être plus précis. Il n'en connaît pas d'autre en cette toute fin du 17ème siècle et ne s'avance pas trop. La Grosse Tour ne fut pas bâtie en 1446, mais à quelque temps de là. Disons « vers 1450 » et nous serons sans doute dans la cible.

Notons en passant que tous les chroniqueurs parlent de *donjon* pour Yssingeaux, et de « forte tour » ou « grosse tour » pour Monistrol. Ne fâchons personne, mais cela établit une petite hiérarchie.



pour commander la poterne. L'ennui est qu'à l'intérieur rien ne lui correspond ; aucune embrasure de tir, le mur est aveugle.

Fausses meurtrières : frime ? ruse de guerre ? Disons que le caractère militaire de la Grosse Tour était plutôt symbolique.



La Grande Salle

L'escalier en vis ouvre sur la Grande Salle, *magna aula.* Elle est à peu près au niveau du vestibule. Avec ses neuf mètres de diamètre et ses cinq mètres et demi de hauteur, le volume est impressionnant. Les murs épais de trois mètres donnent aux deux baies qui éclairent la salle une profondeur inhabituelle. Les fenêtres à doubles meneaux capte le maximum de lumière possible. Une grande cheminée gothique a occupé le fond de la salle. Rappelons que l'escalier en vis est ménagé à l'intérieur de ce mur.

Cette salle était la salle publique. L'évêque ou ses « officiers » y tenaient audience, y traitaient les affaires, y rendaient justice. Quand Geoffroy de Pompadour réunit en 1505 les États du Velay à Monistrol, c'est certainement dans cette salle. On peut aussi y dresser des tables pour un dîner d'importance, se réchauffer à son âtre.

La chambre de monseigneur

Des textes appellent la pièce au dessus de la grande salle la *chambre de l'évêque,* ou *la chambre de monseigneur,* plus retirée que la *grande salle* au dessous, mais qui n'a certes pas l'intimité que nous donnons au mot de chambre. Dans la grande salle, on pouvait traiter d'affaires hors la présence de l'évêque. Dans la chambre de l'évêque, rien ne se fait sans sa présence. Mais toute règle a ses exceptions.

Le rond et le carré

La chambre est remarquable par son plan carré et son volume. De l'extérieur la tour est ronde, puissamment ronde. La salle-basse et la grand-salle sont circulaires aussi, comme on s'y attend. La chambre de l'évêque crée la surprise. A ce niveau la tour prend une allure

De sa construction vers 1450 jusqu'aux travaux des évêques au 17ème siècle, la Grosse Tour a été le centre du château.

Elle est actuellement constituée de quatre niveaux. La cave ou salle basse. La grande salle. La chambre de monseigneur. L'observatoire.

Cave, basse-fosse ou salle basse ?

La cave est assise sur le roc de granite, bien apparent sur un quart de la surface – volontairement ? Il eût été facile de le tailler, pour agrandir l'espace disponible.

La cave est voûtée, - une voûte en coupole, surbaissée et rustique. . L'enduit de 1450 a survécu ; le planchéiage de chantier a laissé ses empreintes sur la face inférieure du mortier versé sur lui.

Ce n'est pas une basse-fosse. Sans doute, venant du vestibule, il faut descendre. Mais c'est pour arriver à un sol qui est de plain-pied avec le niveau extérieur, et s'y ouvre par une poterne (« porte dérobée donnant sur le fossé »). Pour la même raison ce n'est pas une sainte-barbe, où l'on stockerait les précieux barils de poudre derrière une porte de service.

Il est vrai que dans des inventaires de 1706 et de 1720 on appelle la Grosse Tour « tour de barbe » ; mais cela fait référence à toute la tour et non à la salle d'en-bas spécifiquement ; de plus, *barbe* sans la *sainte* n'est pas vraiment une sainte-barbe ; je pense à un sobriquet suscité par quelque incident inconnu de nous ; par exemple au moment des guerres de la Ligue, quand Champetières tenait le château ?

C'est donc plutôt une salle basse, une salle de service : la présence de la poterne, tournée vers la basse-cour et le bourg, le montre bien.

Mais la poterne est quand même un maillon faible.

Aussi est-elle défendue par un solide dispositif de deux barres coulissantes, qui peuvent s'effacer dans l'épaisseur du mur – un système qui est forcément contemporain de la construction.

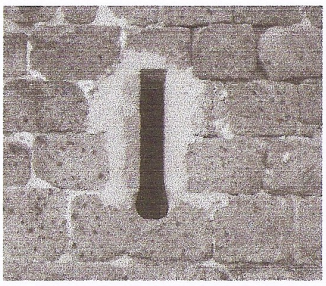

La fonction militaire existe, mais elle est discrète. Elle est réduite à une meurtrière canonnière, censée battre le pont-levis. De l'extérieur, elle peut faire impression. Mais à l'intérieur on constate que la baie, très haut placée, n'était accessible que par une rampe étroite ; la couleuvrine n'était pas facile à servir et devait produire plus de fumée que de tués…

Mieux encore : de part et d'autre de la poterne et un peu au dessus, la face extérieure du mur présente deux meurtrières, apparemment faites



pour commander la poterne. L'ennui est qu'à l'intérieur rien ne lui correspond ; aucune embrasure de tir, le mur est aveugle.

Fausses meurtrières : frime ? ruse de guerre ? Disons que le caractère militaire de la Grosse Tour était plutôt symbolique.



La Grande Salle

L'escalier en vis ouvre sur la Grande Salle, *magna aula.* Elle est à peu près au niveau du vestibule. Avec ses neuf mètres de diamètre et ses cinq mètres et demi de hauteur, le volume est impressionnant. Les murs épais de trois mètres donnent aux deux baies qui éclairent la salle une profondeur inhabituelle. Les fenêtres à doubles meneaux capte le maximum de lumière possible. Une grande cheminée gothique a occupé le fond de la salle. Rappelons que l'escalier en vis est ménagé à l'intérieur de ce mur.

Cette salle était la salle publique. L'évêque ou ses « officiers » y tenaient audience, y traitaient les affaires, y rendaient justice. Quand Geoffroy de Pompadour réunit en 1505 les États du Velay à Monistrol, c'est certainement dans cette salle. On peut aussi y dresser des tables pour un dîner d'importance, se réchauffer à son âtre.

La chambre de monseigneur

Des textes appellent la pièce au dessus de la grande salle la *chambre de l'évêque,* ou *la chambre de monseigneur,* plus retirée que la *grande salle* au dessous, mais qui n'a certes pas l'intimité que nous donnons au mot de chambre. Dans la grande salle, on pouvait traiter d'affaires hors la présence de l'évêque. Dans la chambre de l'évêque, rien ne se fait sans sa présence. Mais toute règle a ses exceptions.

Le rond et le carré

La chambre est remarquable par son plan carré et son volume. De l'extérieur la tour est ronde, puissamment ronde. La salle-basse et la grand-salle sont circulaires aussi, comme on s'y attend. La chambre de l'évêque crée la surprise. A ce niveau la tour prend une allure

délibérément plus civile. C'est comme si l'on était dans la salle d'un grand logis.

Le parti pris du plan carré s'affirme dans l'extrême régularité de l'agencement. Chaque côté de neuf mètres est divisé en trois segments égaux. Le segment central est un élément fort : la cheminée et les deux embrasures, d'ailleurs beaucoup plus évasées que celles de la grande salle. Seul le mur du côté de l'entrée, avec ses deux portes, modifie légèrement le schéma. Cette disposition offre ainsi huit panneaux droits et de dimensions égales (neuf pieds), facilitant tous les décors (tapisseries notamment) et ameublements (lits, tables, crédences, banquettes, etc.).

Les récentes explorations de cette salle ont mis en lumière plusieurs éléments architecturaux ou décoratifs qui composent un ensemble tout à fait exceptionnel.

La niche ogivale

Le premier est une niche ménagée dans le mur droit de l'embrasure nord (largeur 195 cm, hauteur 255 cm, profondeur 90 cm), reposant sur une banquette de 60 cm de hauteur. La presque totalité du parement intérieur, mur du fond et murs latéraux, présente un appareil régulier de pierres de taille. Cette élégante structure en arc brisé appartient au 15ème siècle. Elle est contemporaine de la construction de la tour, vers 1450.

Depuis longtemps sans doute elle a servi de placard, fermé à clef. Mais à l'origine cette structure n'était pas fermée. Ce qui était à l'intérieur était fait pour être vu. De plus, des traces d'arrachement suggèrent qu'un degré en pierre rehaussait la banquette en son centre, permettant d'y exposer des objets. Il pourrait donc s'agir de l'oratoire privé de l'évêque.

La cheminée Senecterre, ou Bourbon-Senecterre ?

Datée 1578, elle est sculptée aux armes d'Antoine de Senecterre évêque du Puy, comte de Velay. Nous avons décrit ces décors dans la notice Senecterre (ch. IV, n° 26, avec une illustration).

La partie centrale du manteau est une pierre de 250 cm de grès houiller, propice à la sculpture d'intérieur. Sa longueur lui permet de présenter l'écu encadré des deux médaillons.

1578 : une date certaine, c'est si rare... Mais on aimerait savoir ce qu'elle date ! Dans la notice Senecterre nous avons évoqué une peste. Moins dramatique, on peut aussi avancer que cette cheminée-ci a été bâtie cette année-là.

Mais quelque chose vient compliquer et enrichir la recherche. Cette date de 1578 ne correspond pas à la structure de la cheminée. Antoine de Senecterre annonce 1578. Mais les pierres disent... 1450. Car les

jambages, leurs profils, les profils du manteau, tout indique le 15ème siècle. L'anachronisme du blason et des médaillons est patent.

Il faut donc supposer que Senecterre, sans toucher au reste, remplaça la partie centrale du manteau, mais qu'il la remplaça en suivant du mieux possible le décor des moulures. Il enleva le 15ème d'époque pour le remplacer par du 15ème de style, embelli d'un décor 16ème…

Pourquoi 1578 ? Parce que cette cheminée-ci a été bâtie cette année-là ? La raison est un peu faible, sauf si le chantier a comporté quelque chose de mémorable, autre que la transformation partielle de la cheminée. La réponse pourrait être dans le plafond.

Un plafond à la fougère

Des études récentes ont fait connaître ce type de plafond, apparu au début du 16ème siècle dans la zone d'influence lyonnaise[1].

Sous sa forme la plus simple c'est une variante du plafond à la française : les solives sont posées en diagonale. En inversant le sens des diagonales sur deux travées on obtient en effet l'impression d'une fougère.

Une seconde modification est apparue à la même époque. Elle résulte de la combinaison de deux techniques qui d'ailleurs se développent parallèlement : le plafond à caissons de la Renaissance italienne et le plafond à la française. Du plafond à la française le dispositif à la fougère

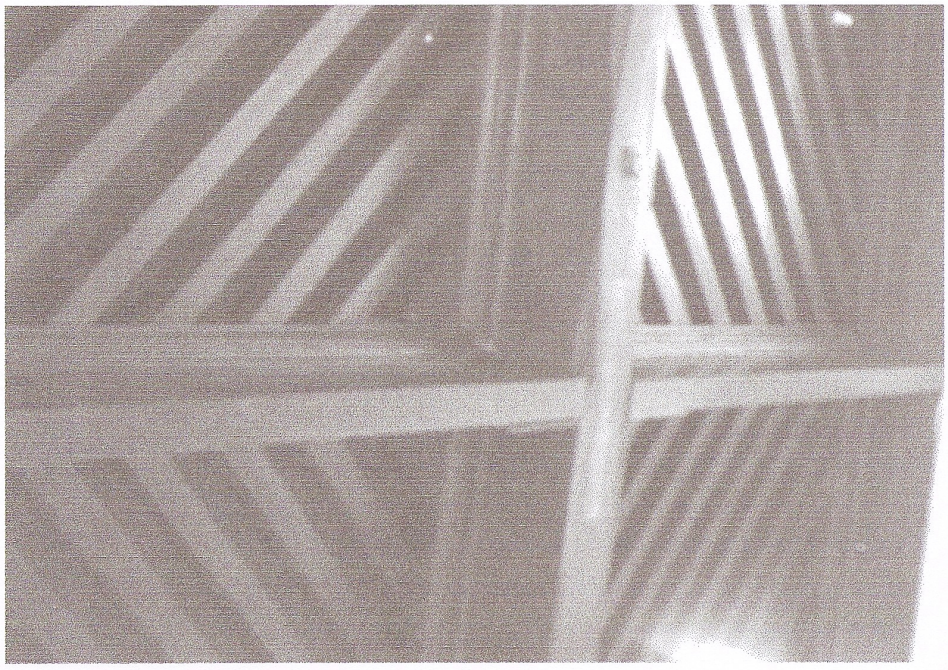

[1] Recherche en cours, conduite par : Nathalie Mathian (maître de conférences à Lyon III), Michel Bourlier (Amis du Vieux Saint-Etienne), Bernard Rivatton (directeur du Musée du Vieux Saint-Etienne), collaboration du Centre d'Etudes Foréziennes (Université de Saint-Etienne) et de l'école d'Architecture de Saint-Etienne.

garde la régularité d'espacement des solives, la légèreté et la lisibilité du décor. Du plafond à l'italienne il retient la forte structuration des compartiments, imités de l'antiquité classique.

Dans sa forme achevée, celle de Monistrol (ou celle de la maison dite de François Ier, place Boivin à St-Etienne), le plafond utilise avec brio la légèreté des diagonales et les ressources du plan carré et de ses dimensions monumentales : neuf mètres sur neuf. Il divise l'espace en neuf caissons, chacun d'environ trois mètres sur trois. D'un caisson à ses voisins, le sens des diagonales est inversé, ce qui aboutit à deux compositions contrastées : en se plaçant sous une croisée de poutres on se trouve, soit au centre d'un rayonnement, soit enfermé dans un carré qui va s'élargissant (comme dans l'illustration). A ce point de complexité, l'expression « plafond à la fougère » est un peu insuffisante…

Peut-on dater ce plafond ? 1578 lui convient très bien. Il est possible que Senecterre ait voulu tout à la fois commémorer la cheminée bien sûr mais surtout le plafond.

La porte

Une petite porte ancienne fait communiquer la chambre de l'évêque et l'escalier en vis. Elle peut être contemporaine du plafond et de la cheminée. Un soigneux décapage a permis de retrouver la pierre grise et fine de l'encadrement, et le jeu des motifs de bois ponctués de nombreuses têtes de clou à quatre pans.

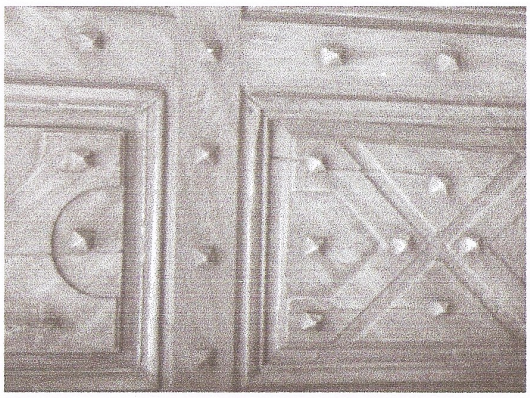

Menus travaux. Il y a toujours des travaux dans une bâtisse comme celle-là. Par chance nous avons une série de prix-faits passés en 1516[2], pour le compte d'Antoine de Chabannes. Le menuisier Jehan Gimbaut

[2] Minutes Basset, ADHL, 3 E 173/4. Aux dates du 21 février, 2 mars et 14 mars 1516 (1517 N.S.), autres prix-faits qui portent sur d'autres parties du château et sont d'interprétation difficile, les bâtiments ayant été bouleversés depuis. Il est question de « *faire une bouteillerie et garde-manger là où souloit estre la cuysine haulte où il y avoit deux cheminées* » ; de faire un mur de neuf pieds de haut pour que personne ne puisse regarder dans le jardin, et néanmoins d'y aménager *trois ou quatre fenêtres dans cette clôture pour regarder et s'y appuyer, en manière que l'on puisse fermer comme un merlet de muraille de ville* ; d'aménager une étable pour les chevaux ; de parfaire une garenne ; de construire deux portes, l'une à arc et voûte l'autre carrée. Est-ce que la « terrasse haute » dont il faut réparer le couvert appartient à la grosse tour ? Ce serait une indication intéressante sur son couronnement. Noter que les prix-faits de mars 1517 sont passés personnellement par l'évêque, dans sa chambre. Est-il là depuis Noël ?

remplacera en chêne ou en noyer toutes les fenêtres de la *grande salle*, de la *chambre de l'évêque* et *de sa garde-robe* (que nous ne savons situer) ; les fenêtres récupérées remplaceront les fenêtres de la galerie. On *exécutera un siège dans la chapelle pour l'évêque oyant la messe* - mais où donc était-elle ? Le serrurier Jehan Jarent changera *toutes et chacunes* les fermetures des fenêtres et pourra garder les vieilles. Quant au vitrage il est confié à deux prêtres de Monistrol, Mathieu Cebrot et Girault Pradon (étaient-ce des vitraux ?). Le tout pour la Noël (nous sommes le 20 novembre).

L'Observatoire

Au-dessus de la chambre de monseigneur règne aujourd'hui un comble. Ses dimensions intérieures sont plus considérables encore que celles des niveaux inférieurs, parce que la muraille a été arasée et qu'elle n'a plus que l'épaisseur d'un mur ordinaire, sur lequel est posée la toiture. La tension est allégée par des massifs de maçonnerie qui ont leur assise sur les saillants du mur de la pièce au-dessous.

Depuis l'arasement, cette salle n'a pu être qu'un comble. Le seul nom que nous lui connaissions est celui d'Observatoire. On reconnaît là la patte Galard, son intérêt pour les sciences naturelles.

Mais avant le comble ? Le mur d'origine, arasé au niveau du sol, parfaitement visible, montre un plan carré. Il y avait continuité entre le mur de la chambre de monseigneur et cette salle.

On peut déduire de ses dimensions au sol que cette salle avait ou pouvait avoir une hauteur analogue à celle du dessous, environ cinq mètres. Éclairée et chauffée comme la chambre de monseigneur, elle pouvait recevoir les personnages importants qui composaient sa suite ou ses invités de marque.

La haute salle disparue

Quand l'arasement est-il intervenu ? Qui l'a décidé ?

À ma connaissance, aucun document n'en fait mention.

Dans la lettre d'Henri IV, lors de la reddition de Champetières, en 1597 il est prescrit à l'évêque, « *après que ledit Château et fort aura été remis en sa puissance, de faire démolir et raser les fortifications qui y ont été de nouveau* [récemment] *faites, et le remettre en tel état qu'il était auparavant les troubles.* » Cela n'a pas de rapport avec notre problème. *Château et fort*, c'est une seule et même chose, on pourrait dire aussi bien « château-fort ». *Démolir et raser les fortifications de nouveau faites* : ces ajouts sont des éléments fortifiés, élevés au sol – avant-postes, barbacanes, etc. L'évêque doit entrer dans son château-fort tel quel, ni moins, ni plus.

Richelieu ? Il a fait raser ou neutraliser des châteaux, pour abaisser la noblesse belliqueuse, incommode et dangereuse. Mais le château d'un évêque qui est dans la main du roi ?

Je crois plutôt qu'un de nos évêques, Béthune peut-être, a décidé quelque jour de donner à l'entrée du château un caractère plus classique, moins déséquilibré. Il a aligné la hauteur de la Grosse Tour sur sa voisine, elle-même ajustée au mieux.

Peut-être n'a-t-il pas été fâché de diminuer ainsi ses frais d'entretien, d'annuler des travaux devenus urgents…

La quadrature du cercle

Redescendons à la chambre de monseigneur, pour un dernier problème de date.

Le beau plafond de Senecterre peut d'abord faire penser que c'est à lui aussi qu'il faut attribuer le volume carré de la chambre. En entaillant l'épaisseur du mur rond, il aurait réussi la quadrature du cercle…

Ou bien cette salle est carrée depuis l'origine, et l'on ne devrait à Senecterre que le plafond à caissons et sa signature sur la cheminée ?

La question paraît tranchée par la continuité architecturale avec la salle d'en haut, la salle disparue. On peut à la rigueur imaginer une mise au carré d'une salle unique et privilégiée. Mais de deux ? Autant tout démolir et rebâtir à neuf. C'est donc à Jean de Bourbon, qui « se plaisait à faire édifices », que revient la gloire de cette Grosse Tour, aussi inventive que massive.

Grandeur et décadence de la Grosse Tour

Quand le château devient demeure de plaisance et se déplace vers l'ouest, la Grosse Tour perd son caractère d'origine. Sa fonction de dissuasion militaire n'est plus de saison. Sa fonction politique se déplace avec l'évêque.

La Grosse Tour perd peu à peu son nom. En 1720, l'inventaire de La Roche-Aymon parle de la « *tour de barbe* » (et non « tour barbe », comme on l'appelle souvent aujourd'hui). Dans les navires on entasse les barils de poudre dans la « Sainte-Barbe ». Il est exclu qu'au 18ème siècle on ait déposé de la poudre dans la cave du château. L'expression pourrait être le souvenir d'un épisode des guerres du 16ème siècle ? M. de Champetières avait-il stocké assez de poudre pour faire peur aux monistroliens ?

La tour connaît des usages différents.

La chambre de monseigneur devient un dortoir pour la domesticité ou la domesticité des hôtes de passage.

La grande salle devient la grande cuisine du château. Mais où était la cuisine avant d'être là ?

Par la suite, les Frères transformeront la grande cuisine en chapelle. L'âtre de la cheminée sera supprimé et l'espace dégagé accueillera l'autel, encadré d'une grande arcade néo-classique en bois. Plus tard, le plafond initial disparaîtra pour aménager une tribune permettant d'accueillir plus d'élèves. Un plafond sans décor a été rétabli dans les années 50.

Revenons au 18ème siècle, qui recherche le confort. Pour mieux conserver la chaleur on abaisse les fenêtres, dans les deux salles. On le fait d'ailleurs à l'économie, en laissant en place la partie haute, grossièrement enduite. L'enduit disparu, la structure de ces baies reparaît.



Dans la chambre de l'évêque on pense au chauffage : on encastre dans l'âtre médiéval une cheminée de dimensions plus réduites, pour un meilleur tirage.

L'époque classique : ou le château côté jardin

Entre le château des côtes et les deux tours regardant vers la ville, s'étend un espace dont nous ne savons presque rien, avant les aménagements du 17ème et du 18ème siècle que nous avons sous les yeux.

Nous aimerions savoir quand et comment on est passé d'un château qui parle de puissance à une demeure qui parle d'agrément. Du château des évêques à leur « maison de campagne ». Ce changement capital s'est fait sans laisser beaucoup de traces. Exploitons celles que nous avons.

Les deux ou trois médaillons des Serres

Un médaillon aux armes de Jacques de Serres (à gauche), évêque de 1596 à 1621, est placé au dessus de la porte qui conduit du corps de bâtiment donnant sur le jardin, à la cour intérieure. Un second médaillon, à droite, aux armes de son neveu Just de Serres, évêque de 1621 à 1641, est posé au dessus de la porte conduisant de la cour intérieure à la chapelle – ni la chapelle des Frères, ni la chapelle des Sœurs, mais celle des évêques. Ces médaillons délimitent déjà le quadrilatère classique des quatre corps de bâtiment encadrant la cour intérieure.





Or, c'est avant Béthune. Celui-ci est souvent crédité des travaux dont nous découvrons qu'ils sont peut-être de la première moitié du 17ème siècle. La porte qui compte désormais, c'est celle qui ouvre sur le jardin, sur l'intérieur plutôt que sur l'extérieur (voir aussi p. 64).

Cela dit, les choses n'ont pas d'emblée l'aspect qu'elles ont aujourd'hui. Jacques de Serres en 1605[3] commande à Jacques Royssieu,

[3] 1605, 26 juin, prix-fait devant Danhiec notaire. à Monistrol.

maître tailleur de pierre de St-Etienne, un pilier carré, avec son chapiteau, sur lequel viendront s'appuyer trois arcs de pierre aussi *« pour soutenir à la galerie du château »* ; il y fera poser une grande pierre *« en laquelle seront gravées les armoyries dudit sgr, revestues de la couronne de comte et ceinture de laurier (...), et aussy de faire deux clefs des voultes, esquelles seront en moindre volume les armoyries gravées dudit seigneur. »*

Je ne sais pas localiser cette galerie disparue. Les deux médaillons qui nous restent annoncent un classicisme sobre, le troisième, sans doute antérieur, évoque encore la Renaissance.

Et Armand de Béthune ?

Le rôle propre d'Armand de Béthune (1665-1703) a été de tirer les conséquences. Sans doute est-ce à lui qu'on doit cette frappante simplification de la structure. La disparition de la galerie, c'est lui sans doute. Plus rien de Renaissance dans le nouveau château.

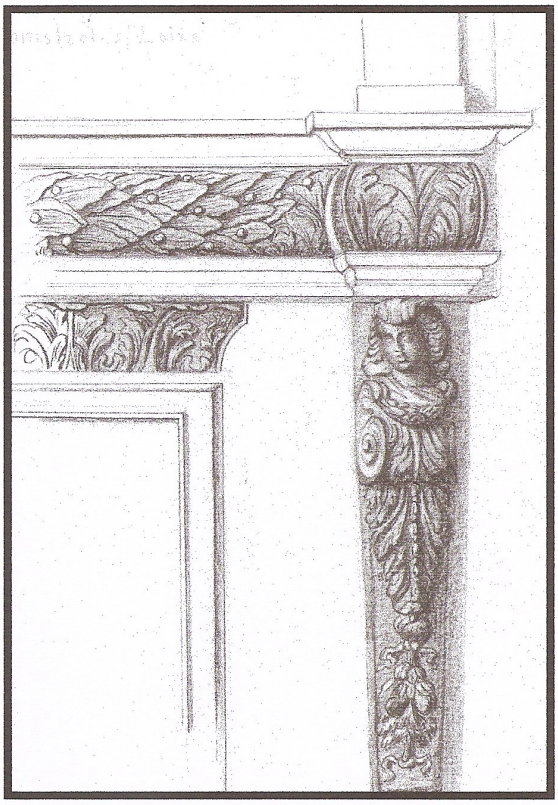

D'une autre façon Béthune a imprimé sa marque sur le château. Il a utilisé son sculpteur Pierre Vaneau pour décorer de bois dorés ou peints toutes les portes, fenêtres, cheminées, et beaucoup des plafonds du château.

De tout cela il ne subsiste rien.

Même de la grande cheminée de bois sculpté du dortoir des élèves, en forme de caryatide, que Marc Bouchacourt pouvait voir vers 1900, il ne reste que le dessin qu'il en a fait.

De même, héritant d'un simple jardin et verger, il conçoit avec le père Coppin, de toutes pièces, un vaste parc pour décupler le charme d'un château somme toute modeste. Il a acheté, remodelé, replanté, tracé des allées, et surtout remblayé, arasé, bâti, pour enfin façonner cette terrasse du château que le promeneur peut découvrir encore, intacte et imposante. Ses successeurs ont poursuivi l'ouvrage, suivi les modes, en sorte qu'en 1789 s'y voyaient statues à l'antique, cabinet chinois, temple ruiné, glacière, labyrinthe, etc.

Le grand escalier

Il y a eu quelque chose avant Béthune. Il peut y avoir quelque chose après.

Le grand escalier intérieur que nous admirons est du 18ème siècle. Le délicat travail de ferronnerie et l'envolée des degrés ne font qu'un, et comme il est certain que le garde-corps a été réalisé par Miramand dans les année 1780, on doit supposer que l'ensemble a été voulu et financé par Galard.



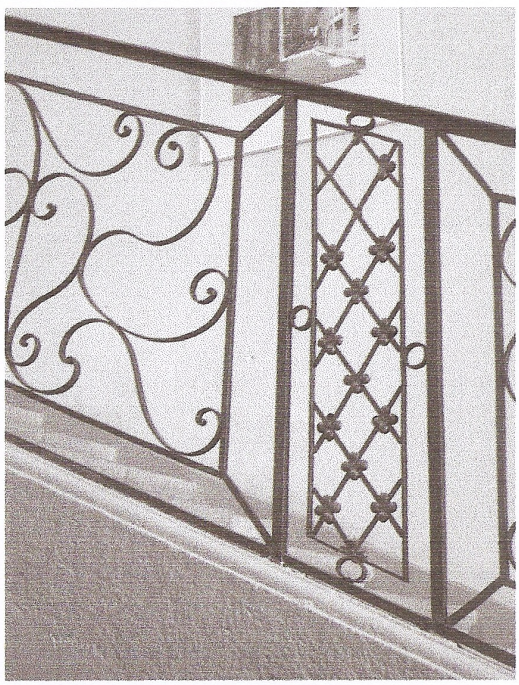



Cet escalier a dû avoir un prédécesseur, sans doute un escalier à noyau central, tel qu'on peut en voir un dans le couvent des Ursulines. Son emprise pouvait être plus réduite.

Il faut revoir à la baisse l'ancienneté de l'architecture intérieure. Comme aussi des façades, où le petit cintre du 18ème siècle règne en maître.

Un autre pont-levis ?

Ainsi de la façade entre les deux tours. Encore en 1720, il existe un passage, un *« couroir de communication entre les deux tours»*. En 1706 : *« aux deux garde-robe au dessus du pont-levis, à celle qui joint le tour de barbe, il y a un bois de lit bois blanc, une paillasse, traversin, une couverte laine blanche »* et un lit dans l'autre garde-robe, côté « petite tour ».

Pont-levis, couloir de communication... Le contexte est clair : les personnes qui font l'inventaire passent d'une pièce à l'autre, et ici d'une tour à l'autre par un couloir divisé en deux garde-robe, chacune équipée d'un lit de domestique, de tables et chaises. Ce passage est équipé, il sert. Le niveau est parfaitement situé : c'est au dessus de notre grande salle d'exposition, donc au dessus de la nouvelle chambre de l'évêque. Côté grosse tour, c'est le niveau de l'ex-chambre de l'évêque. Côté petite tour c'est la salle du métier à tisser. Actuellement c'est un comble bas, aveugle, bordé d'une balustrade.

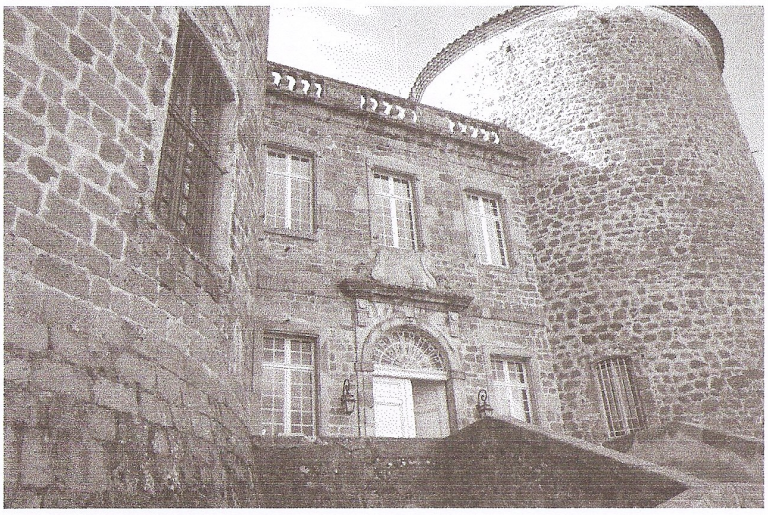

Voilà qui met en cause ce qu'on croyait savoir sur cette façade. Il faut s'habituer à l'idée que, même si le pont-levis ne fonctionnait plus, il avait existé et qu'il en restait des structures, dont la conception remontait forcément à Jean de Bourbon. Il faut imaginer une plus grande hauteur.



Mais la façade militaire, économe en ouvertures, avait dû en recevoir ou en agrandir au 17ème siècle pour que cet entre-deux tours soit habitable.

Sur la photo ci-dessus, on note que la liaison entre les encadrements des baies et les pierres de la façade n'est pas parfaite, signe qu'ils ne sont sans doute pas contemporains.

de toile de Montbéliard, un traversin de pleume, une couverte de perse picquée, une paillasse toile rousse. Quatre fauteuils à bras et six chèzes à la dauphine rembourrées de crain, couvertes d'un drap gris arrêté avec des clous dorés et galon vert.

« Six tableaux. Un grand paysage de Flandre sur la cheminée avec sa bordure de baguettes dorées, le reste du cadre blanchi et noirci façon de marbre. L'autre tableau est le portrait du roi et de la feue reyne, placé au-dessus de la porte de l'entrée de ladite chambre, avec sa bordure dorée en partie. L'autre tableau a coté à main droite en entrant à ladite chambre représentant une Madeleine mourante avec une bordure mesme que dessus. Le 4e tableau placé sur la porte du cabinet de ladite chambre représente une figure d'un jeune enfant tenant une lampe à la main, bordure mesme que dessus. Le 5e tableau, placé au-dessus de la porte qui communique de ladite chambre à la galerie, représentant Géométrie avec sa bordure mesme que dessus. Le 6e tableau au-dessus de la garde-robe qui est à côté de la cheminée, représentant cinq figures avec une bordure blanchie.

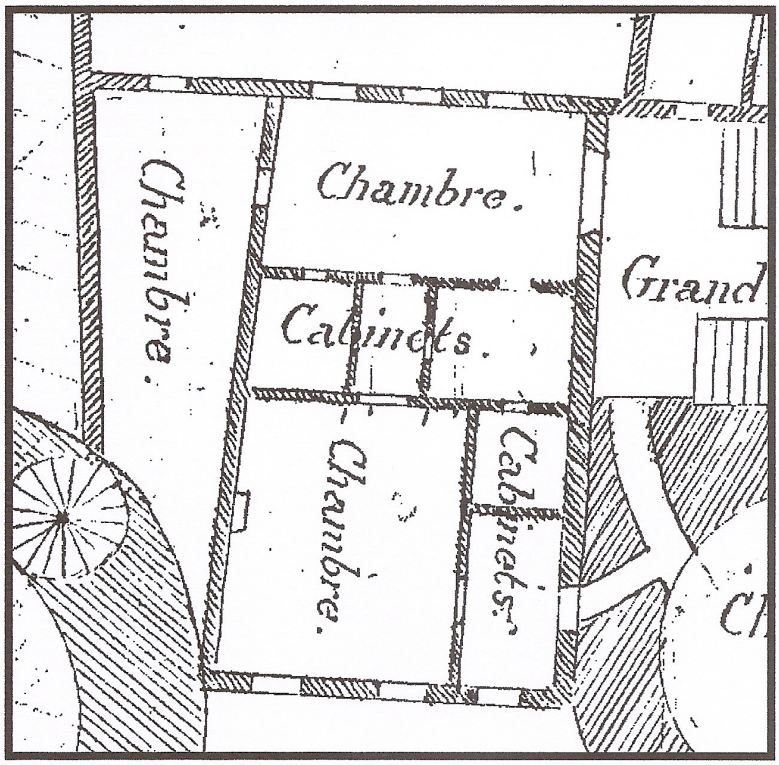

En 1720, à la mort de La Roche-Aymon, je compte dans l'inventaire sept chambres pour les personnages de sa suite, et parfois ses hôtes ou ses parents. Il y a aussi de quoi coucher dix domestiques, dont quatre sont regroupés dans l'ancienne chambre de l'évêque.

de toile de Montbéliard, un traversin de pleume, une couverte de perse picquée, une paillasse toile rousse. Quatre fauteuils à bras et six chèzes à la dauphine rembourrées de crain, couvertes d'un drap gris arrêté avec des clous dorés et galon vert.

« Six tableaux. Un grand paysage de Flandre sur la cheminée avec sa bordure de baguettes dorées, le reste du cadre blanchi et noirci façon de marbre. L'autre tableau est le portrait du roi et de la feue reyne, placé au-dessus de la porte de l'entrée de ladite chambre, avec sa bordure dorée en partie. L'autre tableau a coté à main droite en entrant à ladite chambre représentant une Madeleine mourante avec une bordure mesme que dessus. Le 4e tableau placé sur la porte du cabinet de ladite chambre représente une figure d'un jeune enfant tenant une lampe à la main, bordure mesme que dessus. Le 5e tableau, placé au-dessus de la porte qui communique de ladite chambre à la galerie, représentant Géométrie avec sa bordure mesme que dessus. Le 6e tableau au-dessus de la garde-robe qui est à côté de la cheminée, représentant cinq figures avec une bordure blanchie.

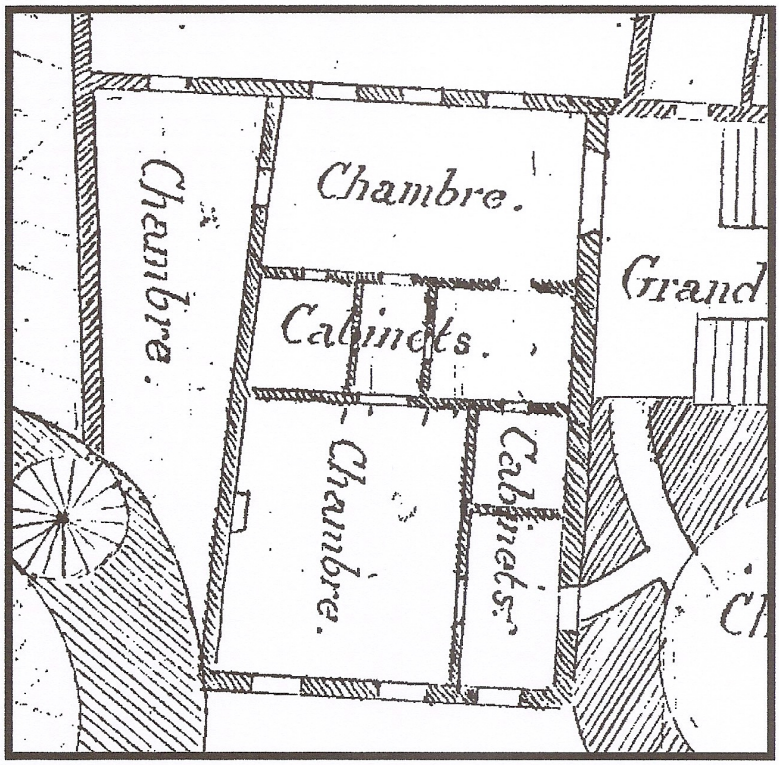

En 1720, à la mort de La Roche-Aymon, je compte dans l'inventaire sept chambres pour les personnages de sa suite, et parfois ses hôtes ou ses parents. Il y a aussi de quoi coucher dix domestiques, dont quatre sont regroupés dans l'ancienne chambre de l'évêque.

Le tour du propriétaire

Sans nous attarder dans trop de détails, faisons le tour du château. Nous avons déjà visité la chambre de l'évêque. Pour la moitié qui deviendra l'hospice, nous avons un plan de 1909, fiable dans l'ensemble, même pour l'époque des évêques. Les familles qui se sont succédées dans les lieux n'étaient pas assez riches pour tout transformer.

Au rez-de-chaussée

Au bas de la petite tour, le vaste local qui servit d'office quand les évêques s'installèrent côté jardin. C'était suffisamment isolé pour un espace de service, et assez proche tant de la cuisine (dans la Grosse Tour) que de la salle à manger.

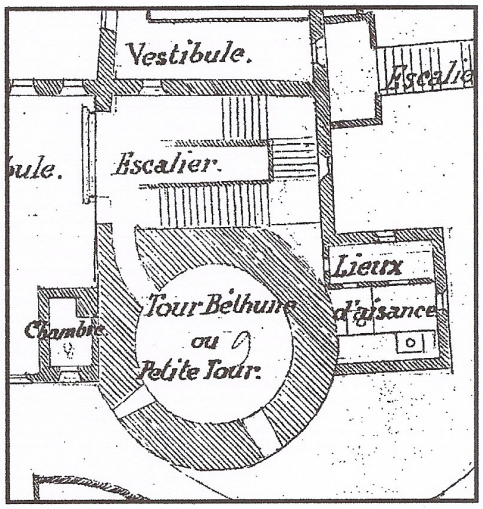

Les sœurs, ayant fait construire une cuisine moderne, firent de cet office la chapelle de l'hospice.

L'aile ouest était divisée en deux salles par un mur épais qui mettait dos à dos deux grands cheminées.

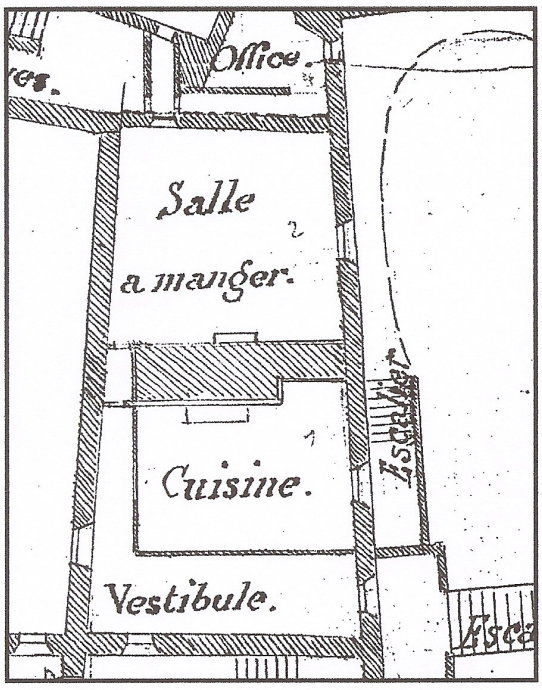

Privés de la grande cuisine de la Grosse Tour, les propriétaires particuliers durent en installer une, on voit comment. Les évêques n'avaient pas eu à gâcher ce précieux espace. Ils distinguaient la salle à manger d'été, largement ouverte sur la cour intérieure et sur le parc (par un perron et escalier toujours en place), et la salle à manger d'hiver, plus confinée. L'escalier desservant la cuisine est une addition du 19ème s.

On le sait, la date de 1785 est discrètement sculptée sur le bois du grand portail. Faut-il comprendre que Mgr de Galard avait seulement fait réparer une huisserie vermoulue ? Ou faut-il lui attribuer une réfection complète de ce portail ?

Nous nous sommes posé la même question à propos de l'escalier intérieur.

Et de fait le visiteur peut être frappé par la remarquable continuité architecturale, entre le grand degré extérieur, la façade, le grand vestibule, l'arcade qui délimite le grand l'escalier, et l'escalier lui-même. Deux de ces éléments sont datés Galard : la rampe de l'escalier et le portail de la façade. Comment ne pas s'interroger sur la possibilité d'une unité plus radicale ?

La recherche est désormais bornée par deux dates : 1720, le pont-levis, et 1785, la rampe en fer forgé.

1720, c'est une façade-relique, et c'est trop tôt pour l'escalier.

1785, c'est une année jubilaire. Louis XVI lui a donné une abbaye de Verdun, c'est-à-dire un revenu, pour que cette année marque les esprits et soit digne de l'événement. L'évêque a pu financer des travaux importants.

« Dans la chambre où couche monseigneur »

En attendant des réponses, voici au moins quelques lignes d'un inventaire de 1706, et un plan ci-contre, daté 1909, qui permet de comprendre le dispositif de la chambre de l'évêque (nous n'avons aucun plan de l'époque des évêques !). Suivons d'abord le plan.

L'impression est très différente de celle que peut nous faire la vaste étendue de la salle d'exposition. C'est un appartement complexe. Une galerie, éclairée par les quatre fenêtres sur cour, allait de la cage d'escalier à la porte qui donne sur les chambres au dessus de la chapelle épiscopale (cette galerie, on le voit sur le plan, a disparu puisqu'elle butait sur le domaine des Frères) L'évêque a son lit et une dizaine de fauteuils et chaises dans le carré qui s'ordonne autour de la cheminée. Deux fenêtres l'éclairent. La troisième éclaire son cabinet de toilette. Entre la galerie et la chambre, des *cabinets* servent au rangement, mais on peut aussi y coucher un domestique. Un passage fait communiquer la chambre et la galerie. On peut comparer la chambre des évêques du 15 et 16ème siècles à celle des évêques du 17 et 18ème : c'est un autre monde.

Entrons dans cette chambre-ci, le 29 août 1706.

« Dans la chambre où couche monseigneur il y a un lit complet, retour de lit serge de Mende grise bordée d'un ruban bleu, avec une impériale garnie de mesme, les pentes et soubassements à festons, deux matelas laine crain, garnis

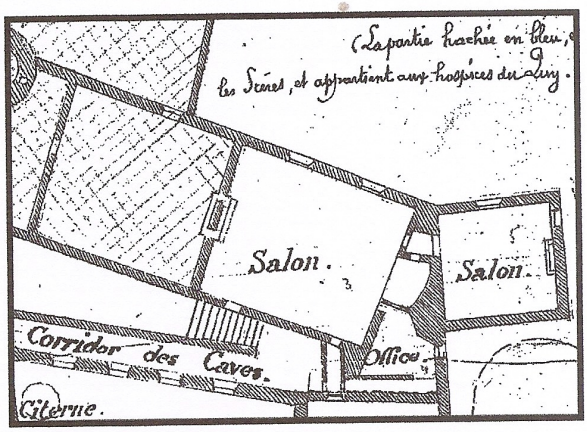

Trois salles largement éclairées sont des « salons de compagnie » Elles donnent sur le parterre, en contrebas.

On remarque un gros massif de maçonnerie. Trace d'une tour du premier château ?

Les pièces et espace vert grillagés appartiennent à l'école des Frères, qui ont dans la plus grande le réfectoire..

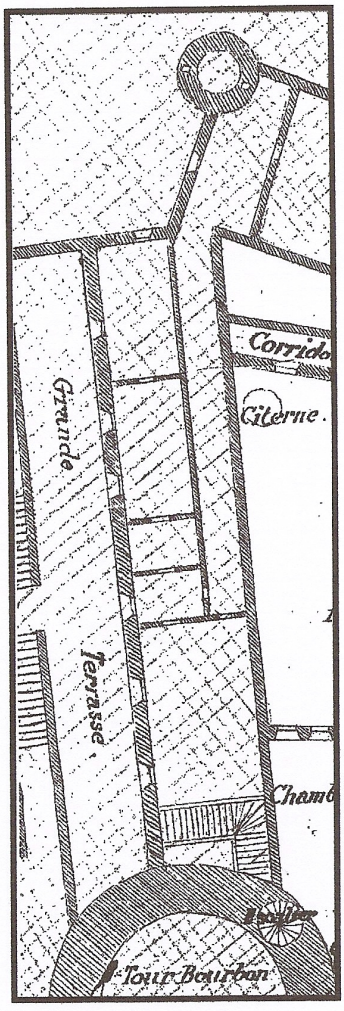

L'aile Est que nous dirons des Frères est la plus mal connue.

Un plan de 1813 montre qu'il n'y a pas de communication entre cette aile du château et la « basse-cour » – c'est-à-dire l'espace entre cette aile et les bâtiments divers qui servent de communs. Ces bâtiments peu à peu achetés et transformés forment aujourd'hui le collège privé.

La terrasse actuelle n'existe pas. A la place on voit un énorme rocher de granite.

Le plan montre une partie des circulations permettant de fait le tour du château.

La pièce la plus grande de cette aile devait être la chapelle.

Dans la Tour, la Grande Salle était devenue la cuisine. Les Frères la transformèrent en chapelle.

Au premier étage

Nous avons déjà visité la chambre de monseigneur, devenue notre grande salle d'exposition, et beaucoup plus cloisonnée qu'aujourd'hui…

Dans la salle de la petite tour, la Chambre Haute.

D'une façon générale, la disposition des « appartements » est la même qu'au rez-de-chaussée. Les murs commandent. Mais les galandages sont libres et ce sont eux qui aménagent cabinets et *bouges* des domestiques.

Ainsi les conduits des grandes cheminées des salles à manger séparent forcément deux chambres.

Le plan est d'ailleurs inexact : il oublie une fenêtre, qui éclairait une petite chambre jouxtant la cage d'escalier (actuellement le bureau des Amis du château). Restait l'espace d'une grande chambre, éclairée par deux fenêtres (aujourd'hui la salle de réunion 11).

Les chambres sur l'aile sud avaient leur agrément, mais aussi l'inconvénient de se commander les unes les autres :

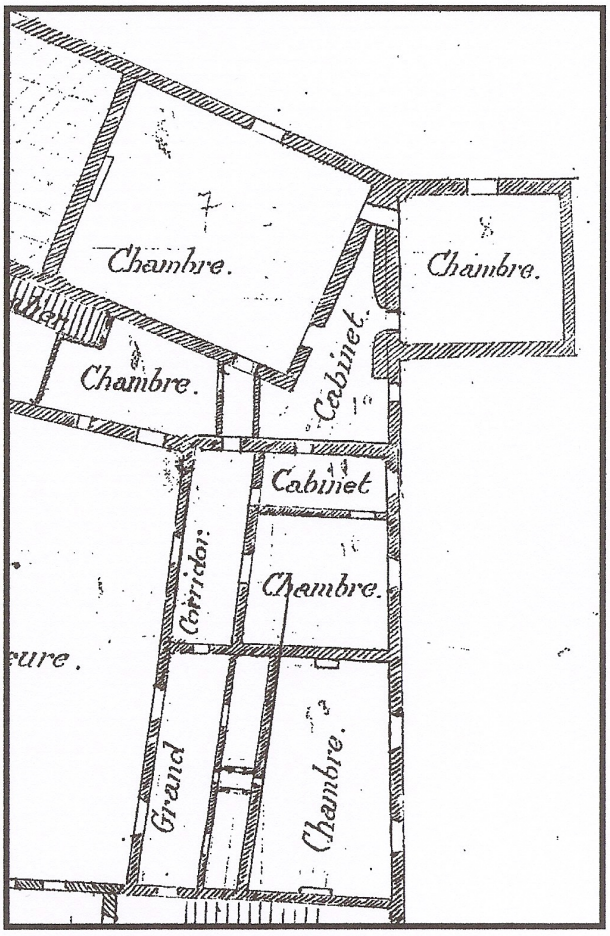

* une petite chambre dans le pavillon (8)
* une grande chambre au dessus du salon (salle 7)
* une grande chambre à la suite qui a pu être divisée par par des galandages en deux appartements (ce sera le dortoir des Frères)
* au premier étage de l'aile Est il semble que quatre chambres aient pu être aménagées, dont deux au-dessus de la chapelle.

Nous parvenons au terme de notre tour : c'est pour y retrouver la chambre de Bourbon et de Senecterre aménagée en dortoirs pour domestiques…

Au second : une chambre (où est aujourd'hui le métier à tisser)

Dans le grand degré, une fontaine



L'incendie du château (9 août 1909)

Le sinistre est raconté par un notable monistrolien, Vitalis Royer. Nous l'avons déjà publié dans un numéro épuisé des Chroniques. ***Même abrégé, nos lecteurs auront plaisir à le retrouver.***

« Dans la nuit du 9 au 10 août 1909, de 10 à 11 heures du soir, un orage épouvantable s'abattit sur Monistrol. La pluie, le tonnerre, les éclairs faisaient rage. A 11 heures surtout, un éclair suivi d'un coup de tonnerre strident déchira l'espace et tous ceux qui l'entendirent furent persuadés que la foudre était tombée sur quelque point de la ville.

« En effet, la foudre attirée par un sapin très haut qui se trouvait à côté d'un pavillon du Château était tombée sur la partie sud-ouest du Château. 0n ne s'en aperçut pas tout d'abord, c'était la nuit, nuit très noire. Ce ne fut qu'à deux heures du matin que Monsieur Blanc, colonel de cavalerie en retraite et propriétaire du Château, voulant constater par lui-même si tout était bien fermé chez lui et s'il n'y avait pas de gouttières dans les greniers, fut suffoqué en ouvrant la porte de sa chambre par une fumée épaisse. Il s'aperçut alors que le feu était au Château. Il réveille à la hâte son domestique et sa dame et on appelle au secours. Mais c'était la nuit. Il pleuvait toujours. Les secours furent longs à venir et ce ne fut qu'à 4 heures du matin que les pompiers et une grande partie de la population furent sur les lieux du sinistre. (...) On organise des chaînes ; les deux pompes sont mises en batterie (...). Pendant 5 heures ce fut une lutte acharnée, où tout le monde fit preuve d'un grand dévouement et de beaucoup de bonne volonté. Malheureusement l'effort ne fut pas couronné de succès. Toute la partie sud-ouest du Château n'était plus qu'une ruine. Il ne restait que les murs calcinés. On avait sauvé à grand peine une faible partie du mobilier ; ce qu'il y avait de plus riche et de plus précieux, tout était consommé, notamment les collections d'armes et les drapeaux du colonel Blanc, ses décorations et un sabre d'honneur auquel il tenait beaucoup.

« Ce qui consolait un peu les habitants de Monistrol, c'est que l'on avait pu préserver la façade du Château ; le Château pour eux restait le même. »

Voilà qui exprime fortement les liens qui existent entre Monistroliens et leur château.

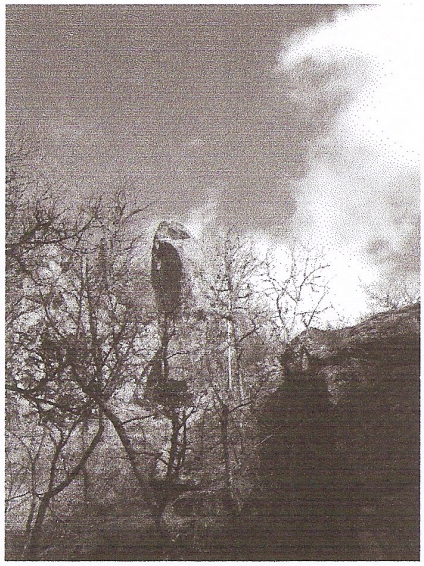

« *Le diable insulteur* »

En tout cas, voici la forme la plus ancienne qui nous soit parvenue du récit chrétien – pas très ancienne. Les alexandrins d'Hippolyte de Chabron (1865[1]), cultivés et naïfs à la fois, prennent leur distance avec la légende populaire et sacrée. Mais enfin, il est bien question d'un reclus, d'un ermite : sa nuit d'épreuve est dans les gorges de Bilhard, mais son ermitage n'est pas loin. Où ?

La légende de l'ermite des gorges de Bilhard, de la nuit qu'il passa à lutter contre les démons, et de l'ange qui le délivra au matin, muant les diables en pierres

(…) Les démons, furieux d'un si grand repentir,
Firent autour de lui le plus affreux vacarme,
Afin de le remplir d'épouvante et d'alarme.
L'un, soulevant le lit du paisible torrent,
Le rendit tortueux, rapide, bondissant.
L 'autre, traînant des blocs sur la plus haute cime,
Avec un grand fracas les roulait dans l'abîme.
Plusieurs contrefaisaient le cri des animaux,
Des chacals, des lions, des tigres, des taureaux. (…)

Dieu, touché de ses pleurs, enfin le secourut :
Un Ange avec le jour dans la grotte apparut. (…)

« Donc, que chacun de vous en rocher transformé,
Immobile et debout se fige à cette place. » (dit l'ange)
Le premier qui sentit l'effet de la menace,
Fut le diable insulteur : tu le vois incliné

[1] *Notre pays et notre mère*, Le Puy, 1865. Les versions orales recueillies dans des publications postérieures sont très dépendantes du récit Chabron, qu'elles simplifient et appauvrissent. Voir notre étude sur « Bilhard et saint Antoine, énigmes, mystères et légendes », *Chroniques monistroliennes*, n° 3, p. 3-29.

Sous la forme d'un bloc, triste et capuchonné.

(voir le menhir naturel ci-dessus)

Un autre pour bondir s'élançait à la hâte,
Il s'arrêta tout court ; le voilà, c'est Pilate.
Caïphe son voisin rêvait le même saut,
Mais collé sur sa base, il se trouva penaud.
Bilhard rallume en vain sa rage la plus vive,
La boule qu'il lançait de l'une à l'autre rive
S'attacha sur le roc.»

Hippolyte de Chabron, 1865

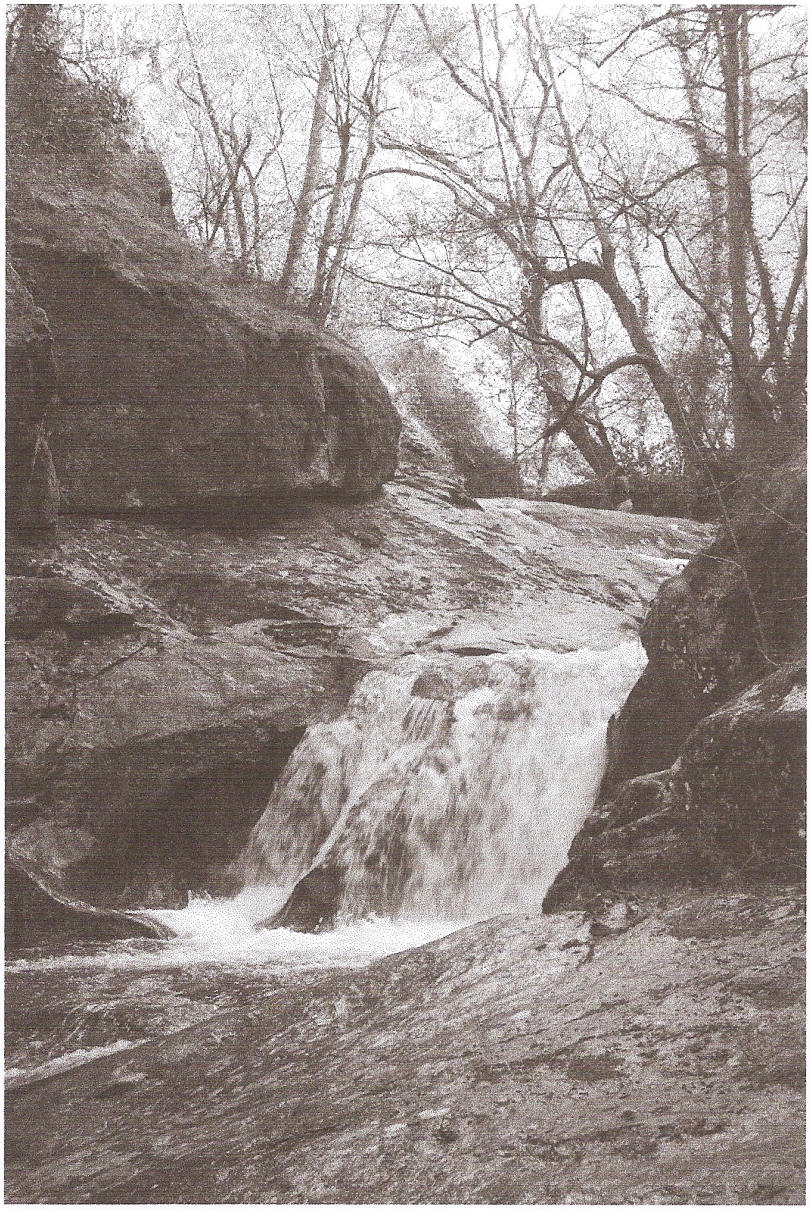

A dix minutes de marche depuis le centre de Monistrol...

La folle, le père et le saint, ou le miracle de Monistrol

Retenons le message de notre ermite de Bilhard : à Monistrol le sacré, le religieux est bien présent, depuis les origines.

Mais voici un autre récit qui nous concerne, et que pourtant nous ne connaissons pour ainsi dire pas, tout simplement parce qu'il n'était guère accessible en latin et pas du tout en français. Nous le donnons ici pour la première fois dans notre langue.[1]

Robert de Turlande, fondateur de la Chaise-Dieu, mourut en 1067 et Géraud de Veines, son chapelain, écrivit sans tarder une vie qu'il alla lire au pape en vue d'obtenir la canonisation du fondateur. Peu de temps après, vers 1090, l'abbé Séguin sollicita Marbode, personnage très connu qui sera bientôt évêque de Rennes, de grand talent littéraire, déjà familier du genre hagiographique, pour récrire la première vie, dont le style était « difficile et prolixe » Les miracles obtenus par l'intercession du saint forment le dossier qui permettra la canonisation du fondateur. Or l'un des plus frappants et des plus singuliers est celui qui guérit la fille d'un homme d'armes de Monistrol.

Ce récit ouvre notre histoire, étant le premier à nous donner notre nom, Monastériol.

Il conte le drame terrifiant que vivent, et la fille devenue folle, agressive, délirante, et le père impuissant, abîmé de douleur, qui cherche en lui-même la culpabilité de ce dérèglement. Ce texte remarquable, dramatique, émouvant, d'une stupéfiante modernité d'analyse, le voici. Il se noue à Monistrol et se dénoue à Basset, vers 1070 :

« *On connaît bien le vic* (vicus) *que les gens du pays appellent Monistrol* (Monasteriolum). *Là vivait un homme d'armes* (miles), *lequel avait une fille qu'agitait un esprit furieux. Ce n'est pas seulement par des mugissements effroyables, des gestes terrifiants ou les paroles les plus ordurières qu'elle manifestait sa folie ; mais aussi elle attaquait pour les mordre tous ceux qu'elle pouvait, sans s'épargner elle-même. Pis encore, elle ne reconnaissait pas le père qui l'avait engendrée. Mais plus dures étaient les injustices dont elle le maltraitait, plus les entrailles de l'amour paternel s'émouvaient pour la malheureuse. L'infortuné voyait son propre châtiment dans le corps de sa fille, et aggravait ainsi les tourments qui l'angoissaient. Sain d'esprit, il savait*

[1] Ma tâche a été grandement facilitée par la publication récente d'une édition critique du texte latin, assortie d'une traduction italienne : *Vita beati Roberti*, procurée par Antonella Degl'Innocenti (Giunti, Florence, 1995). Sa copieuse et subtile préface (en italien) aborde tous les sujets.

pourquoi il pleurait, alors que chez elle le sens même de la douleur avait été absorbé par la folie. »

Quelques amis lui donnent alors le conseil d'envoyer la jeune fille au sépulcre de Robert à la Chaise-Dieu :

Aussitôt, transporté du ferme espoir que c'est là pour sa fille la seule voie de salut, il fait préparer les esclaves et une servante et tout ce qui paraissait nécessaire ; il ordonne de conduire en hâte au Saint la jeune fille placée sur un char, mais tous ses membres entravés, de peur qu'elle ne bondisse pour aller blesser ceux dont elle croiserait la route.

Le chemin par lequel ils allaient était coupé par le fleuve Loire, dont les flots rapides effrayaient même les têtes sensées. C'est là que l'enchaînée commença d'être mieux et, le visage tranquille, parlant calmement, elle appela ses compagnons. « Pourquoi, dit-elle, m'avez-vous enveloppée de linceuls comme une morte ? Déliez, je vous prie, une femme sans forces, veuillez ne pas tenir contrainte une femme qui ne peut faire de mal. » Aussi fut-elle immédiatement libérée, et sur toute la distance qui restait à parcourir, elle fut en repos, l'esprit calme.

Mais quand elle fut amenée au tombeau sacré, lieu de l'épreuve, il ne put se taire Celui qui se cachait. La mauvaise Peste commença à grincer des dents, à fatiguer de mille façons l'être qu'il lui faut abandonner. Après trois jours, le Fourbe expulsé emporta avec lui toutes les causes de souffrance. La nature guérie retrouva progressivement son état de santé primitif, et peu après, étonnée de ses forces, la jeune fille revint à la maison paternelle. »

Monasteriolum, Monistrol

Ce beau texte nous donne notre nom. Il le fait en latin : *monasteriolum*, diminutif de *monasterium*, monastère. C'est donc un « petit monastère » - le plus souvent un prieuré, dépendance d'une abbaye. Ce peut être aussi, plus rarement mais plus anciennement, un petit monastère indépendant.

Quand le narrateur de la vie de saint Robert arrive à notre miracle, il est gêné. Je crois d'ailleurs que la gêne est déjà dans la première vie, celle de Géraud de Veine, familier de la vie religieuse locale. Il sait ce qu'est un *monasteriolum*. Il sait qu'il n'y en pas à Monistrol. Il refuse de prendre l'appellation à son compte et invoque prudemment la caution des habitants : « On connaît le vic *(vicus)* que les gens du pays[1] appellent Monistrol *(Monasteriolum)* ».

Nous pouvons aller un peu plus loin que Marbode.

---

[1] *Indigenae* dit le texte latin. On pourrait traduire *indigènes*. Mais le latin ne comporte pas ce qu'il y aurait aujourd'hui de condescendant ou d'humoristique dans cet emploi.

Nous n'avons sur ce petit monastère aucun autre témoignage que son nom, mais il suffit à nous assurer qu'il y eut un établissement religieux, réuni dans l'idéal et la pratique monastiques. Essayons de préciser l'époque et le cadre.

L'époque ? Le *monasteriolum* n'existe plus en 1070. car s'il existait Marbode en parlerait autrement. Il n'existe plus quand, selon la tradition, vers 890, l'évêque Norbert donne à Monistrol les reliques de saint Marcellin. Si le monastère, grand ou petit, avait été actif, c'est à lui qu'on aurait confié la garde de ces précieux ossements, et cela se saurait ! Car il faut écarter l'idée qu'il a pu y avoir coexistence d'un monastère et d'une paroisse. Hors la cathédrale et les sanctuaires qui gravitent autour d'elle, le christianisme est encore trop pauvre en hommes pour se permettre ce gâchis.

Avant la paroisse, elle-même très ancienne, il y a bien eu un petit monastère, probablement indépendant, ce qui laisse moins de traces. Cela a pu se passer dans le moment du premier monachisme occidental, et d'ailleurs dans la plus pure tradition orientale, qui alterne la vie cénobitique et l'épreuve de l'érémitisme. Ecoutons Imbart de La Tour, historien des premières paroisses[1] : « Autour de leur *cella*, dès le 5ème siècle, se regroupent des fidèles, habitants de la ville ou du vic voisin, attirés par la renommée des saints. » On imagine ce petit monastère, installé, aux temps mérovingiens, du coté de Bilhard. Il répond à un appel, il s'organise, il attire, il rayonne. Cela peut durer vingt ans ou deux siècles. Puis, à un moment et pour des raisons que nous ne connaîtrons jamais, cela s'arrête, et peut-être assez brusquement. D'une façon ou d'une autre, l'évêque reprend la main. Une paroisse prend le relais du petit monastère.

Mais peut-être déjà le lieu a-t-il imposé son nom. Le monastère n'a pu garder ses moines mais le lieu garde leur empreinte, leur souvenir, - et leur nom. Mais plus le temps passe, moins le *monasteriolum* renvoie à l'institution disparue. L'usage déforme le nom : on dit Monasteriol, Monastrol, Monistrol. Faute d'aliment, le nom perd son sens, tout en imposant sa singularité. Le nom commun est devenu nom propre.

« Habitabat hic miles »
Un homme d'armes y habitait

Restons dans le récit de Marbode. D'autres interrogations nous y attendent. Elles nous rapprochent du château. *« Habitabat hic miles. »* Un *miles* y habitait. Qu'est-ce qu'un *miles* ?

---

[1] Imbart de la Tour, *Les paroisses rurales du 4ème au 11ème siècle*. Picard. 1900 (réimpression de 1979)

Christian Lauranson-Rosaz les a décrit avec force et subtilité[1]. Au début, c'est une « foule de parvenus de la guerre, encore mal lavés de leurs origines rustiques » et qui se sont imposés dans un climat général d'insécurité, en démultipliant le pouvoir de l'antique noblesse, laquelle se situait trop loin du terrain. Peu à peu cette classe des *milites*, (que Duby traduit par *guerrier*[2]) va se fixer sur un territoire, se rendre autonome et se bâtir les châteaux qui seront à la fois leur symbole, leur outil et leur plaisir. Le guerrier est devenu seigneur.

A quel moment de cette évolution le guerrier de Monistrol se trouve-t-il ? À cette nébuleuse d'hommes d'armes qui apparaît en Velay au 11ème ? Réservons notre tentative de réponse. Car il nous manque un élément du paysage, sa topographie. Mais notons déjà que cette expression : « Il y *habite* » est très neutre. Elle ne précise aucune fonction. Ni à l'égard du château, si château il y avait, ni à l'égard du *vicus*, de la bourgade. Si cet homme d'armes avait été le seigneur du château de Monistrol, aurait-on dit qu'il y *habitait* ? Est-il même le seul *miles* de Monistrol ?

Dans le miracle qui suit[3], Marbode met en scène un *eques non ignobilis*, un noble chevalier, qui est du bourg appelé Cereix - *ex oppido*[4] *quod Ceresium nominatur*. Là non plus, pas d'indication sur la fonction. Alain Romeuf, historien de Cereix[5], précise bien que ce chevalier n'était pas forcément le seigneur. Mais les termes sont plus flatteurs, le rang social plus élevé qu'à Monistrol. En fait, ce sur quoi Marbode attire l'attention, c'est que cet homme de guerre souffre, aime, se conduit en homme de foi. Les autres miraculés de saint Robert sont désignés par le fait qu'ils étaient là lors de sa mort ou de sa mise au tombeau, ou bien par leur origine géographique (un auvergnat, un limousin, etc.). Les seuls qui soient désignés par leur état social sont les hommes d'armes, dont le nôtre.

« Le vic bien connu »

Là-dessus Marbode, encore lui, livre un mot capital. Monistrol est un *vicus*, un vic (comme Vic-le-Comte ou Vic-sur-Cère), et mieux que cela, c'est un vic bien connu, notoire (*notus est*). Le sens du terme vic est bien

---

[1] « De l'ancienne à la nouvelle noblesse : les milites du 11ème s. vellave », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2005.

[2] Georges Duby, *Le Moyen Age*, Hachette (Pluriel), 1987. Il note aussi que *miles* est un mot d'usage savant. C'est la reprise du mot latin signifiant soldat. Mais ces guerriers ne parlent pas d'eux-mêmes en latin ! Ils s'appellent *chevaliers* : c'est le cheval qui fait la différence.

[3] *Vita beati Roberti*, II, § 15., p. 66

[4] Chez les Romains et en bon latin *oppidum* signifie une agglomération, pas forcément entourée de murs, distincte de la campagne, l'*ager*. Le sens actuel d'oppidum, une ville gauloise fortifiée sur un plateau, est une invention des archéologues vers 1900.

[5] « Aux marges de l'Auvergne et du Velay, le château de Cereix », *Cahiers de la Haute-Loire*, 2005.

établi. C'est une bourgade, une agglomération à caractère déjà urbain. Il s'oppose à la *villa* qui n'est qu'un village. Il est desservi par des routes. C'est une bourgade routière.

Or, le vic de Monistrol n'est pas sur une route. Nous y reviendrons.

« Bourg et château » de Monistrol

Un siècle plus tard, en 1165, le pape Alexandre publie la liste des *possessions* de l'évêque. Monistrol y figure en bonne place : *burgus et castrum, bourg et château.*

Le bourg. *Burgus,* un mot latin d'origine un peu compliquée, mais dont le sens est clair : un petit noyau urbain, une sorte d'agglomération, davantage que le groupement de quelques paysans. Le *burgus* n'est pas forcément clos de murailles. Le mot se francise en bourg. C'est le sens qu'il conserve encore aujourd'hui. Monistrol a ses villages et son bourg. En somme, *burgus* et *vicus* sont synonymes, même si *vicus* est plus ancien. Ce sont des mots qu'on ne galvaude pas : seuls St-Paulien et Monistrol sont appelés bourgs par le pape.

Vic ou bourg, Monistrol est déjà une réalité urbaine.

Castrum, château : pour dire la même chose, deux mots ; un mot latin, savant, un mot français, parlé.

Château, chastel, châtelard, etc., ce sont des mots du langage oral, celui qui s'affranchit du latin. Ils viennent de *castellum,* qui en latin signifie un château-fort, un lieu fortifié et habité, un poste militaire de caractère permanent (pas un camp). Mais les textes médiévaux latins préfèrent utiliser un autre mot : *castrum* – un mot d'usage rare en latin, concurrent malheureux de *castellum.* Pourquoi *castrum* l'a-t-il emporté sur *castellum* dans l'usage savant ? Sans doute par souci de montrer que la réalité est nouvelle. Le mot neuf doit signifier quelque chose de plus politique. *Castrum* prétend à un sens plus riche, qui associe deux fonctions : militaire (la fortification) et publique (la seigneurie) ?

Monistrol est donc un *castrum.* Un château fortifié qui a un maître. Un château qui, comme le bourg, est une « possession » de l'évêque, confirmée par le pape, - et nous y reviendrons au chapitre III [1].

---

[1] Laissons de côté le récit sur la translation des reliques de saint Marcellin, vers 890, reliques qui auraient été remises au château appelé Monistrol (*castellum quod dicitur Monastrolium*) . Ces textes sont trop postérieurs pour qu'on puisse en tirer des conclusions.

Sur le site du château-vieux après les mots, les pierres

Un peu de topographie maintenant.

En 1494, un document mentionne un *terroir* du « château-vieux », et un chemin qui le relie au nouveau château. C'est un terroir, un lieu-dit ; toute construction a disparu. Le nom conserve la mémoire d'un château qui n'est pas seulement vieux, mais mort.

Ce terroir se situe en amont du confluent des deux ruisseaux. En bas y tournait naguère un moulin, aujourd'hui en ruines. Le château devait être perché sur le sommet.

Sur le terrain étroit que délimite cette défense naturelle, s'élève au sommet un socle de 8m 30 sur 5 environ, assez plan pour faire penser que l'homme l'a quelque peu aménagé. La photo ci-dessous donne un autre indice : une entaille régulière dans le socle de pierre, comme pour y servir d'assise à un mur de pierre ou de bois.

De ce château vieux, jamais fouillé, il ne reste pas d'autres vestiges.





Le cliché ci-contre, pris vers 1900, à une époque où la végétation n'a pas tout envahi et où le moulin tourne encore, permet de voir, surplombant le confluent et le moulin, une falaise de granit.

C'est là-haut qu'est perché le socle du château-vieux.

Ci-dessous, le terroir de château-vieux, vu de la rive gauche des gorges de Bilhard, des rochers d'escalade. Nous voyons le partie ouest du terroir. Vers la gauche, désigné par une flèche, le « diable insulteur », encapuchonné, menhir naturel posé sur un socle partagé en deux. Le socle du fortin lui-même, à gauche et en haut, est masqué par la végétation. Il y a une frappante proximité entre le ravin et le fortin… Une familiarité ?



Le territoire de Monistrol

Prenons un peu de hauteur. Rien de tel qu'une carte topographique pour situer les points forts d'un paysage.

Entre le château-vieux et le château épiscopal, 500 mètres de distance et 35 mètres de dénivelée.

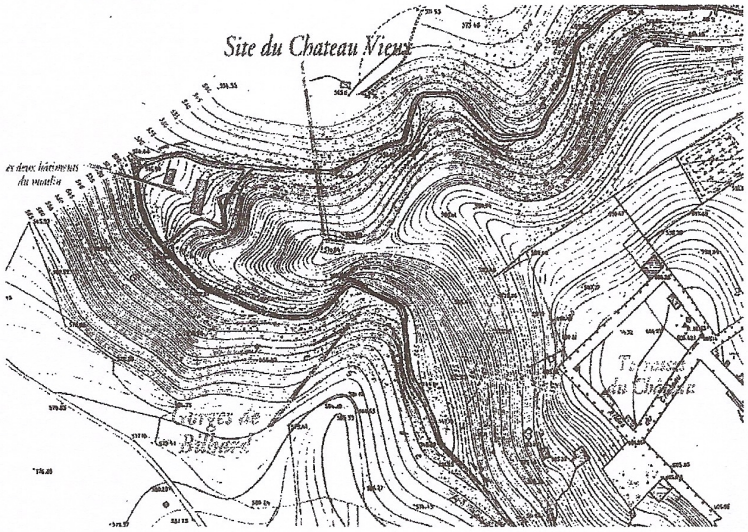

Ci-contre, la carte dessine nettement le relief. A gauche les deux bâtiments du moulin.. Les deux ruisseaux sont parfaitement lisibles. A l'extrême droite, les terrasses du château épiscopal.

Le château-vieux est construit très à l'écart du bourg. Il lui tourne le dos, et s'installe dans une impasse : ses communications avec les ruisseaux qui coulent à ses pieds sont très difficiles, et ses vues presque inexistantes (l'accès au moulin ne peut se faire qu'en *remontant* le ruisseau de Foletier à partir de Chaponas).

Ci-dessous, un schéma identifie les divers sites de l'espace de Monistrol.

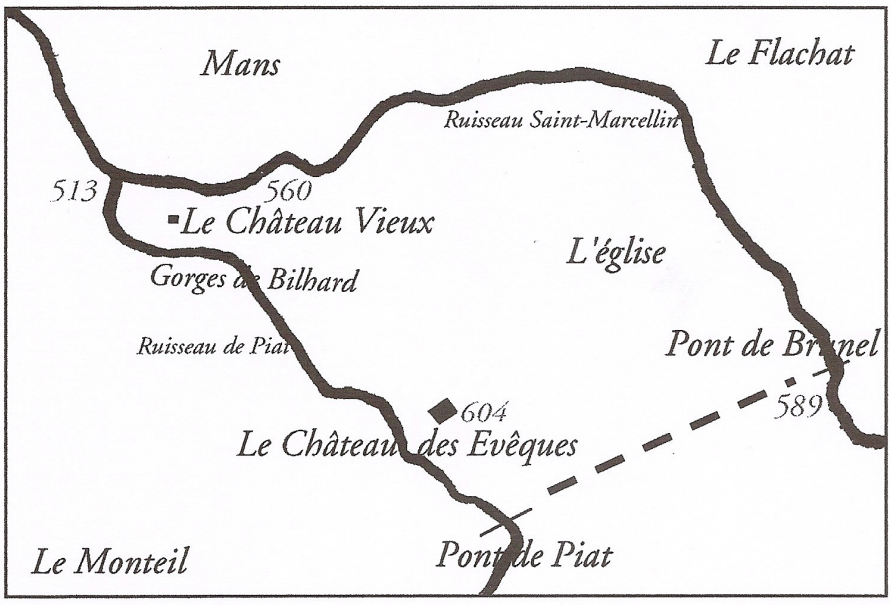

Hypothèses

Il y a un très ancien chemin, une piste qui a dû toujours exister. C'est le chemin de la Condamine, le plus court chemin entre les passerelles incontournables de Brunel et de Piat. Monistrol est né et s'est développé à l'écart de ce chemin. Monistrol ne s'est pas situé et développé à cheval sur cette route (comme le fait par exemple le Monteil, d'ailleurs nœud de trois routes, vers Lyon, vers Bas, vers le pont de Lignon (via le Cuerc-Sonnier, Nant, Nantet).

Passons aux hypothèses.

Dans l'organisation gallo-romaine, ce terroir est riche, facile à travailler. La *condamine*, c'est une partie du vaste territoire d'un domaine que le maître se réserve et fait valoir. Ce n'est pas la moins féconde. S'il y a quelques bâtiments ruraux, ou même quelque habitation, il est normal de les placer au centre du terroir. Beaucoup de domaines d'alors se situent ainsi non loin mais à l'écart des routes et chemins.

A un moment indéterminé de l'époque mérovingienne, la foi chrétienne de quelques-uns leur fait chercher un lieu convenable pour y établir un petit monastère, un *monasteriolum*. Un accord avec le maître du terroir, avec l'évêque aussi, fut trouvé. Les moines trouvaient dans cet endroit les deux versants de leur vie religieuse : ermitages à Bilhard, vie conventuelle au centre du terroir.

Pour une durée indéterminée, le « petit monastère » prospéra et autour de lui, sous sa protection, un habitat s'agglomera.

Ainsi Monistrol n'est pas un vic, au sens habituel du mot. Ce n'est pas une agglomération autour d'une route. C'est une agglomération autour d'un centre religieux. Quand le *monasteriolum* disparut en tant qu'institution, Monistrol avait pris son autonomie.

Quant au château... Le bourg existait bien avant le château-vieux. L'agglomération a trouvé ses hormones de croissance ailleurs qu'au château – et cela probablement jusqu'à ce que, en 1270, les évêques se mettent de la partie. Jusqu'à ce que leur action continue remodèle Monistrol en faisant grandir le château – le leur, au plus près de la ville.

> *Castrum* et ses dérivés : des mots qui ont un lien avec *castrare*, châtrer : c'est le lieu retranché, séparé, coupé du reste.

Des châteaux d'Auvergne avant les châteaux du midi de l'Auvergne

A moins que… Terminons cette balade autour de notre château-vieux, par un retour en arrière, de cinq siècles.

Automne 476 – la fin de l'époque gallo-romaine. Sidoine Apollinaire, évêque du futur Clermont, si amoureux de son Auvergne, écrit à un ami, personnage important du pays de Rodez. Il viendra le voir. Et pourtant : *« Bien qu'on ne monte qu'avec beaucoup de difficulté, à l'approche de l'hiver, au château où vous m'avez invité, entouré de rochers alpestres, nous cheminerons, sans nous laisser effrayer par les blocs placés sous nos pieds ni par les neiges amoncelées sur nos têtes… »*

Dix ans plus tôt, Sidoine essaie de convaincre un autre ami de venir le voir en Auvergne. Il évoque *« le charme particulier »* de ce pays, *« source d'agrément pour les voyageurs, de profit pour les laboureurs, de délices pour les chasseurs ; les montagnes lui font une ceinture de pâturages à leur sommet, de vignobles sur les coteaux, de fermes aux endroits cultivables, de châteaux sur les rochers, de tanières dans les lieux sombres, de cultures dans les lieux découverts, de sources dans les creux, de torrents sur les pentes escarpées… »*

Les châteaux font déjà partie du paysage touristique auvergnat. Ces *castella*, ces « chastels » poussent sur la pierre, à l'écart de l'activité économique, loin des forêts, des champs, des vignobles, de la ville. Ce sont des lieux que nous dirions romantiques, des solitudes. Ils ont dû avoir une fonction militaire, mais ce ne semble plus être le cas.

Mieux encore, on les achète et on les vend, par l'entremise de promoteurs immobiliers ! Sidoine écrit à son ami Aper. Il le sait en Auvergne, mais où ? Est-il aux bains, dans une piscine sulfureuse qui guérit les maladies de foie ? A moins que… *« N'es-tu pas plutôt en train d'aller d'un château de montagne à l'autre, éprouvant, dans le choix d'un refuge, quelque difficulté du fait de l'abondance de ces lieux fortifiés ? »*

C'est un luxe de riches, ce n'est pas encore l'assise et le symbole du pouvoir. Il s'en faut de cinq siècles.

Que sont ces châteaux devenus ? Situés aux endroits que dictait la nature, leurs pierres écroulées depuis quatre siècles ont dû servir à reconstruire sur place le château de l'ordre féodal. Une substitution qui n'a pas laissé de traces…

Et si notre château-vieux avait été l'un de ces châteaux de montagne chers à Sidoine ? Il n'est pas interdit de rêver…

LES TROIS ÉNIGMES DE MONISTROL

Qui fut, avant Marcellin, le premier saint patron de Monistrol ?

Quel était le nom de Monistrol avant Monistrol.

Qui furent les seigneurs avant les Saint-Didier ?

Vous ne trouverez pas la réponse en allant page tant.

Il n'y a pas de réponse connue !

II.
VILLE ET CHÂTEAU, MURS ET PORTES

En 1285, Jausserand, seigneur de Saint-Didier, fait hommage féodal à l'évêque pour ce qu'il tient de lui à Monistrol, *« dans le château et entre les portes de la ville »*. C'est le premier document qui nous reste où l'on distingue si nettement le « château » et « la ville ». La distinction était certainement beaucoup plus ancienne.

D'un côté, le château, qui ne se réduit pas à l'édifice fortifié, mais s'étend à son environnement immédiat, délimité et clos. Encore aujourd'hui, les maisons qui se pressent entre la Grand Rue (rue du Commerce) et le manoir des anciens seigneurs, forment le « quartier du château », ou tout simplement « le château », quartier longtemps populaire... Même les plaques de rues, récentes, ne s'occupent pas des trois ou quatre ruelles qui le composent ; elles globalisent : « Vieux quartier du Château »...

D'autre côté, la ville *« entre ses portes »*, donc derrière ses propres murailles - murs et portes qui délimitent la ville.

Dans le cadastre de 1811, qui détaille divers quartiers dans l'ensemble de l'agglomération, « la ville », ce sont les maisons immédiatement autour de l'église. Précieuse indication, - comme si la ville s'était formée autour de l'église.

Encore en 1848, on plante deux arbres de la liberté, celui de la ville et celui du château...



Ce dessin naïf du 18ème siècle illustre un petit rapport manuscrit qui propose une meilleure liaison entre Monistrol et Beauzac, grâce à un bac à Lioriac. Or, Monistrol est représenté par deux sujets nettement

séparés : à droite, la ville cerclée de sa muraille ; à gauche, le château épiscopal – un peu élargi. Le dessin de la ville ne cherche pas la ressemblance, il est conventionnel, comme celui qui évoque Beauzac : les deux sont interchangeables…

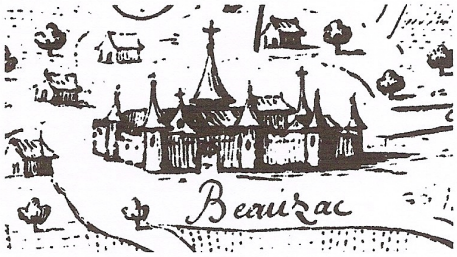

En revanche, le dessin du château est bien celui de Monistrol, même si la façade entre les deux tours est un peu trop large. On ne peut s'y tromper.

1361. Derrière les murs, ou dans les bois

La guerre de Cent ans. En 1360, le traité de Brétigny rétablit une paix provisoire. Mais les mercenaires des deux camps se mettent à leur compte : ce sont les Grandes Compagnies. On les appelle communément Anglais, parce que l'Anglais, c'est l'ennemi, et que l'ennemi est présumé anglais.

Les premières compagnies arrivent en Velay au début de 1361.

Le réflexe est de s'enfermer derrière des murailles : celles des petites maisons fortes des parages, celles de la ville, celles du château de l'évêque - et de laisser le plat pays à son triste sort.

Mais un autre lieu peut servir de muraille : les bois.

A Monistrol, une compagnie d'« Anglais » a pris ses quartiers. Comme le dit un récit du temps, *elle fait guerre ouverte et courses hostiles ici et là. Une compagnie de ces Anglais avait installé son campement dans le lieu de Monistrol ; par la crainte desquels les déclarants et plusieurs autres habitants de villages et de lieux non clos de ce pays, n'ayant à proximité aucun lieu fortifié où se retirer en sécurité, s'étaient réfugiés en certains bois près du lieu de la Méane* (sur la Semène, en aval de Pont-Salomon, voir la carte).

Un jour, ils aperçoivent trois hommes d'armes à cheval qui pourchassent une femme :

« Voyant cela, réfléchirent et crurent fermement, que pour lors il n'y avait pas de gens d'armes amis de notre royaume dans ce pays, surtout que les nobles de ces pays s'étaient réfugiés dans leurs châteaux-forts et n'auraient pas osé chevaucher ainsi et paraître à découvert, comme le faisaient ces trois hommes ; émus de pitié pour la femme et croyant faire œuvre méritoire en la défendant, ils sortirent des bois et voulurent de bon zèle l'emmener avec eux ;

ils se battirent chaudement les uns les autres, et blessèrent et tuèrent ces trois hommes. »

Mais les Anglais n'étaient ni anglais, ni même gascons, mais gens du coin. Nos hommes prennent peur, non sans raison. Ils quittent le pays.

Vingt-huit ans après, ils obtiennent du roi une lettre d'amnistie (on dit lettre de rémission), grâce à laquelle nous connaissons cette histoire.

Un pan de muraille retrouvé

Les travaux d'aménagement d'un nouveau parc de stationnement rue du général de Chabron, à la place d'un ancien jardin, ont révélé les fondations d'un mur beaucoup plus épais – un mètre : ce sont les fondations de l'ancienne muraille de la ville.

Ce mur de ville a été détruit au 19ème siècle et reconstruit en clôture de jardin, ce qui gagnait quelques mètres carrés de légumes…

Vers 1805, une description de la maison qui sera celle du général de Chabron mentionne aussi cette épaisse muraille qui borde le jardin. Elle est assez épaisse pour qu'on ait pu y creuser une niche pour la fosse d'aisances. C'est probablement quelque temps après que le mur sera démoli et reconstruit avec des dimensions habituelles.

Les fondations restent sous le bitume. En souvenir, le parc a été dénommé Parc des Remparts.



Du ciel, la ville et le château

C'est un cliché de Monistrol vu du ciel vers 1960, beaucoup plus parlant qu'une carte, et qui montre très bien l'organisation dualiste de Monistrol – sa ville, son château et une sorte de communication, par la Grand Rue.

On distingue nettement, à gauche, le rectangle de « la ville », avec son enceinte régulière, au moins sur trois côtés ; et à droite, le groupe désordonné des maisons qui sont dans la mouvance du château.

Dans un premier état, le quatrième côté du rectangle a pu être plus nettement tracé (figuré en pointillé), allant de la maison Chabron au début de la Grand Rue, qui servit à relier les deux territoires. Plus tard les deux enceintes de la ville et du château ont été réunies et la zone de contact est devenue plus floue.

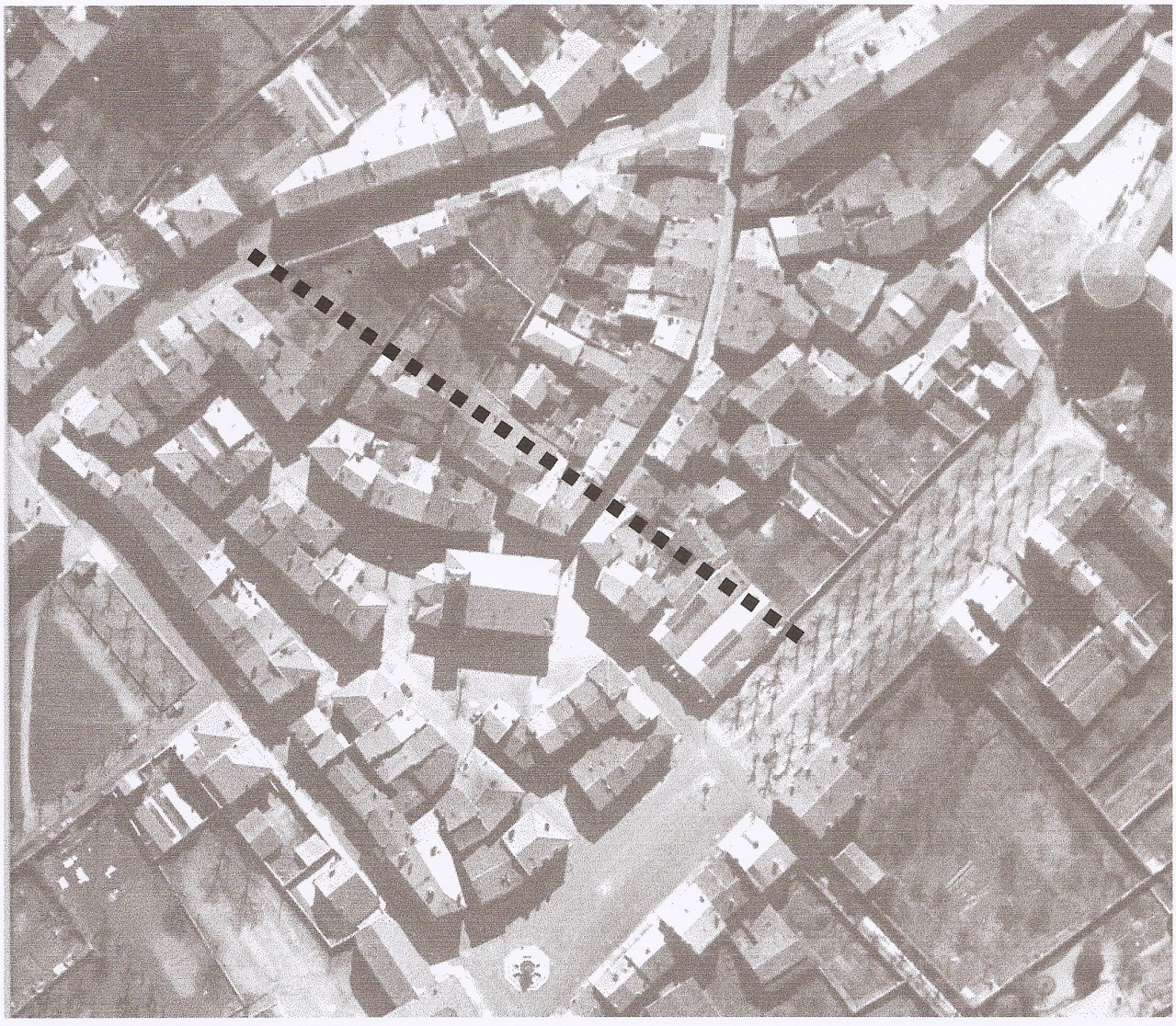

Les cinq portes

Le plan ci-dessous permet de voir clairement le dispositif des cinq portes qui ponctuaient l'enceinte murée de Monistrol. Comme la muraille, leur construction et leur entretien étaient la responsabilité de la ville. Le château avait ses défenses, la ville les siennes.

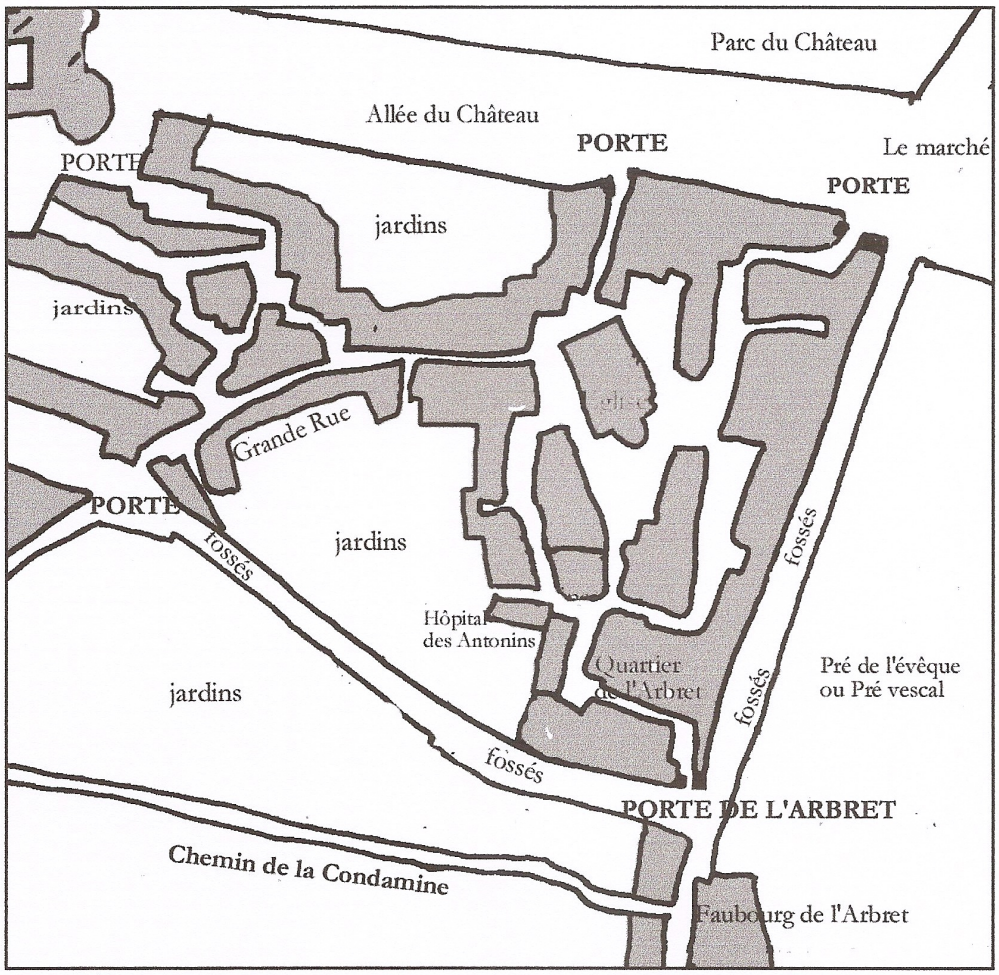

En haut, à gauche et au centre, deux portes qui font passer de la ville murée au domaine épiscopal, muré lui aussi.

Au coin nord la porte dite des Capucins, ouvrant sur le marché et sur le chemin du Pinet, du Chambon.

Au coin sud-ouest, la porte dite Portail Neuf, ou des Religieuses, entre la Grand Rue et la Chaussade, vers le chemin du Puy.

A l'angle sud-est, la porte de l'Arbret, ouvrant vers le chemin de Lyon.

C'est la situation aux 17 et 18ème siècles, avec un jardin et parc épiscopal de plus en plus organisé.

Trois portes bonnes à démolir, et d'abord celle de l'Arbret

Un dessin amusant, agrémenté de deux dates, a été popularisé par la photo. Il montre la tour de l'Arbret surélevée d'un bon peu. Il donne 1803 pour la démolition du portail, et 1845 pour l'arasement de la tour. Malheureusement, il a tout faux.

En 1817, le maire désigne un architecte pour faire rapport au Conseil sur l'état de vétusté des trois portes qui seules permettent aux hommes et aux bêtes d'entrer dans le bourg de Monistrol et d'en sortir. Le gros souci, c'est la porte Saint-Marcellin, ou de l'Arbret, ou « donjon » - le mot est déjà employé .

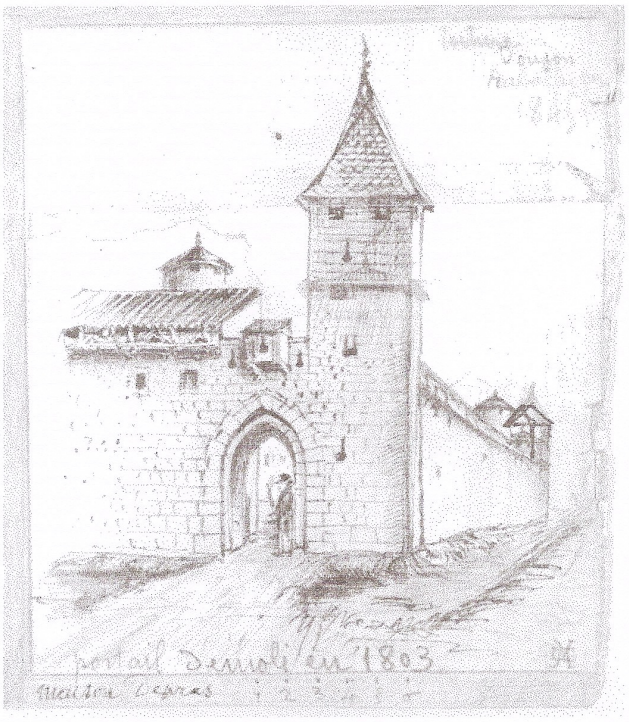

L'expert décrit une tour qui est déjà la nôtre : « *un petit magasin avec baies de porte et fenêtres au dessus, où est un étage et galetas* » : rez-de-chaussée, étage, galetas. Si arasement il y eut, ce fut sans doute vers 1765, quand fut construite la partie derrière la tour proprement dite.

« *L'ouverture de ladite porte est de 2 m. 90 ; son élévation a 3 m. 30, couronné en voûte ogive. Les ventoirs de la porte sont hors de service. Les pentures sont rongées par la rouille et les sels alcalins des urines, les gonds hors de place et arrachés de la pierre de taille, qui est rongée par les voitures et décomposée par le temps et par la nature de la pierre de grès.* » L'architecte pense qu'il y avait autrefois dans la tour un escalier à noyau « *pour arriver au donjon* », qu'on l'a enlevé pour aménager une boutique. « *Ce changement a corrompu le mur formant embrasure du portail ; l'arrière voûte menace ruine.* » Il faut démolir et d'urgence.

Deux jours après

Le rapport s'étend davantage sur le portail de l'Arbret, mais les deux autres portes sont aussi vétustes. Conclusion : *Lesdites portes entravent le passage des chars puisque, lors qu'ils se rencontrent, ils sont forcés de reculer et retarder leur marche. Elles ôtent et privent les habitants d'agréments,*

circulation d'air et de vue de prospect si agréable. » D'ailleurs elles sont inutiles puisque les maisons ont partout « *portes et vues extérieures sur les fossés* » et que de plus les fossés « *ont changé en promenades publiques* ».

Deux jours après la remise du rapport, le maire prend une ordonnance de démolition de la porte de St-Marcellin.

Deux siècles après

Presque deux siècles après, c'était la tour elle-même qui était visée, pour faciliter la circulation automobile. Finalement elle est sauvée et a fait l'objet de gros travaux de rénovation.

Derrière les enduits ont été révélées des pierres de bel appareil. Les travaux à venir permettront d'ouvrir l'accès à l'intérieur.





Ci-dessus. Une porte médiévale, en plein cintre, révélée lors du décapage. On pensait jusque là que c'était une fenêtre. Depuis cette photo la porte a été dégagée.

Ci-contre : Les assises de la façade sont particulièrement régulières. On voit bien que la fenêtre du premier étage est une addition récente (18ème ou 19ème siècle). Auparavant il ne devait y avoir qu'une meurtrière, semblable à celle du niveau supérieur.

La porte des Capucins, « chétive arcade »

L'angle nord du mur de ville était marqué par cette imposante maison (Deléage, rebâtie après un incendie, aujourd'hui Logérim). A droite, la porte des Capucins (aujourd'hui du Sans-Culotte) ouvrait sur une rue qui a conservé son étroitesse d'origine. Le rapport de 1817 notait que les vantaux, hors d'usage, avaient déjà disparu. Il n'y avait plus qu'à démonter l'arcade.

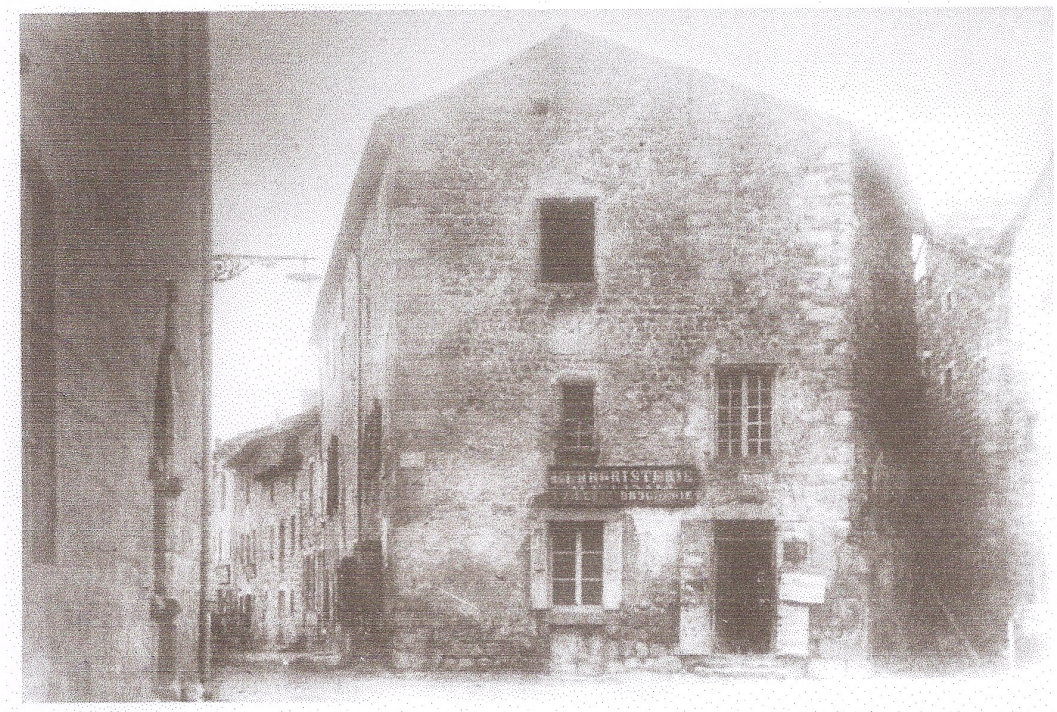

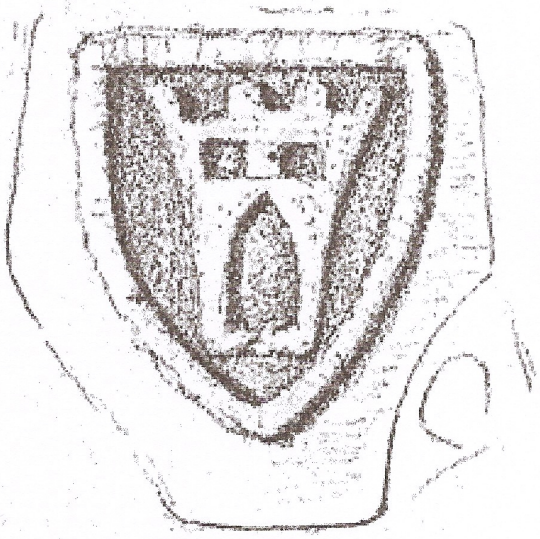

Dans la maison Deléage et son herboristerie (avec son enseigne) on pouvait encore, vers 1900, voir cette pierre sculptée médiévale qui marquait sa fonction : une porte couronnée de créneaux. Elle aussi a disparu.

Dessin Bouchacourt

Fin du portail-neuf de la Grand Rue

Ce portail, construit en 1452, condamné par l'expert en 1817, est démoli en 1874. Il s'appuie au nord sur les anciennes prisons (un cadeau de la Révolution), dont la situation juridique est incertaine. Les Ursulines paient 1500 francs et reprennent possession des lieux. Cet arrangement permet de réaliser une destruction dont il est question depuis cinquante ans.

Côté sud, le portail s'appuie sur la maison de la veuve Gaucher, laquelle jouit d'une pièce au dessus du portail. Elle y renonce, mais se réserve le droit de bâtir une façade avec au moins deux ouvertures au rez-de-chaussée et une à l'étage.

« Portail Neuf » : neuf parce qu'entièrement reconstruit en 1452, par Antoine Champellet, tailleur de pierres de Monistrol, pour 16 livres (le devis porte qu'il devra aussi réparer le mur en ruines dans le voisinage).

Le portail est vu de l'intérieur du bourg.

Il s'agit d'un montage datant des environs de 1910 : on a dessiné le portail et on l'a placé sur une photographie.

On distingue la Vierge noire, placée à l'intérieur de la porte. Elle a été rétablie par les Ursulines sur un mur voisin.

La très belle maison Renaissance a elle aussi été détruite à cette époque.

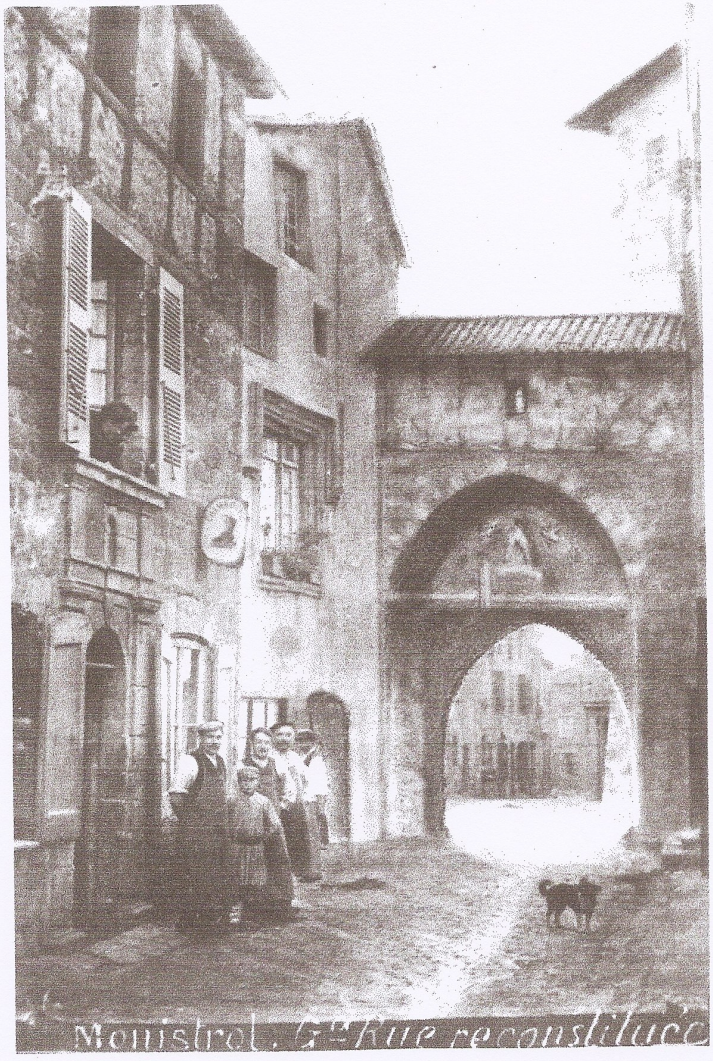

III.
L'ÉVÊQUE DU PUY ACHÈTE MONISTROL

ou quand l'évêque devient seigneur

1270

1270, 1790 : naissance et mort du « château des évêques », les deux dates majeures de l'histoire de Monistrol, celles qu'il faudrait retenir si l'on n'avait droit qu'à deux.

1270 ouvre une histoire au long cours, une histoire à nulle autre pareille, d'un château épiscopal loin de la ville cathédrale.

Au commencement, 1270, l'évêque du Puy achète à Guigon, seigneur de Saint-Didier, ses droits sur Monistrol, et en devient ainsi le seigneur et maître.

C'est tout simple, et nos vieux historiens n'ont qu'à rapporter en plus une jolie tradition : « *Géranton de Saint-Romain et Guigues de S. Didier, lui vendirent* (à l'évêque) *l'un la terre de Beaujeu, … l'autre une partie de la Seigneurie de Monistrol…, afin de se mettre en état de suivre Saint Louis qui se préparoit à replanter la Croix en Afrique.* »

En effet le 1er juillet 1270 saint Louis s'embarqua pour la croisade qui lui fut fatale. Nos deux seigneurs, croisables mais peu enthousiastes, ont attendu le dernier moment pour financer leur équipage.

Et nous avons même un document original, la quittance signée par Guigo des sommes payées par l'évêque (document ci-contre). Or…

La quittance de la vente

En trois ans et plusieurs fois l'évêque a payé le prix de Monistrol. Il demande une quittance à son vendeur, pour solder les comptes. Cela se signe à Prèges, domaine de Guigon, près de St-Didier. (ADHL, G 67)

La quittance tient sur un morceau de parchemin de 12 cm sur 18. L'écriture est régulière, savante et soigneuse. On sent la main d'un clerc. Point de signature, mais le sceau personnel de Guigon de Saint-Didier – disparu. Reproduisons ci contre et traduisons le latin ci-après.

« monestrol, una quitancia »

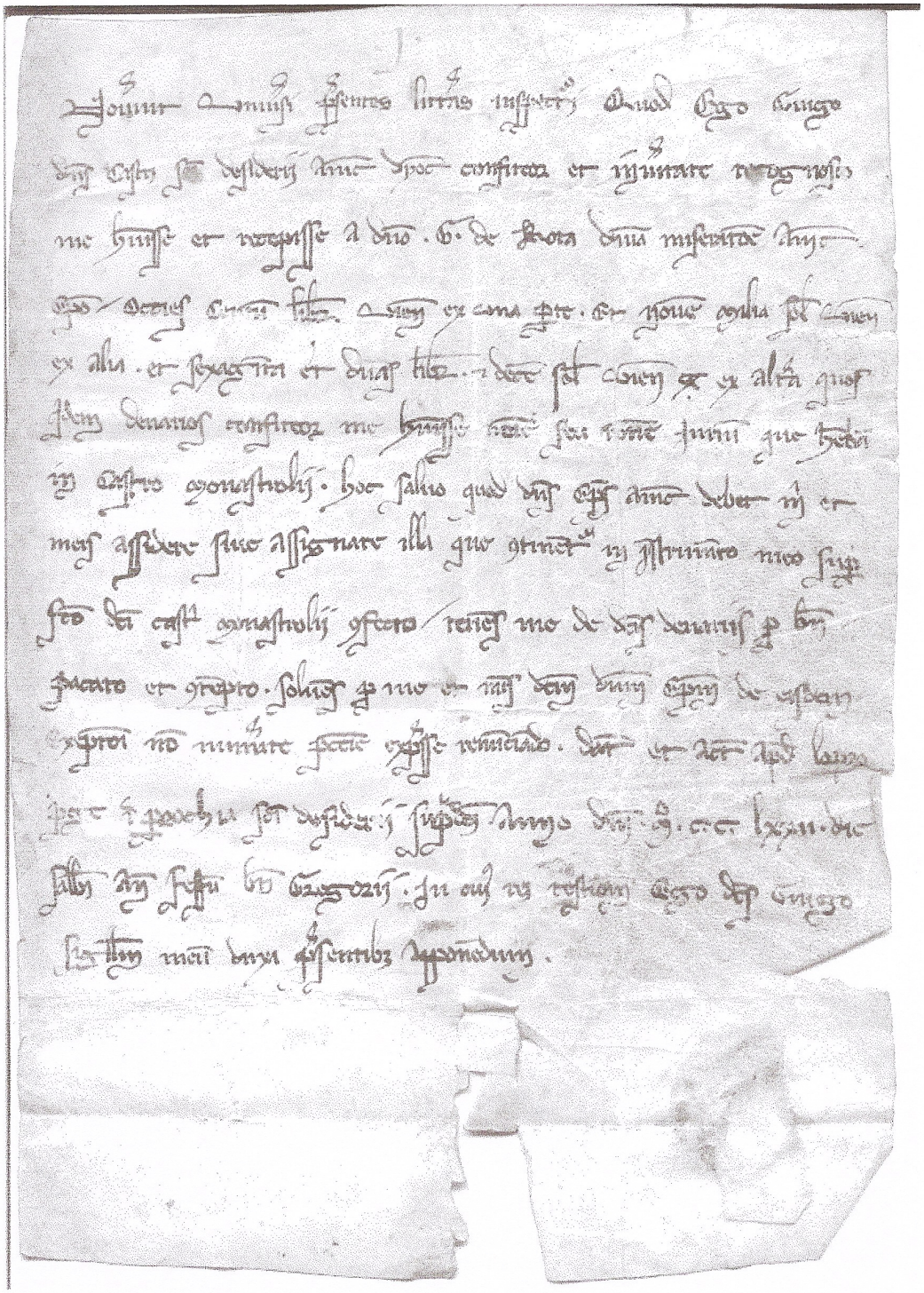

« Monestrol, una quitancia » : c'est ce qu'on lit au verso du parchemin.

Ce précieux document est conservé aux Archives départementales (G/67). Le cliché respecte les dimensions de l'original. Pour plus de détails voir l'étude déjà donnée dans les *Chroniques monistroliennes*, n°37, 2003 :

« Sachent tous ceux qui verront ces lettres, que moi, Guigon, seigneur du château de St-Didier, diocèse d'Anis, confesse et en vérité reconnais avoir eu et reçu de monseigneur G de la Roue, par la miséricorde divine évêque d'Anis, huit fois cent livres viennoises d'une part, et neuf mille sous viennois d'autre part, et soixante et deux livres, et dix sous viennois d'autre part encore, lesquels deniers je confesse avoir eu au titre et à raison des droits que j'avais dans le château de Monistrol, sauf ce que le seigneur évêque d'Anis doit allouer ou assigner à moi et aux miens, lesquels droits sont contenus dans un mien acte établi sur le fait dudit château de Monistrol, me tenant au sujet de ces deniers bien payé et content,

donnant quittance des mêmes, pour moi et les miens, audit seigneur évêque, renonçant expressément à l'exception de pécune non dénombrée.

Donné et fait à la Propgc [Le Prège], *en ladite paroisse de Saint-Didier, l'an du Seigneur 1272, le samedi avant la fête du bienheureux Grégoire* [samedi 12 mars 1273].

En témoignage de quoi, moidit Guigon ai jugé bon de faire apposer mon sceau aux présentes. »

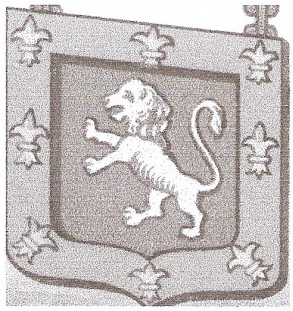

Armoiries des St-Didier

Qu'est-ce qu'on vend ?

On dit que l'évêque a acheté Monistrol. La lecture de cette quittance montre que c'est un peu plus compliqué…

Dans la quittance il n'est pas dit que Guigon, le vendeur, est seigneur du *castrum*, du *château* de Monistrol. Il est dit que Guigon avait des droits *dans* le castrum, *« in castro monastrolii » :*

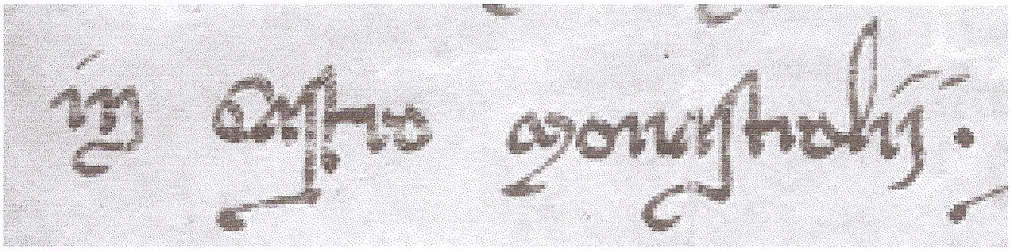

Il n'était donc pas le seul à en avoir. Qui avait les autres droits ? Et quels droits ?

Or, nous l'avons vu plus haut (ch. I), un siècle avant, en 1165, le pape Alexandre avait confirmé la liste des possessions de l'évêque, et Monistrol en faisait partie, *burgus et castrum, bourg et château.*

Mieux encore : trois ans avant l'achat de Monistrol, l'évêque, déjà messire de la Roue, avait obtenu du pape Clément IV (Guy Foulques, ancien évêque du Puy) une nouvelle confirmation de ses *possessions,* dont Monistrol.

Pourquoi donc acheter en 1270 ce qui vous appartient en 1267 ?

Parce que ce n'était pas si clair que ça. Il s'agissait de profiter du besoin d'argent de Guigon pour réussir ce que la bulle du pape n'avait sans doute pas réussi – réunir des droits, et surtout le principal : l'exercice de la justice.

Pourquoi le pape s'en est-il mêlé ?

Guy Foulques ou Fulcodi est le seul évêque du Puy qui soit devenu pape.

C'est un pape français, languedocien, bien avant les papes d'Avignon. Son parcours est hors norme. Militaire, puis avocat, on l'appelle « la lumière du droit ». Veuf, il entre dans les ordres. Ses sermons le rendent célèbre et le chapitre du Puy l'élit évêque à la mort d'Armand de Polignac, en 1257. Il est transféré à Narbonne en 1259. Cardinal en 1261 il est élu pape en 1263 et meurt quatre ans après.

Il s'occupe beaucoup des affaires de France.



Sa confirmation des possessions féodales de l'évêque du Puy, et son extension, font partie d'une politique : entrer dans le réseau féodal, pour y être un partenaire crédible, mais aussi pour retirer des moyens et des territoires aux seigneurs laïques.

Ça se complique

Curieusement, les Saint-Didier gardèrent un pied à Monistrol.

Chacun d'eux rendit hommage pendant un siècle encore à l'évêque pour *« ce qu'il a dans le château et entre les portes de Monistrol »* (formule remarquable dont on a parlé plus haut). S'agissait-il d'autres droits que ceux qu'il avait vendus ? Ou la vente n'avait-elle pas porté sur les biens-fonds eux-mêmes ? Peu importe, mais les Saint-Didier étaient toujours là et l'évêque s'en accommodait.

Qui sont les Saint-Didier, seigneurs aussi de Monistrol ?

Ils méritent une place dans notre histoire (et même une rue dans notre cité !), parce que le Château-vieux, c'est eux. Et peut-être même avaient-ils déjà amorcé le mouvement vers le nouveau site du château.

C'est un lignage de grande chevalerie. Il porte le nom de son église, dès les débuts de la féodalité (c'est très rare, en Velay on peut citer les Saint-Abond, les Saint-Germain (La Prade), les Saint-Quentin), et cela pourrait être le signe qu'il l'avait fondée, sur son propre domaine et à côté de sa demeure.

Le grand-père de Guigon fut le troubadour Guilhem de Saint- Didier. *« Troubadour, bon chevalier aux armes, libéral, bien instruit, poli, civil et galant ».*

Il tomba amoureux de Marquèze la vicomtesse de Polignac, *« à la louange de laquelle il fit plusieurs belles et bonnes chansons ».* Il mourut en 1185. Son fils aussi fut troubadour.

En 1379, Thiburge, dernière de sa maison, porta la baronnie de St-Didier aux Joyeuse.



Le four banal et un troisième seigneur



Les droits dans le château de Monistrol ont pu être contestés entre seigneur et évêque, mais ils étaient aussi dispersés, émiettés.

Le four banal : une *banalité* généralement indissociable de la seigneurie. Elle oblige à entretenir un service (matériel et personnel), contre une taxe perçue à chaque miche, ce qui assure un revenu modeste mais régulier. C'est un droit exclusif : pas de four chez soi.

La première mention que nous en ayons à Monistrol date de 1285. Le seigneur est un certain Imbert de la Garde. Il en rend hommage à l'évêque, mais le profit lui revient.

Le four de la ville ne bouge pas de place : c'est en bas du quartier du château, près de l'arcade des Sœurs, En revanche la seigneurie du four, on la transmet à ses enfants ou on le vend. La banalité finira par se fixer chez le sieur de Paulin, jusqu'à la révolution.

Pourquoi cette dispersion ? Peut-être parce que, dans un bourg ancien comme Monistrol, le système féodal n'a pu s'infiltrer qu'en ordre dispersé, au hasard des occasions.

1165, 1267,1383 les châteaux de l'évêque

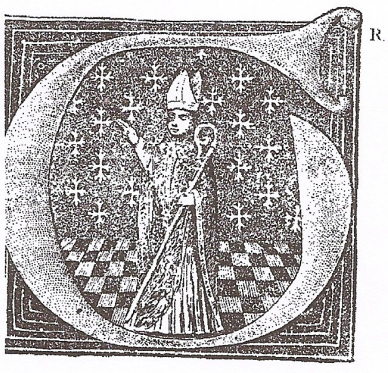

1165. Le pouvoir temporel de l'évêque s'accroît peu à peu, souvent dans le flou. L'état de 1165 ne précise pas la nature de ce pouvoir, au cas par cas. C'est pour l'essentiel l'hommage féodal.

La liste de ses « possessions et biens » en Velay n'est pas très longue : huit *castra.*

Trois sont des châteaux purs et simples, détenus par un noble laïque : Saint-Haon, Chomelix, Château-Neuf du Monastier. Deux autres sont de même nature, mais l'évêque n'en tient qu'une part : le tiers à Bonas, la moitié pour La Tour-(Daniel).

Les trois autres font partie d'un ensemble : le *château, bourg et églises* de St-Paulien, le *bourg et château* de Monistrol, *l'église et château* de Saint-Didier.

Il y a aussi quatre lieux qui ne sont pas qualifiés de châteaux, mais qui le sont : Espaly, Solignac, Jonchères et Sereys.

Les autres possessions sont dites « église » ou « église et village » : Champclause, Chante-merle, Le Brignon, St-Germain-Laprade, Retournac, Sainte-Sigolène.

1267

La bulle du pape Clément IV Foulques est bien différente : elle contient tous les châteaux du Velay et la liste est longue. Les possesseurs de ces châteaux rendent hommage à l'évêque, mais ils restent seigneurs pleins ; ils exercent la police et justice, perçoivent les droits seigneuriaux, et en particulier les droits de mutations foncières.

Les quinze châteaux de l'évêque à la fin du 14ème

1383. Un siècle plus tard, ouvrons un livre des comptes du diocèse (ADHL G 103), c'est beaucoup plus clair. Outre les hommages que l'évêque reçoit comme « comte du Velay », il est seigneur de quinze seigneuries.

Ces châteaux sont tous d'origine féodale, acquis à des dates diverses, par l'évêque à un seigneur laïc. Ainsi l'évêque a réussi à s'insérer dans le tissu féodal. Là où est le vrai pouvoir. Les dates le montrent : cette vigoureuse et méthodique politique d'acquisitions est la marque du 13ème siècle.

De ce mouvement séculaire, Monistrol est le fleuron.

Les quinze seigneuries de l'évêque du Puy

Le Puy
Espaly
Arzon (don du roi en 1211)
Beaujeu (acheté en 1270)
Bonnas (vers 1290)
Cayres (1230)
Chapteuil (vers 1290)
Charbonnier et Jonchères,
Fix (avec Limandre, Loudes, , Coubladour, Vendos, Borne)
Lapte
Mercoeur,
Mézères (1244),
Monistrol (1270),
Retournac (co-seigneur)
Yssingeaux (1234)